

# Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique



Au service  
des peuples  
et des nations





# Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique



## Remerciements

Ce rapport a été élaboré par Amanda Lucey avec l'aide d'Orria Goni, du Centre Régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique, qui a coordonné la préparation de ce rapport tout en définissant les principales pistes de réflexion, sous la supervision permanente du Directeur du Centre Régional pour l'Afrique, Lamin M. Manneh. L'équipe tient à exprimer sa profonde gratitude à Florence Nazare et à Bob Kalanzi de l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) pour leur coopération pérenne, leurs contributions écrites et leurs révisions du présent rapport. L'équipe remercie chaleureusement les partenaires techniques régionaux qui l'ont aidée tout au long du processus, notamment Sameh Hussein de la Banque islamique de développement (BID), ainsi que Cristina Xalma, Martin Rivero et Silvia Lopez Cabana du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB). Elle remercie également le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), et notamment Jorge Chediek, Directeur de l'UNOSSC, ainsi qu'Ahmed Hussein Ahmed Mohammed, Conseiller pour les États arabes, qui ont apporté leur éclairage et un soutien continu dans la réalisation de cet exercice innovant en Afrique. L'équipe adresse ses remerciements aux collègues du PNUD, notamment Ayodele Odusola, Laura de Lucca, Beakal Fasil, Nebyu Mehari, James Wakiaga, Simon Peter Nsereko, Yemesrach Workie, Alessandro Ramella, Wilmot Reeves, Johnson Maiketso, Mabulara Tsuene, El Allassane Baguia, Ginette Mondongou Camara, Marc Lalanne, Julius Chokerah et Rogers Dhliwayo pour leur soutien, leur implication et leurs contributions tout au long du processus mené aux niveaux national et régional. Un grand merci aux institutions suivantes pour leurs réponses à l'enquête sur la coopération triangulaire menée par le PNUD : l'Agence nationale des services publics et des innovations sociales auprès du président de la République d'Azerbaïdjan ; l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID) ; l'Ambassade royale du Danemark au Japon ; l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ; le Bureau exécutif du président de la République d'Indonésie (KSP) ; l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; l'Agence norvégienne de coopération dans les échanges (NOREC) ; l'Agence palestinienne de coopération internationale (PICA) ; l'Institut Camões portugais ; le ministère de la Science et des Technologies de la République d'Afrique du Sud ; et l'Agence tunisienne de coopération technique. Nous souhaitons également remercier Strategic Agenda qui a révisé, mis en page et traduit ce rapport.

Nous tenons tout particulièrement à exprimer notre gratitude aux personnes qui ont piloté ce processus à l'échelle nationale, et aux représentants des pays volontaristes qui ont rédigé les avant-propos, fourni des informations institutionnelles et mené des exercices nationaux pour recueillir des données sur les engagements Sud-Sud. Nous remercions en particulier les gouvernements du Bénin, du Botswana, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar, de l'Ouganda et du Soudan, ainsi que leurs centres de coordination respectifs pour la coopération Sud-Sud, pour leur leadership dans le cadre de cette initiative qui, nous l'espérons, sera la première d'une longue série.

## Avis de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement la position officielle du PNUD, de l'AUDA-NEPAD, de la BID et du SEGIB.

# Sommaire

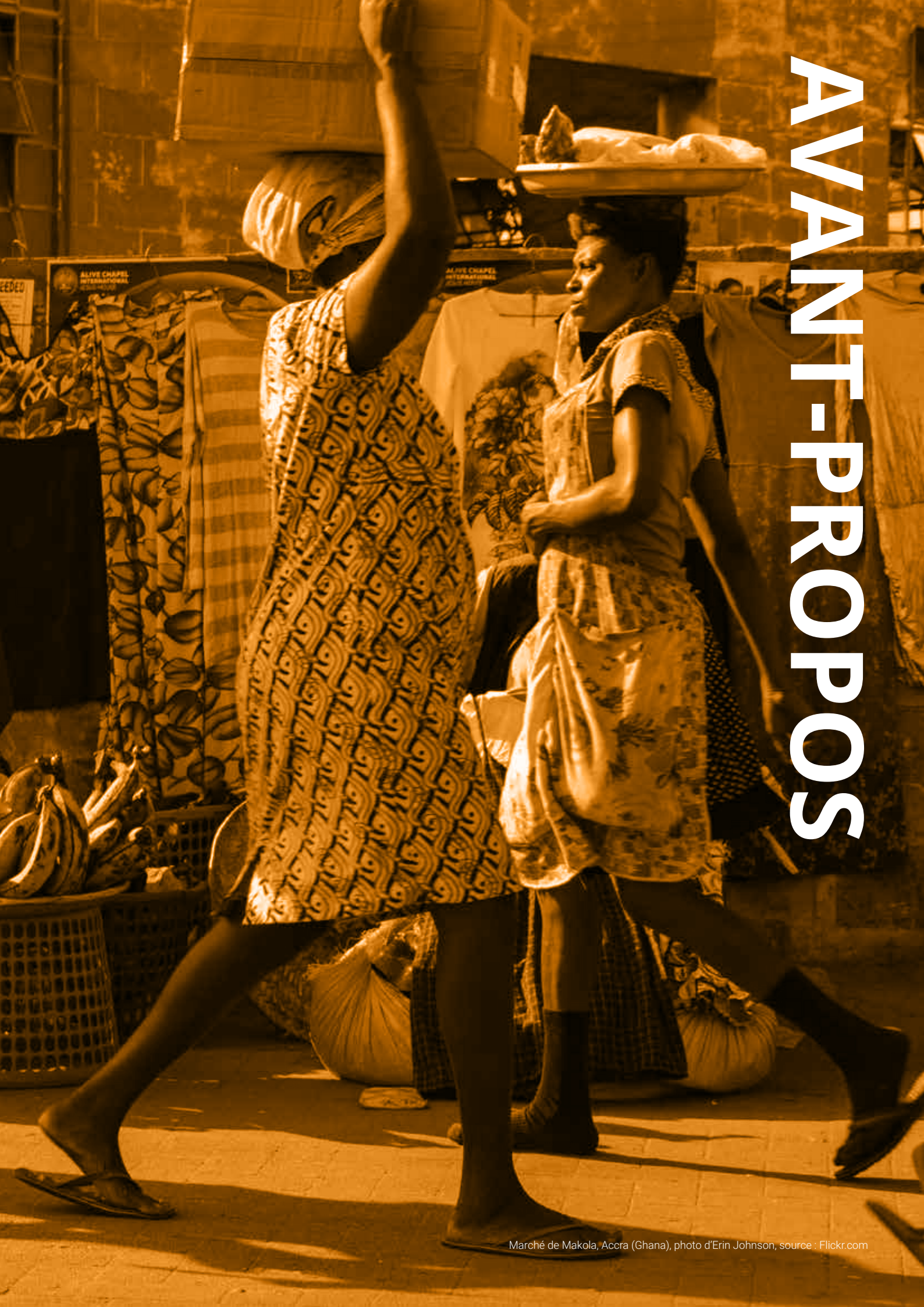
Liste d'acronymes .....	1
Avant-propos .....	3
Introduction .....	20
<b>L'offre renouvelée du Programme des Nations Unies pour le développement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire en Afrique.....</b>	<b>21</b>
I. Introduction .....	21
II. Promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire : les atouts du PNUD à l'échelle régionale et mondiale .....	21
III. L'offre du PNUD en Afrique et au niveau mondial.....	22
<b>Chapitre 1 - Analyse des écosystèmes nationaux, régionaux et mondiaux de la coopération Sud-Sud en Afrique .....</b>	<b>26</b>
I. Plan d'action de Buenos Aires : normalisation de la coopération Sud-Sud.....	26
II. La coopération Sud-Sud au niveau mondial.....	26
III. La CSS à l'échelle régionale : pratiques actuelles.....	27
IV. Agenda 2063 : les efforts menés au niveau continental et régional .....	28
V. La CSS à l'échelle interrégionale.....	29
VI. La CSS à l'échelle nationale.....	30
VII. Promouvoir l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable grâce à la CSS à l'échelle nationale en Afrique .....	31
VIII. Conclusion .....	35
<b>Chapitre 2 - Vue d'ensemble des initiatives de coopération Sud-Sud en Afrique .....</b>	<b>37</b>
I. Introduction : mettre en place un système africain de suivi-évaluation régional pour les partenariats de CSS.....	37
II. Présentation des données sur la CSS en Afrique.....	38
III. Initiatives de CSS pays par pays .....	41
IV. Pays engagés dans des initiatives de CSS de petite et moyenne envergure.....	46
V. Conclusion .....	47
<b>Chapitre 3 - Promotion de partenariats panafricains : améliorer la coopération Sud-Sud grâce à la collaboration avec les partenaires régionaux et mondiaux.....</b>	<b>50</b>
I. Introduction.....	50
II. Rapport ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud : une source d'inspiration pour l'Afrique.....	52
III. Étendre la CSST : interventions de la Banque islamique de développement .....	55
IV. Méthodologie : spécificités des partenariats à flux inversés.....	57
V. Renforcement de la CSS grâce à la coopération triangulaire : élargir les partenariats .....	59
VI. Conclusion .....	65

# Liste d'acronymes

<b>AASROC</b>	Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique
<b>ACFTA</b>	Zone de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN
<b>ACP</b>	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
<b>AGCID</b>	Agence chilienne de coopération internationale pour le développement
<b>ALECA</b>	Accord de libre-échange continental africain
<b>AMADER</b>	Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>ARC</b>	Centre régional pour l'Afrique
<b>ASA</b>	Afrique-Amérique du Sud
<b>AUDA</b>	Agence de développement de l'Union africaine
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BAPA</b>	Plan d'action de Buenos Aires
<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>BRICS</b>	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement
<b>CEA</b>	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
<b>CELAC</b>	Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes
<b>CPLP</b>	Communauté des pays de langue portugaise
<b>CSRA</b>	Centre de services régional pour l'Afrique
<b>CSS</b>	Coopération Sud-Sud
<b>DCF</b>	Forum pour la coopération en matière de développement
<b>DFID</b>	Ministère du Développement international du Royaume-Uni
<b>DIRCO</b>	Ministère des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud
<b>EAPD</b>	Agence égyptienne de partenariat pour le développement
<b>ECOSOC</b>	Conseil économique et social
<b>FfD</b>	Financement du développement
<b>FOCAC</b>	Forum sur la coopération sino-africaine
<b>FPD</b>	Forum des partenaires de développement
<b>GPEDC</b>	Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
<b>HEC</b>	Commission de l'enseignement supérieur du Pakistan
<b>IBAS</b>	Inde, Brésil et Afrique du Sud
<b>IGAD</b>	Autorité intergouvernementale pour le développement
<b>INVENT</b>	Entreprises et technologies innovantes pour le développement
<b>JPCC</b>	Commission permanente conjointe pour la coopération
<b>MCA</b>	Mécanisme de coordination de l'aide
<b>MCPS</b>	Stratégie de partenariat des pays membres
<b>MIAC</b>	Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Botswana
<b>NDB</b>	Nouvelle banque de développement
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>NSC</b>	Comité directeur national
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>PAAA</b>	Programme d'action d'Addis-Abeba
<b>PCA</b>	Position commune africaine
<b>PICI</b>	Initiative présidentielle en faveur des infrastructures
<b>PIFCSS</b>	Programme ibéro-américain visant à renforcer la coopération Sud-Sud
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>RCI</b>	Rwanda Cooperation Initiative
<b>RGB</b>	Comité de gouvernance du Rwanda
<b>SADC</b>	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
<b>SADPA</b>	Agence sud-africaine de partenariat pour le développement
<b>SEGIB</b>	Secrétariat général ibéro-américain
<b>SIDICSS</b>	Système intégré de données ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud et triangulaire
<b>TrC</b>	Coopération triangulaire
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOSSC</b>	Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud



# AVANT-PROPOS





## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE



**Mme Ahunna Eziakonwa**  
**Administratrice assistante et Directrice**  
**Bureau régional pour l'Afrique**  
**Programme des Nations Unies pour le développement**

Ce rapport – le premier de ce type en Afrique – marque une étape importante dans la coopération Sud-Sud (CSS); il renforcera la contribution de l'Afrique au Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030. Le Programme 2030 accorde une grande importance à la CSS, qui apparaît comme une composante essentielle de l'objectif 17, « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». Il reconnaît également le rôle que les pays en développement peuvent jouer dans l'échange de connaissances et de compétences dérivant de leurs propres expériences. En effet, l'essor de la CSS a été si rapide et si remarquable qu'elle constitue désormais un moyen non seulement efficace, mais aussi innovant et concret d'atteindre ces objectifs. La deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la CSS s'est tenue à Buenos Aires (Argentine) en mars 2019, quarante ans après l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires (BAPA), un document dans lequel les pays du Sud ont officiellement défini les principes de la CSS et se sont fixé des objectifs en la matière. Cette conférence BAPA+40 a été l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'à présent dans le domaine de la CSS, de se réjouir des avancées obtenues et de trouver d'autres moyens de poursuivre ces efforts à plus grande échelle.

L'Afrique a enregistré de réels progrès en définissant ses priorités et son programme de CSS, notamment grâce à l'adoption de l'Agenda 2063, à la mise en œuvre d'objectifs de développement par l'intermédiaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), réformé et rebaptisé Agence de développement de l'Union africaine (AUDA). La signature de l'Accord de libre-échange continental africain (ALECA) marque également le début d'une ère nouvelle pour les industries et les marchés africains. Les pays d'Afrique essaient de se tailler la part du lion sur la scène mondiale, tout en s'attendant à promouvoir la solidarité régionale et à assurer leur autonomie. Ils ont prouvé leur capacité à mettre en commun des solutions endogènes pertinentes à l'échelle régionale et adaptées au contexte. Par ailleurs, les pays institutionnalisent la CSS de différentes manières. Certains d'entre eux créent leurs propres agences et unités de CSS, développant des réseaux de coordination centralisés et facilitant l'évaluation des interventions relatives à la CSS. De tels efforts permettront de déployer les capacités nationales à l'échelle régionale, et de promouvoir ainsi davantage la mise en place de partenariats intra et interrégionaux. La panoplie de pratiques d'excellence adoptées sur le continent doit être reconnue et renforcée. Comme le montre ce rapport, la majorité des partenaires impliqués dans des activités de CSS sont africains, soulignant le caractère de plus en plus intra-africain de la Coopération. Ce document marque un tournant historique dans l'élaboration de rapports sur la CSS en Afrique. Il permettra de renforcer les échanges de connaissances et de savoirs techniques, et de mettre en avant les contributions importantes des pays africains en faveur de la CSS.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est honorée de soutenir les efforts de développement de l'Afrique. L'ONU élabore une stratégie à l'échelle du système afin d'encourager la CSS, laquelle sera généralisée dans toutes ses activités. Le PNUD, en particulier, continuera de promouvoir, en étroite coordination et collaboration avec l'UNOSSC, la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que moyen d'atteindre les objectifs du Programme 2030, comme expliqué dans son Plan stratégique 2018-2021.

Le PNUD considère que les coopérations Sud-Sud et triangulaire sont inscrites dans son ADN ; à ce titre, il propose des services dans trois domaines fonctionnels, conformément à sa Stratégie coopérative. Tout d'abord, le PNUD joue le rôle de « courtier du savoir » et propose des services tels que la mise en place d'échanges de solutions de développement à l'échelle mondiale. Il élabore actuellement des plateformes permettant d'améliorer la gestion des connaissances et le partage de compétences autour de solutions innovantes et fondées sur des données issues des pays du Sud. Le PNUD a mis au point les plateformes SSMART et Africa Solutions, qui présentent plus de 50 bonnes pratiques issues d'Afrique, et continuera de fournir une aide grâce à l'appui ciblé de ses bureaux de pays situés dans le monde entier. Le PNUD peut également intégrer des solutions nationales et régionales à la plateforme mondiale de l'UNOSSC, dont le champ d'action est en train de s'élargir sous la forme d'une « Galaxie Sud-Sud ». On envisage d'ailleurs de synchroniser les données des plateformes SSMART et Africa Solutions avec ce système. Le PNUD entend également utiliser la base de données de spécialistes de l'UNOSSC – connue sous le nom de liste WIDE – afin de mettre en avant des experts techniques nationaux de premier plan. Le PNUD est en mesure de recueillir des informations grâce à son vaste réseau d'experts en développement travaillant dans ses bureaux de pays, notamment dans le cadre de ses *Accelerator Labs* – des laboratoires nationaux reliés à ses bureaux régionaux – et de diffuser ces données au niveau mondial.

Le PNUD encourage la création d'un environnement propice à la CSS aux niveaux national et régional en proposant des services de conseil aux partenaires du Sud, afin de renforcer le développement des capacités institutionnelles en faveur de la CSS. Cela peut inclure l'amélioration des politiques, des cadres juridiques et des réglementations pour les rendre plus favorables à la CSS, ou le développement et le renforcement des capacités en matière de CSS. À mesure que l'Afrique continue de créer des agences, des unités, des stratégies et des systèmes en lien avec la CSS, le PNUD peut fournir une assistance technique aux pays désireux d'accroître leur leadership à l'échelle internationale. Le PNUD peut évaluer les capacités des structures de CSS, prodiguer des conseils stratégiques sur la création d'unités et de stratégies en matière de CSS, appuyer l'élaboration d'un système de coordination centralisé et améliorer les capacités en matière de planification, de politiques et de suivi de la CSS grâce à des recommandations stratégiques. L'assistance technique pourrait s'étendre à la création d'une base de données d'experts et prendre la forme d'un partenariat ; le PNUD pourrait servir d'intermédiaire et de conseiller, tout en favorisant le dialogue, les consultations et la concertation entre les acteurs de la CSS. Au niveau régional, le PNUD peut faciliter le dialogue politique en vue de renforcer l'intégration et la cohésion régionales, comme le préconise le BAPA. Pour ce faire, le PNUD pourrait fournir un appui aux forums de politique régionale organisés par les instances régionales, coordonner les discussions de politique régionale relatives aux dispositions administratives et juridiques, et soutenir la création de mécanismes de gouvernance régionaux ainsi que l'élaboration de rapports régionaux à l'instar du présent document, afin de rendre compte des principales tendances et perspectives. Le PNUD entend également aider les institutions régionales à prendre des engagements formels autour d'axes de développement clés.

Le PNUD propose aussi des services visant à promouvoir le dialogue international ainsi que la coordination et la collaboration à l'échelle du système. La CSS nécessite la mise en place de partenariats, laquelle peut être facilitée par le PNUD aux niveaux inter et intrarégionaux, via l'organisation de réunions et de conférences régionales, afin de favoriser des échanges horizontaux autour des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Le PNUD a déjà organisé deux événements de mise en relation Sud-Sud concernant la mise en œuvre des ODD, facilitant ainsi l'établissement de partenariats de CSS intra-africains, et planifie ces réunions selon une approche thématique. Le PNUD peut également aider, grâce à ses bureaux de pays, les responsables Sud-Sud à lancer des projets de coopération triangulaire dans plusieurs régions. Le PNUD peut faciliter l'alignement des financements en matière de CSS sur les priorités des pays. Il peut également aider ces derniers à joindre, gérer et superviser des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST). Tirant parti de sa présence internationale et de son Réseau de politiques mondiales, le PNUD se propose d'accroître la visibilité d'activités clés grâce à la recherche, à l'analyse et à une meilleure représentation dans les forums mondiaux.

Les solutions visant à accélérer le développement de l'Afrique doivent venir en premier lieu des efforts de CSS des pays africains, car les actions menées à l'échelle nationale produisent des résultats plus durables, à plus long terme. Le continent africain est en mesure de décider de son avenir, et le PNUD fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'accompagner sur cette voie et l'aider à tirer le meilleur parti de ses réussites.





## BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT



**Dr Mansur Muhtar**  
**Vice-président des programmes de pays**  
**Banque islamique de développement (BID)**

La publication de ce rapport ne pouvait être plus opportune, la communauté internationale s'étant réunie en mars 2019 en Argentine pour fêter le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (BAPA). Le BAPA a constitué une base solide pour la promotion de la coopération Sud-Sud (CSS). Depuis lors, la CSS a bouleversé le paysage de la coopération internationale au service du développement, et s'est imposée comme un moyen efficace de relever les défis économiques, politiques, sociaux et environnementaux à travers le monde.

Au cours de ces quarante dernières années, la Banque islamique de développement (BID) s'est tenue aux avant-postes en adhérant aux principes de la CSS et en les mettant en œuvre. Ses membres étant tous des pays du Sud, la BID a naturellement encouragé une approche de développement Sud-Sud dès sa création en 1974. Nous avons renforcé la coopération et l'échange de connaissances entre nos pays membres grâce à diverses initiatives. Nous croyons fermement que tous nos membres, indépendamment de leur niveau de développement, disposent de compétences dans un ou plusieurs domaines, susceptibles de bénéficier à d'autres pays.

L'important travail mené par la BID en Afrique au cours des quatre dernières décennies nous conforte dans l'idée que le continent, ses gouvernements et ses citoyens sont en mesure de trouver des solutions novatrices et endogènes qui peuvent être déployées à grande échelle et mises en commun grâce à la CSS. Beaucoup de pays d'Afrique connaissent une croissance économique soutenue, et l'ensemble du continent a accompli des progrès remarquables en ce qui concerne de nombreux indicateurs socioéconomiques en un laps de temps relativement court.

C'est pourquoi j'ai accueilli avec un enthousiasme sincère l'initiative du PNUD autour de l'élaboration de ce Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique. Elle est arrivée à point nommé, et je suis ravi que la BID ait pris part à la préparation de ce rapport dès le début. La BID est persuadée que cette initiative marquera un tournant pour la CSS en Afrique, facilitant la mise en place et l'adoption par les pays africains d'un processus unifié pour le suivi de la CSS. La BID est convaincue que ce rapport favorisera un « apprentissage en double boucle » en Afrique et dans le reste du monde. Dans un premier temps, la communauté de la CSS en Afrique apprendra à améliorer et à étendre le processus de recueil de données sur la CSS. Dans un deuxième temps, la BID apprendra à améliorer la CSS en tant que telle afin d'obtenir, plus rapidement, de meilleurs résultats sur le terrain.

La publication de ce rapport coïncide avec les efforts de repositionnement déployés par la BID pour répondre aux besoins de ses parties prenantes en devenant une « Banque de développeurs » et contribuer de manière significative à la mise en œuvre du Programme 2030.

J'aimerais profiter de cette occasion pour renouveler la promesse de la BID de servir de catalyseur d'engagements en matière de CSS, permettant ainsi aux pays membres, qu'ils soient africains ou non, d'échanger des connaissances, des compétences, des technologies et des ressources afin de renforcer leurs capacités et de trouver des solutions favorisant leur propre développement.



## BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA COOPÉRATION SUD-SUD



**M. Jorge Chediek**

**Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud  
Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud**

Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) est fier d'accueillir ce Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique, et salue les efforts déployés par les pays africains pour documenter et déployer leurs pratiques en matière de CSS. Espérons que ce rapport ouvrira la voie à une dynamique pérenne qui s'intensifiera à mesure que de nouveaux pays d'Afrique rejoindront cette initiative menée par l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et le Centre de services régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique, en étroite collaboration avec l'UNOSSC.

Ce rapport, qui bénéficie de l'appui d'institutions régionales telles que l'AUDA-NEPAD, le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et la Banque islamique de développement (BID), met en exergue des données issues de plusieurs pays d'Afrique. Non seulement les pays africains améliorent leurs cadres de CSS nationaux, mais ils encouragent également le dialogue politique à l'échelle nationale et régionale autour des questions institutionnelles et politiques clés qui favorisent la CSS en Afrique. Cela renforce à son tour la collaboration, l'intégration et la mise en place de partenariats intra-africains en vue de la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

L'UNOSSC considère que le suivi de la CSS et l'établissement de rapports en la matière sont essentiels pour réussir sa mise en œuvre. En effet, le Rapport de la 19<sup>e</sup> session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud indique que la création de mécanismes plus solides pour systématiser la coordination, le suivi et l'établissement de rapports est l'un des six axes qui permettraient de faire de la CSS un moteur puissant d'innovation, d'efficacité, d'efficience, de viabilité et de croissance.

L'UNOSSC s'efforce lui-même de mieux documenter la coopération au service du développement au niveau mondial et prépare, en collaboration avec l'ONU, le Rapport annuel du Secrétaire général des Nations Unies sur l'état de la coopération Sud-Sud. Notre bureau appuie également l'élaboration du premier rapport indépendant sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ce dernier se penchera sur l'historique et la transformation des cadres de collaboration au service d'une telle coopération et examinera des moyens de les soutenir davantage, ainsi que la manière dont ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du Programme 2030.

Outre ces initiatives, l'UNOSSC s'est engagé, dans son cadre stratégique 2018-2021, à améliorer la cohérence et la coordination de l'appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire dans l'ensemble du système. Ce cadre met principalement l'accent sur le soutien aux États membres pour éclairer les politiques. L'UNOSSC s'est également engagé à renforcer les capacités des États membres et a déjà organisé plusieurs consultations à cet égard en amont de la conférence BAPA+40. Nous avons aussi créé un mécanisme de coordination interorganisations qui renforce les efforts de collaboration des Nations Unies.

Par ailleurs, nous avons conçu un portail en ligne innovant, [www.unsouthsouth.org](http://www.unsouthsouth.org), qui met en avant le travail de nombreux partenaires sur la coordination Sud-Sud et triangulaire, et qui favorise l'échange de connaissances, la mise en place de partenariats et le plaidoyer.

En outre, l'UNOSSC recueille, documente et diffuse des solutions de développement dans le cadre de sa série « Sud-Sud en action » ; plus de vingt numéros supplémentaires sont en préparation. Nous avons également publié deux documents sur les bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire, qui présentent plus de cent solutions proposées par des pays du Sud autour des 17 objectifs de développement durable (ODD). J'espère que les pays d'Afrique qui ont participé à ce rapport continueront de contribuer au partage de solutions sur le portail et dans d'autres numéros de la série « Sud-Sud en action ».

La CSS a le pouvoir de transformer notre monde en proposant des solutions uniques appropriées au contexte africain. C'est la raison pour laquelle ce rapport est si important pour notre continent. L'UNOSSC est prêt à aider l'Afrique à prendre son avenir en main.



## BÉNIN

---



**M. Aurélien A. Agbénonci**  
**Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération**  
**République du Bénin**

Ce Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique est l'occasion pour les acteurs de la CSS de mesurer les progrès accomplis par les pays en développement en matière d'entraide vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), à la fois de manière individuelle et collective.

La première initiative du Bénin en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire remonte à 2007, année où le pays a conclu un accord de coopération avec le Bhoutan et le Costa Rica, avec l'aide des Pays-Bas. Dans le cadre de cet accord, les trois pays ont mis en œuvre un programme de développement durable dans les domaines prioritaires de l'agriculture, du tourisme, de la biodiversité, de la promotion des énergies durables, et de la problématique hommes-femmes.

Depuis lors, le Bénin a saisi la CSS comme une occasion de mettre au point des solutions innovantes, qui sont adaptées au contexte national et qui répondent aux défis du développement durable.

Des partenariats établis avec le Brésil, Cuba et l'Inde ont contribué à créer des emplois, à renforcer les capacités des petits agriculteurs au Bénin, à encourager l'échange de connaissances et de compétences et à élaborer des projets communs.

Le gouvernement du Bénin est convaincu que la CSS peut accélérer le développement de pays partageant les mêmes réalités et, surtout, des contraintes identiques en matière d'accès au capital sur les marchés financiers internationaux, et d'acquisition de savoir-faire et de technologies avancées.

C'est tout naturellement que le gouvernement du président de la République du Bénin, M. Patrice Talon, a intégré cette forme de coopération prometteuse dans sa vision et sa stratégie en matière de développement durable. La CSS figure ainsi au cœur de tous ses programmes de développement, notamment du Programme d'actions du gouvernement 2016-2021 et dans le Plan national de développement.

La Rencontre internationale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant qu'outil d'accélération des ODD, qui s'est tenue à Cotonou du 21 au 23 février 2017, a été l'occasion pour le gouvernement du Bénin de montrer son engagement en faveur de la CSS. Le gouvernement entend également intégrer la CSS à sa stratégie afin d'atteindre les objectifs de développement fixés aux niveaux international et régional, à savoir les ODD du Programme 2030 et ceux de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

La République du Bénin appelle à l'intensification et au renforcement de la CSS. La deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40), organisée en mars 2019 dans la capitale argentine, a constitué sans aucun doute une avancée majeure vers la réalisation de cet objectif pour le bien-être du peuple d'Afrique, y compris le Bénin.

La coopération Sud-Sud peut compter sur mon soutien indéfectible.



## BOTSWANA



**Dr Unity Dow**  
**Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**  
**République du Botswana**

C'est un réel plaisir pour moi de présenter la contribution du Botswana au tout premier rapport sur la coopération Sud-Sud (CSS) en Afrique.

Ce Rapport fait suite aux promesses formulées par les chefs d'État et de gouvernement lors de l'adoption, en septembre 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La CSS s'impose rapidement comme le meilleur moyen pour les pays de mobiliser des ressources en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD).

Le Botswana reste investi dans tous les aspects de la CSS. Le pays s'engage par ailleurs à coopérer avec les autres pays en développement en vertu des Principes de Nairobi, qui incluent la solidarité, le respect de la souveraineté nationale, l'appropriation nationale, l'égalité, la non-conditionnalité, la non-ingérence et les avantages mutuels.

À cette fin, nous avons entrepris d'institutionnaliser les activités de CSS, tout d'abord en définissant une « Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire », puis en contribuant au premier Rapport régional africain.

Nous considérons la CSS comme un outil majeur qui nous permettra d'atteindre nos objectifs de développement, conformément à notre feuille de route, Vision 2036, et à notre onzième Plan national de développement pour la période 2017-2023. La coopération technique et économique entre le Botswana et les autres pays en développement est orientée par les objectifs de la stratégie Vision 2036, et notamment la création d'une économie diversifiée, reposant sur l'exportation et le dynamisme du secteur privé.

En matière de coopération technique, nous souhaitons établir des partenariats visant à développer le capital humain, pour favoriser une économie fondée sur le savoir. Ces partenariats incluent notamment des possibilités de formation et des bourses permettant d'améliorer les connaissances et compétences des Botswanais. Nous sommes également prêts à partager notre savoir-faire avec les pays du Sud dans nos domaines de compétences, notamment la gouvernance politique, la gestion macroéconomique, la production de viande bovine, la santé animale, le tourisme et l'exploitation minière.

L'économie diversifiée et créatrice d'emplois que nous voulons bâtir nécessite des infrastructures et des ressources financières. Par conséquent, nos efforts de coopération économique ciblent les infrastructures dans le secteur des transports, des communications et de l'énergie. Par exemple, le Botswana participe à des projets d'infrastructure majeurs, qui contribuent également à l'intégration et au développement économiques au niveau régional. Il s'agit notamment de la construction du pont de Kazungula et de la création d'un poste-frontière unique (projet commun avec la Zambie) et de la construction du port sec de Walvis Bay (projet commun avec la Namibie).

En ce qui concerne le financement des activités de CSS, le Botswana continuera d'utiliser les lignes de crédit et les subventions allouées aux pays du Sud. Le pays recourra également à la coopération triangulaire pour financer des partenariats, conformément aux Principes de Nairobi.

C'est dans ce contexte que nous publions des données récentes relatives aux activités de CSS dans lesquelles le Botswana est impliqué. Par ailleurs, nous avons l'intime conviction que les mesures concrètes qui découleront du 40e anniversaire du Plan d'action de Buenos Aires lors de la deuxième Conférence sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40) donneront au Botswana et aux autres pays en développement l'occasion de mettre en commun leurs expériences et de dessiner l'avenir de la CSS, qui s'avère essentielle à la réalisation des ODD.



## CÔTE D'IVOIRE

---



### **Ministère des Affaires étrangères République de Côte d'Ivoire**

Fondée sur l'idée de rapports moins restrictifs, la coopération Sud-Sud (CSS) joue depuis quelques années un rôle majeur dans les partenariats internationaux en faveur du développement. La CSS offre une perspective plus large et des solutions adaptées aux réalités spécifiques des pays, et constitue l'un des meilleurs moyens de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Depuis son indépendance, la Côte d'Ivoire s'est toujours attachée à tirer le plus grand bénéfice de ses relations diplomatiques. Toutefois, face aux nouveaux défis de développement mis en exergue dans le Programme 2030 mondial et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le pays compte sur la promotion des bonnes pratiques en matière de CSS – un instrument normatif pour réformer le cadre institutionnel, organisationnel et opérationnel qui guide sa diplomatie économique.

L'Afrique – la Côte d'Ivoire en particulier – a accompli des progrès indéniables. Ces derniers doivent être soutenus pour accroître l'efficacité des interventions menées dans le pays, mais aussi des efforts déployés au niveau de la chaîne de gestion interne et externe, du point de vue du développement économique, social et environnemental.

Des projets de premier plan sont en cours dans le cadre de la CSS, notamment en matière d'infrastructures structurelles, ce qui améliore de manière durable le bien-être des populations. Les groupes les plus défavorisés – les femmes et les jeunes – prennent confiance en eux et en leur avenir grâce au transfert de connaissances et aux modèles Sud-Sud.

La CSS représente un vivier d'innovations et de possibilités à même de consolider les pratiques d'excellence en matière de développement. Je reste persuadé que le continent africain, le mieux placé pour expérimenter durablement les nombreux partenariats présents dans tous les secteurs, sera en mesure de capitaliser sur ces bonnes pratiques en vue d'atteindre ses objectifs de développement avec l'aide de la CSS.



## DJIBOUTI

---



**Mme Mouna Yonis Hoche**  
**Directrice de la Coopération internationale et de l'Intégration régionale**  
**Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**  
**République de Djibouti**

Après son indépendance, la République de Djibouti s'est engagée dans des projets de coopération bilatérale et multilatérale avec plusieurs partenaires traditionnels, notamment la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies – dont le PNUD –, ainsi que les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et l'Union européenne. Cette coopération a évidemment produit des résultats sur le terrain en termes de subventions, de prêts, d'aide technique et matérielle et de formation pour les fonctionnaires.

Toutefois, depuis l'an 2000, le volume de l'aide apportée par ces donateurs traditionnels a considérablement diminué, ce qui a conduit Djibouti à diversifier ses partenariats avec le reste du monde, en particulier avec un grand nombre de pays du Sud, tels que l'Inde (2003), Cuba et la Turquie (2014). Sur le continent africain, des accords de coopération ont été établis avec des pays voisins comme l'Éthiopie et le Soudan, mais aussi avec les pays francophones d'Afrique du Nord et de l'Ouest : l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie. Au Moyen-Orient et en Asie, Djibouti a notamment conclu des accords de coopération avec l'Arabie saoudite et la Malaisie. Pour assurer la sécurité alimentaire, le pays a noué des partenariats de coopération avec l'Éthiopie et le Soudan, qui ont fourni des terres arables.

Djibouti travaille à la mise en œuvre de la Vision Djibouti 2035 et applique, depuis 2014, une Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), qui représente le premier plan quinquennal du pays (2015-2019). Avec la SCAPE, Djibouti vise principalement à moderniser ses infrastructures, à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté ainsi que les inégalités sociales et territoriales. Dans cette optique, le gouvernement continue de développer ses relations diplomatiques et de chercher des projets de coopération internationale plus actifs afin d'intensifier et de diversifier ses activités de coopération économique, financière et technique en s'appuyant sur ses relations bilatérales et multilatérales avec les pays du Sud.

Djibouti a ainsi établi des partenariats avec de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du monde arabe grâce à ses chancelleries présentes dans le monde entier. Ces accords de partenariats se présentent généralement sous la forme de traités d'amitié, de comités mixtes et d'accords de coopération, qui ont permis à Djibouti de renforcer ses relations commerciales avec certains pays voisins (par exemple l'Éthiopie, la Somalie et le Yémen) ainsi qu'avec des pays du Moyen-Orient (par exemple l'Arabie saoudite, Dubaï et le Koweït). Ce type de coopération a également favorisé la formation de médecins (avec Cuba, le Maroc, la Tunisie) et permis à des étudiants de fréquenter des universités d'Afrique francophone (en Algérie, au Maroc et au Sénégal) mais aussi d'Inde, de Malaisie et de Turquie. Par ailleurs, Djibouti encourage l'intégration et la coopération régionales en participant activement à des forums tels que le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Dans les domaines de l'enseignement supérieur et du transfert de connaissances, Djibouti a bénéficié de l'échange de connaissances et de compétences, en particulier avec les pays du Sud. Par exemple, le pays a mis en place des partenariats avec l'Université d'Addis-Abeba en 2013 pour les diplômés de géologie, et avec l'université Cheikh-Anta-Diop, à Dakar, dans le domaine des sciences humaines. De même, depuis 2011, une coopération plus étroite avec l'Agence universitaire de la francophonie (un réseau mondial d'établissements d'enseignement supérieur francophones) a permis de moderniser et de transformer l'Université de Djibouti. Afin de mieux gérer le nombre croissant d'étudiants, des partenariats ont été établis avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études en master et en doctorat.



## ÉTHIOPIE



**M. Admasu Nebebe**  
**Ministre d'État à la Coopération économique**  
**République fédérale démocratique d'Éthiopie**

Le gouvernement éthiopien s'efforce de mettre en œuvre le Plan national de croissance et de transformation (*Growth and Transformation Plan – GTP II*) afin de refléter sa vision à long terme : faire en sorte que l'Éthiopie accède au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025. Le GTP oriente les priorités de développement à moyen terme du pays et fournit un cadre pour aligner les efforts des acteurs non étatiques nationaux avec ceux des partenaires de développement extérieurs.

En raison du manque criant d'infrastructures, l'Éthiopie nécessite chaque année d'importants investissements en matière d'infrastructures et de services économiques et sociaux. La majorité de ces investissements sont financés par des sources nationales grâce aux recettes fiscales. Toutefois, il est essentiel pour le pays de mobiliser des ressources supplémentaires provenant de sources extérieures afin de répondre aux besoins de financement nécessaires pour atteindre les cibles du GTP et des ODD. Pour ce faire, le gouvernement éthiopien noue de nombreux partenariats, y compris avec des économies émergentes et en développement, dans le cadre desquels un cadre de coopération Sud-Sud (CSS) sera crucial.

Le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) de 2015 considèrent la CSS comme un cadre de coopération internationale efficace. Grâce à la CSS, les pays en développement devraient pouvoir bénéficier de différentes possibilités et mieux collaborer entre eux, en complément des flux traditionnels et toujours dominants d'échanges commerciaux, d'investissements, d'aide au développement et de coopération technique Nord-Sud.

Bien que l'élaboration et le déploiement d'un cadre national officiel de CSS aideront l'Éthiopie à mieux orienter ses partenariats avec les autres pays en développement, plusieurs secteurs bénéficient déjà dans le pays de la croissance organique et du développement de sa collaboration avec des économies émergentes et en développement. La santé, l'agro-industrie, l'éducation, le commerce en ligne, les technologies de l'information, la biodiversité, la politique du travail et la construction routière sont quelques-uns des domaines actuellement ciblés par des partenariats.

Malgré tout, l'élaboration d'un cadre de CSS s'avère nécessaire en Éthiopie, lequel devra éventuellement être appuyé ultérieurement par des cadres politiques et juridiques. Par la suite, des stratégies et des programmes devront être mis en place dans chaque secteur pour déterminer l'utilisation des possibilités de CSS ainsi que les modalités de partage d'expériences et de connaissances dans le domaine concerné.

Pour les raisons citées précédemment, les premières données consolidées sur la CSS en Éthiopie serviront à constituer une base d'informations plus complète et à élaborer des rapports sur le sujet à l'avenir.

Enfin, je souhaite remercier le Bureau régional du PNUD et toutes les personnes qui ont participé à la collecte de ces données. Je suis ravi de présenter cet ensemble de données dans le cadre de ce Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique. Nous attendons avec impatience le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence de Buenos Aires sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40).



## KENYA



**Dr Julius Muia**  
**Secrétaire principal**  
**Département d'État à la planification**  
**République du Kenya**

Le Kenya continue de soutenir la coopération Sud-Sud (CSS) en tant que moyen essentiel pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Toutes les activités de CSS menées au Kenya sont coordonnées par le département d'État à la Planification, rattaché au ministère des Finances et de la Planification. En tant que nation, nous sommes heureux de contribuer au Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique, et de saisir cette occasion pour mettre en avant l'expérience kényane.

Le Kenya mène des activités de CSS depuis son indépendance, en 1963. Il a été l'un des premiers à promouvoir la collaboration entre les pays en développement, initialement dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement (CTPD), puis de la coopération Sud-Sud qui l'a remplacée. Nous avons évolué au gré de la dynamique fluctuante du monde en développement, qui a renforcé la nécessité d'étendre la portée de la collaboration à tous les aspects du développement, et non plus à la seule coopération technique.

Actuellement, le Kenya collabore avec de nombreux pays en développement à travers le monde sur un vaste éventail de sujets tels que l'échange de connaissances et de compétences, la promotion des sciences, de la technologie et de l'innovation, la promotion du commerce et de l'investissement, ainsi que la solidarité autour de diverses questions qui concernent les pays du Sud. Cependant, le pays ne dispose pas de cadre institutionnel, juridique ou politique approprié pour gérer la CSS. Par conséquent, la coordination de la coopération Sud-Sud et triangulaire est loin d'être suffisante, puisqu'un grand nombre d'institutions et d'agences collaborent généralement à leurs niveaux respectifs sans se sentir obligées de rendre compte de cette coopération à l'Unité Sud-Sud rattachée au ministère responsable de la planification (actuellement, le ministère des Finances et de la Planification).

Le Kenya a toutefois tenté à plusieurs reprises de centraliser l'établissement de rapports de suivi-évaluation sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ces tentatives incluent la création d'un Comité technique permanent Sud-Sud en 2007, dont les membres étaient issus de 15 ministères ou agences et dont l'objectif était d'améliorer la gestion de la coopération entre les institutions et agences kényanes et les institutions des autres pays du Sud. Ce Comité permanent a été étendu à 17 membres en 2009. Après avoir organisé avec succès la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2009, le Kenya a de nouveau tenté d'institutionnaliser la gestion de la CSS.

Le Comité permanent a déployé des efforts considérables pour recueillir des données et mettre à jour les profils institutionnels sur la CSS, ce qui a abouti à l'élaboration d'une étude exploratoire intitulée « Évaluation des options pour la création d'un centre Sud-Sud par le gouvernement du Kenya ». Cette étude exploratoire recommandait de créer un centre Sud-Sud afin de coordonner toutes les activités de CSS au Kenya. Cette recommandation a suscité des réactions enthousiastes et a été suivie d'importantes consultations au sein du gouvernement, à la suite desquelles le président a publié un décret dans le journal officiel en 2012 pour demander la création d'un centre Sud-Sud. Des bureaux appropriés ont été repérés, les premiers membres du personnel ont été recrutés et un budget initial a été alloué pour aider à la création du centre. Pour autant, le Centre Sud-Sud n'était pas entièrement opérationnel.

Depuis, le Kenya a réitéré sa tentative d'institutionnaliser la CSS en réformant le Comité permanent et en augmentant le nombre de ses membres afin de réunir plus de 40 institutions. Ce nouveau Comité permanent a été mis en place le 25 septembre 2018 et doit soutenir la mise en œuvre d'un projet de feuille de route pour l'élaboration d'une politique puis la création d'un cadre juridique et institutionnel officiel visant à appuyer la gestion de la coopération Sud-Sud et triangulaire au Kenya.

Depuis 2013, le gouvernement s'est efforcé de renforcer les capacités de ses agents en matière de gestion de la CSS. Toutefois, d'autres efforts sont nécessaires afin d'améliorer la visibilité de la coopération Sud-Sud et triangulaire au Kenya et de soutenir la formalisation, l'établissement de rapports de suivi-évaluation et la gestion globale de ce type de coopération. Le Kenya a besoin d'une aide technique et financière pour élaborer les cadres politiques et juridiques, et pour créer une institution responsable de la gestion de la CSS. Nous avons également besoin d'aide pour renforcer de manière intensive les capacités de gestion de la coopération Sud-Sud et triangulaire des membres du Comité technique permanent, ainsi que pour élaborer une base de données locale sur les centres d'excellence et les bonnes pratiques et solutions.

La CSS a été intégrée au Troisième plan à moyen terme du Kenya (2018-2022) et au Cadre de dépenses à moyen terme (2019/20-2021/22). À l'avenir, des efforts ciblés seront déployés en vue de centraliser la gestion de toutes les activités de CSS au Kenya et de veiller à ce que le pays tire le meilleur parti de ses avantages, sans négliger la coopération Nord-Sud.





## LESOTHO

---



**Monsieur le Ministre**  
**M. Tlohelang Peter Aumane**  
**Ministère de la Planification du développement**  
**Royaume du Lesotho**

De par sa situation géographique, le Lesotho est à la fois bénéficiaire et fournisseur de l'aide au développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud (CSS). Le Lesotho étant un petit pays, tant par sa taille que par son économie, il ne participe qu'à une poignée de projets relevant de la CSS. Comme beaucoup d'autres pays du Sud en développement, le Lesotho n'a établi aucun rapport sur ces initiatives. Toutefois, avec la publication de ce premier rapport, le gouvernement du Lesotho s'engage à rendre compte annuellement des activités de CSS, puisque cette dernière apparaît comme l'un des nombreux moyens pour le pays de recevoir de l'aide de ses voisins et de leur en offrir, lorsque cela relève du possible. Le fait de rendre compte des initiatives de CSS aidera le pays à réfléchir aux avantages économiques tirés de cette coopération et à les évaluer.

La CSS se fonde sur le respect mutuel et un partenariat équitable entre les pays bénéficiaires et donateurs. Elle vise également à intensifier les efforts nationaux et à favoriser le développement et le renforcement des capacités. Par ailleurs, la CSS accélère la mise en œuvre des projets, diminue les coûts de transaction et offre un meilleur coût-avantage, entre autres. Dans ce contexte, l'aide peut prendre la forme d'un savoir-faire technique, de ressources financières (appui budgétaire, financement de projets), d'une expertise, d'un transfert de compétences et de bien d'autres modalités. La CSS devrait accélérer les initiatives de développement du Royaume du Lesotho, qui élabore actuellement son deuxième Plan quinquennal national de développement stratégique (*Second National Strategic Development Plan – NSDP II*).

Le NSDP II vise principalement à stimuler la création d'emplois et à assurer une croissance inclusive. Il sera possible d'atteindre ces objectifs grâce à la promotion d'une croissance économique durable et de la création d'emplois dans le secteur privé, au renforcement du capital humain, au développement d'infrastructures favorables et à la consolidation des systèmes de gouvernance et de responsabilité. Plusieurs moyens permettront d'atteindre ces cibles prioritaires : le renforcement de la compétitivité du secteur privé, l'augmentation des niveaux d'emploi dans les secteurs productifs, les progrès de la technologie – notamment dans la recherche –, l'amélioration de la productivité agricole grâce à une intégration verticale accrue et à la création de valeur, l'amélioration des services de santé, l'éducation des orphelins et la diversification des programmes proposés par les établissements d'enseignement supérieur afin de proposer aux apprenants des compétences adaptées au marché du travail.

Le ministère de la Planification du développement a été chargé de rendre compte des programmes et des initiatives de développement et continuera d'œuvrer en ce sens, en établissant notamment des rapports de suivi-évaluation de la CSS.

## MADAGASCAR



### **Rédigé par le Secrétariat permanent chargé de la coordination de l'aide Bureau du Premier ministre République de Madagascar**

L'aide publique au développement (APD) est une source de financement majeure pour Madagascar. Si les donateurs se montraient réticents à débloquer des fonds après la crise institutionnelle de 2009-2012, le retour de l'ordre constitutionnel en 2015 a permis au pays de retrouver l'appui de partenaires techniques et financiers, améliorant ainsi progressivement sa situation économique et sociale. Ces dernières années, les partenaires techniques et financiers ont réintégré les infrastructures d'aide au développement de Madagascar et l'APD a augmenté de manière constante, atteignant 717 millions de dollars US en 2017.

La coopération Sud-Sud (CSS) et la coopération triangulaire représentent près de 26 % de l'APD reçue par Madagascar, principalement de la part d'États d'Asie (la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande) et du Maroc. La Chine est le partenaire majeur de Madagascar ; les relations économiques et diplomatiques entre les deux pays remontent à 1972. Ils coopèrent dans plusieurs domaines : la santé, l'aide humanitaire, le soutien aux infrastructures, le secteur productif et le commerce.

Madagascar est membre de nombreux groupes régionaux. Le pays est représenté dans ces groupes par la direction de l'Intégration régionale du ministère des Affaires étrangères. Cette dernière, en tant qu'entité coordinatrice, contribue de manière cruciale à optimiser la participation de Madagascar à des groupes tels que l'Union africaine, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA), la Commission de l'océan Indien (COI) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Généralement, cette coordination se fait dans tous les services techniques du gouvernement, au sein de comités nationaux spéciaux qui réunissent des acteurs du secteur public et du secteur privé.

La capacité de Madagascar à coopérer avec des pays du Nord et du Sud est étayée par un réseau industriel en pleine expansion dans le secteur textile, un environnement économique en amélioration constante et une agriculture diversifiée.

À la suite des élections présidentielles de 2018, Andry Rajoelina a été investi dans ses fonctions le 19 janvier 2019. La transition entre deux présidents élus se déroulait de façon pacifique pour la première fois, permettant ainsi de préserver les progrès accomplis en matière de paix, de stabilité et de développement économique.

Plusieurs documents stratégiques seront rédigés cette année, notamment la Vision 2030 pour Madagascar et le Plan national de développement. Cette année sera donc particulièrement propice à la finalisation de la politique de coopération au service du développement, dont l'une des composantes concernera la stratégie de CSS. Cette dernière diffèrera, par définition, de la stratégie mise en œuvre avec les partenaires « traditionnels ». La politique de coopération au service du développement formalisera le rôle de chaque personne impliquée dans la chaîne de gestion de la coopération au service du développement.

La promotion de la CSS à Madagascar vise principalement à mobiliser des soutiens techniques et financiers supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement et atteindre les ODD. Ses objectifs spécifiques consisteront à diversifier et à multiplier les partenariats techniques et financiers de Madagascar, mais aussi à promouvoir l'expertise du pays dans certains domaines sur la scène internationale.

De par ses fonctions, le Secrétariat technique permanent chargé de la coordination de l'aide est l'organe principal de coordination de l'aide du pays et semble être la structure la mieux indiquée pour gérer la CSS.

Bien que la CSS existe déjà à Madagascar, il serait utile de la renforcer au moyen d'un cadre permettant de tirer le meilleur parti des avantages et du potentiel offerts par le commerce Sud-Sud. En parallèle, il convient de faciliter les partenariats et les innovations, de mettre en pratique les projets prometteurs à plus grande échelle et d'accroître le transfert de connaissances autour de solutions de développement adaptables.

Une véritable volonté politique s'affirme pour renforcer la CSS et le potentiel d'amélioration est considérable dans ce domaine, puisque Madagascar n'a conclu, jusque là, que peu d'accords de coopération avec les États africains. En outre, le contexte actuel semble particulièrement propice à la promotion et à l'intensification de la CSS. Madagascar s'efforcera de maintenir la dynamique positive créée par l'enquête BAPA+40 et d'obtenir des résultats notables et probants sur le court terme.



## UGANDA



**Matia Kasaija (membre du Parlement)**  
**Ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique**  
**République d'Ouganda**

Depuis l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires (PABA) en 1978, la coopération Sud-Sud (CSS) a proposé un nombre croissant de solutions pour répondre aux enjeux de développement communs aux pays du Sud. Le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaissent l'utilité de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Loin de se substituer à la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud s'avère de fait complémentaire.

L'Ouganda a rédigé une déclaration de politique générale actualisée sur la contribution de la coopération Sud-Sud et triangulaire au développement du pays. Cette déclaration présentait également le programme de l'Ouganda pour appuyer les moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). Elle était destinée à alimenter ce premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique. Ce rapport a apporté un éclairage instructif lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, organisée en mars 2019.

L'aspiration de l'Ouganda à devenir une nation moderne et prospère d'ici à 2040 et sa volonté de réaliser l'ambitieux Programme de développement à l'horizon 2030 exigent des alliances mondiales à même d'offrir des solutions concrètes aux enjeux de développement auxquels le pays est confronté. En vertu de ces aspirations, telles qu'inscrites dans son deuxième Plan national de développement (2015/16-2019/20), le gouvernement ougandais apprécie pleinement la contribution de la coopération Sud-Sud et triangulaire à son programme de développement. La coopération Sud-Sud a permis à l'Ouganda de bénéficier de solutions inédites, sous la forme de partage de connaissances et d'échange de bonnes pratiques entre partenaires travaillant sur des problématiques de développement communes, mais aussi d'assistance technique, de transferts de technologies ou encore de soutien financier à la réalisation d'objectifs de développement. L'Ouganda va donc continuer d'offrir un environnement propice aux partenariats Sud-Sud.

En tant que président du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, l'Ouganda entend renforcer la disposition des pays africains à recourir à la coopération Sud-Sud, y compris dans le domaine du commerce, dans le but de donner naissance à des initiatives telles que la zone de libre-échange africaine. Nous souhaitons par ailleurs renforcer le partage d'informations, tout en continuant à encourager les activités conformes aux principes de la coopération Sud-Sud, à savoir l'intérêt mutuel, la souveraineté, l'appropriation, l'égalité, l'absence de conditionnalités et la non-ingérence.

Je suis heureux de présenter une série d'actions de coopération Sud-Sud et triangulaire qui ont été menées en Ouganda au cours de l'année passée. L'Ouganda a bénéficié de plusieurs partenariats dans divers domaines stratégiques. Dans le domaine de la santé, le gouvernement a coopéré avec la Zambie, le Rwanda, le Zimbabwe et le Mexique. Le gouvernement a collaboré avec l'île Maurice en matière de gouvernance. La coopération avec la Chine et l'Éthiopie a été renforcée dans les domaines de l'industrialisation et de la construction d'infrastructures. La Corée du Sud a joué un rôle crucial dans le développement des entreprises et la gestion des réfugiés en Ouganda. Nos partenariats avec la République de Corée, l'Inde, le Nigéria et l'Égypte nous ont permis de renforcer le système éducatif et la formation professionnelle. L'ensemble de ces partenariats ont contribué à notre programme national de développement.

L'Ouganda a également démontré son engagement et sa capacité à proposer des solutions de développement à d'autres pays. L'Ouganda participe ainsi au maintien de la paix en Somalie dans le cadre de la Mission régionale de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et entend poursuivre ce soutien dans un avenir proche. Le pays a également apporté son soutien dans le domaine des politiques relatives aux réfugiés et à l'immigration. À l'occasion de son Sommet de solidarité sur les réfugiés organisé en 2017, l'Ouganda a fait montre d'une approche innovante et originale visant à renforcer la résilience des réfugiés en leur donnant les moyens de « s'aider eux-mêmes ». Le pays a pris par ailleurs des engagements notables dans le domaine de la santé, en particulier concernant la réponse humanitaire d'urgence aux épidémies telles qu'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), au Libéria et en Sierra Leone. À la suite des récentes découvertes de pétrole en Afrique de l'Est, l'Ouganda a fourni une assistance technique au Kenya et à la Tanzanie pour la gestion pétrolière et gazière, en particulier en matière d'élaboration de politiques minières.

Plusieurs enseignements notables ont été tirés en Ouganda au cours de l'année passée ; je souhaiterais en citer quelques-uns. Premièrement, il faut instaurer un environnement réglementaire et de mise en œuvre sain et de nature à faciliter le renforcement de la coopération Sud-Sud. Ancrer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les politiques de coopération et de partenariat existantes est primordial pour favoriser le développement durable et orienter les prises d'engagements futurs. Deuxièmement, l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud et triangulaire est importante pour assurer une coordination efficace. Chaque pays devrait désigner un ministère chargé d'encourager ces deux formes de coopération, garantissant ainsi l'adaptation des actions prévues de coopération Sud-Sud au contexte local. Cela permettra également d'augmenter la flexibilité de mise en œuvre des actions de l'ensemble des partenaires, afin d'atteindre les résultats de développement attendus. Troisièmement, le partage de connaissances constitue un aspect essentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire mais nécessite la mise en place de lignes directrices appropriées pour pouvoir contribuer efficacement aux solutions de développement. L'appui technique ponctuel sous la forme de transfert de connaissances par le biais de formations ou de visites d'analyse comparative s'est révélé inefficace. Pour un impact durable, il est nécessaire d'engager des actions de formation continue et d'impliquer les responsables de mise en œuvre ainsi que les utilisateurs finaux. À cet égard, le soutien de partenaires de développement est crucial pour faciliter des engagements de long terme, avec les pays participants, en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire.

La présente déclaration portant uniquement sur les activités lancées au cours de l'année passée, le gouvernement ougandais prépare actuellement un rapport complet sur la coopération Sud-Sud, qui sera rendu public en 2019 et couvrira l'ensemble des actions menées au cours des cinq dernières années. Le gouvernement s'est engagé à publier des rapports de cette nature de façon régulière, dans le but d'encourager le débat et le dialogue politique sur la coopération Sud-Sud au service du développement durable.

Pour finir, je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance au Programme des Nations Unies pour le développement et aux autres parties prenantes impliquées dans la rédaction de ce rapport. J'adresse un appel à nos partenaires pour soutenir notre pays dans l'atteinte de ses objectifs de développement par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire, telle que présentée dans le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.





## RWANDA



**M. Louis-Antoine Muhire**  
**Président-directeur général**  
**Rwanda Cooperation Initiative**  
**République du Rwanda**

Le Rwanda a accompli des progrès significatifs en matière de développement et est persuadé que la coopération Sud-Sud (CSS) et la coopération triangulaire offriront de plus en plus de solutions à des problèmes de développement communs, en particulier dans le cadre de la coopération internationale.

Le Rwanda aimerait profiter de cet avant-propos pour souligner son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire, et de la mise en œuvre des ODD. Cet avant-propos contribue au Premier rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique, qui était la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40) organisée en mars 2019, quarante ans après l'adoption du BAPA.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine et son premier plan décennal de mise en œuvre (2014-2023) visent à construire une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale.

Dans le cadre de ces efforts de coopération mondiaux, il est nécessaire d'établir un mécanisme panafricain coordonné afin de mettre en commun des solutions durables aux différents défis de développement auxquels se heurtent les pays en développement.

Grâce à son approche visionnaire, à sa volonté politique et à son leadership, le gouvernement du Rwanda a approfondi ses connaissances et son expertise, et adopté de bonnes pratiques dans ces domaines. Ces initiatives clés, connues sous les noms de « Solutions endogènes » (*Home Grown Solutions* – HGS) et « Expertise du secteur public » (*Public Sector Expertise* – PSE), ont contribué de façon tangible à surmonter certains des obstacles majeurs rencontrés par le Rwanda après le génocide ; ces initiatives reposent sur des valeurs locales, historiques et culturelles propres au Rwanda, qui se sont révélées essentielles pour relever les défis sociaux, politiques et économiques.

En conséquence, ces dernières années, on a observé un intérêt croissant de la part de plusieurs pays et organismes internationaux désireux de tirer parti de l'expérience du Rwanda. De nombreux pays africains sont également disposés à partager leur propre expérience avec le Rwanda en échange des enseignements tirés de son modèle de développement socioéconomique.

Afin de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire et de garantir un échange efficace des connaissances, le gouvernement du Rwanda a décidé, lors du conseil des ministres du 14 septembre 2018, de créer la Rwanda Cooperation Initiative (RCI). Cette entreprise publique, détenue à 100 % par l'État rwandais, doit servir de « guichet unique » aux acteurs étrangers intéressés par le partage d'enseignements et d'expériences tirés de l'Expertise du secteur public et des Solutions endogènes du Rwanda, en vue de bénéficier mutuellement de perspectives de développement. Les services de RCI assureront une gestion efficace et répondront rapidement aux acteurs étrangers intéressés par un partage d'expériences efficient.

Je tiens par ailleurs à souligner l'engagement du Rwanda à publier un rapport exhaustif en lien avec les visites d'étude sur la CSS menées dans le pays et à rédiger des rapports réguliers afin de maintenir la dynamique en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire, pour garantir un développement efficace grâce à la coopération.

Je tiens à exprimer ma plus haute considération à l'endroit du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et des divers acteurs de l'écosystème qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire.



## SOUDAN

---



**Mirgani Abdalla Glood**  
**Direction générale de la coopération extérieure**  
**Ministère de la Coopération internationale**  
**République du Soudan**

Le Soudan continue de soutenir la coopération Sud-Sud (CSS) en tant que moyen essentiel à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Au Soudan, les activités relevant de la coopération Sud-Sud sont coordonnées de façon centralisée par le ministère des Finances et de la Planification économique. Nous sommes heureux de mettre en avant notre expérience en contribuant à ce rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique.

Nous préparons actuellement un compte rendu actualisé sur la contribution de la coopération Sud-Sud. Je souhaiterais enfin adresser mes sincères remerciements à l'UNOSSC ainsi qu'aux autres parties prenantes ayant participé à l'élaboration de ce rapport.

# INTRODUCTION



# Introduction



Au cours des dix dernières années, de nombreuses économies d'Afrique ont été le théâtre d'une croissance si rapide que certains de ces pays sont devenus des contributeurs de premier plan en matière de coopération Sud-Sud (CSS). L'apport de la coopération Sud-Sud au Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Afrique sont désormais clairement établis et reconnus. La coopération Sud-Sud peut apporter des solutions de développement innovantes, durables et adaptées aux contextes locaux, permettant aux pays de renforcer leurs propres capacités nationales et leur autonomie.

Il y a quarante ans, les pays du Sud se réunissaient à Buenos Aires à l'occasion de la première Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Son document final, dénommé par la suite Plan d'action de Buenos Aires, proposait une série de recommandations pour renforcer la coopération Sud-Sud. La deuxième Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue en mars dernier, nous a offert l'occasion d'évaluer les progrès accomplis. Entre-temps, la conjoncture mondiale a profondément évolué et la transition de l'Afrique a montré des signes encourageants.

Le présent rapport retrace les réussites de l'Afrique en matière de coopération Sud-Sud. Comme le montrent les avant-propos, les pays africains sont aujourd'hui en train de définir leurs priorités et engagements en matière de coopération Sud-Sud. Le continent a ainsi l'occasion de renforcer sa contribution à son propre développement et d'accroître la visibilité de ses actions allant dans ce sens. Dans l'esprit d'un véritable partenariat de coopération Sud-Sud, ce rapport a bénéficié du soutien de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque islamique de développement (BID) et du Secrétariat général ibéro-américain (Secretaría General Iberoamericana – SEGIB).

Le chapitre 1 commence par une analyse des initiatives mondiales, régionales, interrégionales et nationales menées en vue d'institutionnaliser la coopération Sud-Sud. Il définit le cadre permettant l'instauration d'un écosystème de coopération Sud-Sud en Afrique à partir des recommandations originales du Plan d'action de Buenos Aires et évalue les progrès atteints.

Ce chapitre souligne l'augmentation de la coopération Sud-Sud dans les programmes mondiaux et africains, tout en offrant un aperçu des divers modèles et mécanismes institutionnels utilisés par différents pays pour mettre en œuvre leurs actions de coopération Sud-Sud, de la mise en place de véritables agences à l'instauration de réseaux de bureaux de coordination et de cadres de coopération Sud-Sud.

Le chapitre 2 se propose d'évaluer l'ampleur de la coopération Sud-Sud sur le continent africain, à partir de données fournies par neuf pays d'Afrique. Ce chapitre analyse également la façon dont cette coopération contribue au Programme 2030 et à l'Agenda 2063. Il présente différents types de partenaires impliqués ainsi que des exemples d'actions en cours.

Le chapitre 3 porte quant à lui sur l'avenir et émet des propositions pour intensifier la coopération Sud-Sud et en étendre la portée. Ce chapitre inclut une contribution du Secrétariat général ibéro-américain, qui fait part de ses expériences en matière de suivi et de compte rendu de la coopération Sud-Sud dans les pays ibéro-américains, notamment concernant les dix années de publication du rapport ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud ainsi que la plateforme de gestion des données du Secrétariat, connue sous le nom de SIDICSS (système de bases de données intégré ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire). Le chapitre 3 intègre également des contributions de la Banque islamique de développement s'agissant de l'élaboration d'approches innovantes pour intensifier la coopération Sud-Sud, telles que son dispositif à flux inversés actuellement en cours de développement, ainsi que ses modalités de cartographie des centres d'excellence. Enfin, ce troisième et dernier chapitre inclut une analyse du PNUD sur l'utilisation de la coopération triangulaire pour développer des partenariats internationaux plus larges et inclusifs et pour mobiliser davantage de connaissances et d'expertise.

Nous espérons que ce rapport sera le premier d'une longue série. Le rôle actif que joue l'Afrique dans le domaine de la CSST mérite d'être reconnu et salué. En traçant clairement sa propre voie, l'Afrique peut maximiser son potentiel.



# L'offre renouvelée du Programme des Nations Unies pour le développement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire en Afrique

## I. Introduction

Depuis sa création, le PNUD s'efforce de coopérer avec les gouvernements des pays du Sud pour optimiser les effets du développement et accélérer l'éradication de la pauvreté. Avant l'adoption, en 1978, du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (BAPA), le PNUD avait réuni un panel d'intellectuels et de planificateurs de haut niveau au Koweït afin d'énoncer les questions majeures devant être abordées lors de la conférence. Cette dernière s'annonçait comme un événement décisif dessinant les contours d'un nouvel ordre mondial – une occasion unique pour la communauté internationale d'aider deux milliards de personnes à libérer leur créativité, offrant ainsi de nouvelles perspectives à l'humanité.

Restant fidèle à l'esprit du BAPA de 1978, le PNUD a acquis une solide expérience en tant que « courtier du savoir » et facilitateur de partenariats, en soutenant le développement des capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud (CSS) et triangulaire afin d'aider les pays à tirer le meilleur parti des effets du développement et à accélérer l'éradication de la pauvreté ainsi que la réalisation des objectifs de développement définis à l'échelle internationale. Par ailleurs, comme le montrent les documents de planification stratégique – descriptifs de programme de pays – du PNUD, la coopération Sud-Sud et triangulaire est inscrite depuis toujours dans son ADN.

Dans le cadre du nouveau programme de développement, le PNUD continuera de mener à bien sa mission, de remplir son rôle dans les pays, de tirer parti de son réseau mondial et d'établir de solides partenariats avec des acteurs nationaux et des institutions régionales. S'appuyant sur les principes clés de la stratégie du PNUD en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire élaborée en 2016, le Plan stratégique 2018-2021 du PNUD considère la coopération Sud-Sud et triangulaire comme un moteur essentiel à la mise en œuvre du Programme 2030. La priorité systématiquement et dûment accordée par le PNUD à la coopération Sud-Sud et triangulaire est solidement ancrée. Elle permet de tirer pleinement parti de l'offre de développement du PNUD, du modèle d'entreprise et des modalités du programme afin de collaborer avec les pays partenaires et selon les directives des gouvernements nationaux, en vertu de leurs politiques.

Par ailleurs, conformément au BAPA de 1978, le PNUD se félicite de continuer à héberger le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC). L'efficacité de la collaboration entre le PNUD et l'UNOSSC repose sur la complémentarité de leurs forces. Le PNUD tire parti de sa présence au niveau national et de sa capacité opérationnelle

pour favoriser la coopération Sud-Sud et triangulaire ; en parallèle, l'UNOSSC joue un rôle rassembleur à l'échelle mondiale, permettant à différents organes législatifs des Nations Unies de prendre des décisions éclairées et d'atteindre les objectifs politiques en matière de CSS, tout en renforçant la coordination à l'échelle du système des Nations Unies afin d'accélérer, d'accroître et d'approfondir l'appui du système des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

## II. Promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire : les atouts du PNUD à l'échelle régionale et mondiale

Le PNUD prône la coopération Sud-Sud, un instrument indispensable pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement. Le PNUD tire parti de sa présence au niveau national et de sa capacité opérationnelle pour favoriser la coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'offre renouvelée du PNUD en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire repose sur plusieurs avantages comparatifs indéniables :

- **Une présence significative au niveau national et de solides partenariats locaux dans plus de 170 pays**, favorisant les échanges, partenariats, financements et transferts d'expertise menés par les pays, à l'intérieur du continent africain et au niveau interrégional. Les programmes existants et les capacités actuelles du personnel du PNUD ainsi que les initiatives stratégiques récentes/prévues dans le cadre de nos solutions distinctives et domaines de connaissances spécifiques concernant les objectifs de développement durable (ODD) permettront de concrétiser et de faciliter la coopération Sud-Sud et triangulaire de manière effective. Au sein de son réseau élargi, le PNUD peut s'appuyer sur certains bureaux de pays (notamment ceux de l'Éthiopie, de l'Ouganda et du Rwanda en Afrique). Grâce à l'expérience qu'ils ont emmagasinée, ces bureaux sont devenus des **centres d'excellence** ; ils jouent un rôle moteur au niveau mondial, font office de facilitateurs et tiennent lieu de pôles de savoir, permettant ainsi d'approfondir et de renforcer l'engagement du PNUD en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- **Les six solutions distinctives du PNUD** favorisent la mise en œuvre des ODD selon une approche multidisciplinaire ; elles visent à éliminer la pauvreté, à renforcer la gouvernance, à favoriser la prévention

des crises et la reprise, à promouvoir des solutions de développement fondées sur la nature, à réduire le fossé énergétique et à faire progresser l'égalité des sexes. Ces solutions peuvent être adaptées aux différents contextes, que l'objectif soit l'élimination de la pauvreté généralisée, la transformation structurelle ou la reprise à la suite d'une crise. Au fil de leur mise en œuvre, elles permettront également aux pays du programme d'acquérir de l'expérience et de développer leurs connaissances. Pour chacune des six solutions distinctives, le PNUD est en mesure d'apporter une expertise technique afin d'aider les pays d'Afrique à renforcer leurs capacités institutionnelles et politiques en vue d'établir des partenariats, d'échanger des connaissances, d'adopter de bonnes pratiques à grande échelle et de favoriser des partenariats bilatéraux et régionaux en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire.

- **Un réseau émergent de 50 plateformes d'appui aux pays et de 60 Accelerator Labs nationaux constitue le fer de lance de l'élaboration, du lancement, de la reproduction et du déploiement de solutions de développement pour les pays du Sud**, intégrant ainsi délibérément l'apprentissage et l'expertise Sud-Sud aux approches opérationnelles et réseaux de connaissances associés. Sur les 60 laboratoires, 27 sont en cours de création en Afrique et s'accompagnent d'un éventail d'initiatives visant à renforcer les capacités essentielles (savoirs techniques, méthodes d'innovation, solutions de planification), à réformer les cadres politiques, fiscaux et réglementaires, à développer les réseaux (partenaires, mentors, entrepreneurs sociaux, agents du changement), à tirer parti de nouvelles sources de financement (financements basés sur les résultats, investissements à impact et fonds propres, entre autres) et à favoriser la communication et le plaidoyer.
- **Le rôle du PNUD en tant qu'intégrateur du Programme 2030** marque de son empreinte une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies ; l'expertise du PNUD est mise à la disposition du système de développement élargi, en développant notamment la mise en réseau et l'apprentissage Sud-Sud transfrontaliers, en partenariat avec l'UNOSSC.

### III. L'offre du PNUD en Afrique et au niveau mondial

Fort de son expérience et de ces avantages comparatifs programmatiques, et afin d'appuyer la mise en œuvre du document final du BAPA+40 récemment adopté, le PNUD continuera de soutenir les pays d'Afrique autour de deux axes majeurs :

#### i. Mise en place d'un environnement propice à la CSS aux niveaux national et régional

À mesure que l'architecture de développement évolue, de nombreux pays ne se contentent plus d'être les bénéficiaires de la coopération au service du développement ; ils sont aussi des partenaires actifs de la coopération Sud-Sud. Le

PNUD continuera d'encourager la coopération Sud-Sud et triangulaire aux niveaux national et régional grâce à son réseau de centres régionaux et de bureaux de pays, afin d'aider les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles et politiques à échanger des connaissances, à adopter de bonnes pratiques à grande échelle et à favoriser des partenariats bilatéraux et régionaux. En Afrique, l'objectif ultime est de contribuer à la transformation du paysage de la coopération au service du développement et de promouvoir le leadership des pays du continent dans le domaine du développement à l'échelle mondiale. Cela inclut notamment les points suivants :

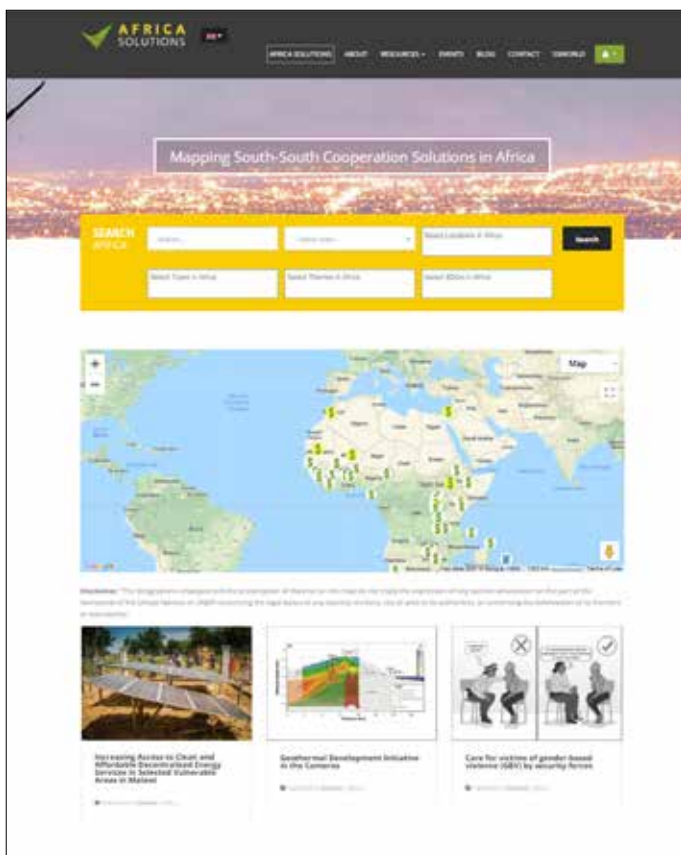
- favoriser l'amélioration des politiques, des stratégies de financement et d'investissement, des cadres juridiques, administratifs et réglementaires afin de stimuler l'engagement en faveur de solutions de développement ;
- aider les économies émergentes à renforcer leurs capacités institutionnelles, afin de mieux gérer les investissements et les programmes de coopération au service du développement ;
- mettre au point des mécanismes de suivi, d'analyse, de surveillance et d'évaluation aux niveaux national et régional ;
- faciliter les initiatives et les partenariats Sud-Sud bilatéraux, intrarégionaux et interrégionaux, afin de traiter les questions de développement prioritaires ;
- développer et/ou renforcer les capacités des parties prenantes, y compris des gouvernements, des institutions régionales, du monde universitaire, des organisations de la société civile et des groupes de réflexion, entre autres.

Dans le cadre de son programme régional pour l'Afrique, le PNUD s'est associé aux gouvernements africains pour appuyer l'élaboration du cadre institutionnel de coopération Sud-Sud au niveau national. Cet appui a pris plusieurs formes : supervision de l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de CSS, alignée sur les priorités du pays (achevée au Botswana et en cours au Cabo Verde) ; soutien à la systématisation des bonnes pratiques et suivi des partenariats de CSS (achevé en Côte d'Ivoire et en cours à l'île Maurice, au Mozambique et au Rwanda) ; création d'un environnement propice à la mise en place d'agences spécifiques de CSS (en cours au Cabo Verde, en Éthiopie et au Rwanda) ; appui à la réalisation d'un état des lieux au niveau national, pour encourager la tenue de débats politiques autour de la CSS (en Éthiopie et en Ouganda).

Au niveau régional, le PNUD a dirigé, avec ses partenaires, l'élaboration du Rapport sur la coopération Sud-Sud en Afrique présenté ici ; il continuera d'appuyer ce processus en mobilisant d'autres pays volontaires ainsi que des organisations régionales majeures.



## ii. Mise en place d'une plateforme d'échanges et d'un réseau de solutions de développement pour les pays du Sud



Le PNUD s'appuiera sur son réseau sans égal pour piloter une plateforme d'échanges et un réseau de solutions de développement en faveur des pays du Sud, à l'échelle mondiale. L'établissement de partenariats entre pays en développement, visant à échanger, à reproduire et à moduler différentes solutions est une stratégie adaptée aux contextes des pays du Sud, durable et souvent rentable pour lesdits pays et leurs communautés. L'approche intégrée du programme de développement durable et l'engagement de « ne laisser personne de côté » sont l'occasion d'approfondir de telles initiatives. Dans cette perspective, le PNUD :

- tirera parti de son réseau d'*Accelerator Labs* pour lancer et valoriser rapidement les solutions locales qui fonctionnent dans différents contextes et pour améliorer les connaissances collectives sur l'ensemble du réseau ;
- veillera à ce que les plateformes d'appui aux pays, à mesure de leur mise en œuvre, mettent l'accent sur des enjeux de développement complexes et offrent un espace de collaboration favorisant des échanges Sud-Sud pertinents ;
- continuera d'appuyer la codification systématique des connaissances en ce qui concerne les solutions de développement des pays du Sud, et mettra à disposition les plateformes SSMart et African Solutions Platform – des espaces dédiés favorisant les échanges et l'accès à ces solutions et bonnes pratiques ; cette plateforme ouverte,

## Mise en relation Sud-Sud pour la réalisation des objectifs de développement durable



Le Centre de services régional pour l'Afrique du PNUD favorise l'instauration de partenariats de coopération Sud-Sud intra-africains visant à faciliter les transferts de connaissances, en organisant des événements de mise en relation en vue de la réalisation des ODD. Les deux premières éditions ont rencontré un grand succès et permis à plusieurs pays d'établir des partenariats Sud-Sud avec leurs pairs (**Afrique du Sud, Bénin, Botswana,**



**Côte d'Ivoire, Kenya, Maurice, Ouganda et Rwanda**). Un certain nombre de pays d'Afrique se sont montrés disposés à présenter leurs bonnes pratiques (et à devenir ainsi des fournisseurs de solutions de développement) ; plusieurs partenaires traditionnels explorent également la possibilité de participer à ces événements afin de promouvoir des partenariats de coopération triangulaire.

qui recense les solutions de développement des pays du Sud imaginées en Afrique, sera prochainement associée à d'autres banques de connaissances Sud-Sud ainsi qu'à la « Galaxie Sud-Sud » de l'UNOSSC ;

- continuera de créer des espaces dédiés, à l'occasion de manifestations sur le continent africain mettant en présence les acteurs de l'offre et de la demande de solutions de développement.

La capacité de mise en œuvre de cette offre est assurée par les bureaux de pays et les centres régionaux du PNUD. Les résultats mesurables sont documentés intégralement lors du processus de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique du PNUD, comme le montre le graphique ci-dessous, lequel fournit un aperçu du travail mené par le PNUD en Afrique en matière de CSS en 2018 (afin d'aider les pays à échanger des connaissances, à renforcer leurs capacités et à mettre en place des partenariats).

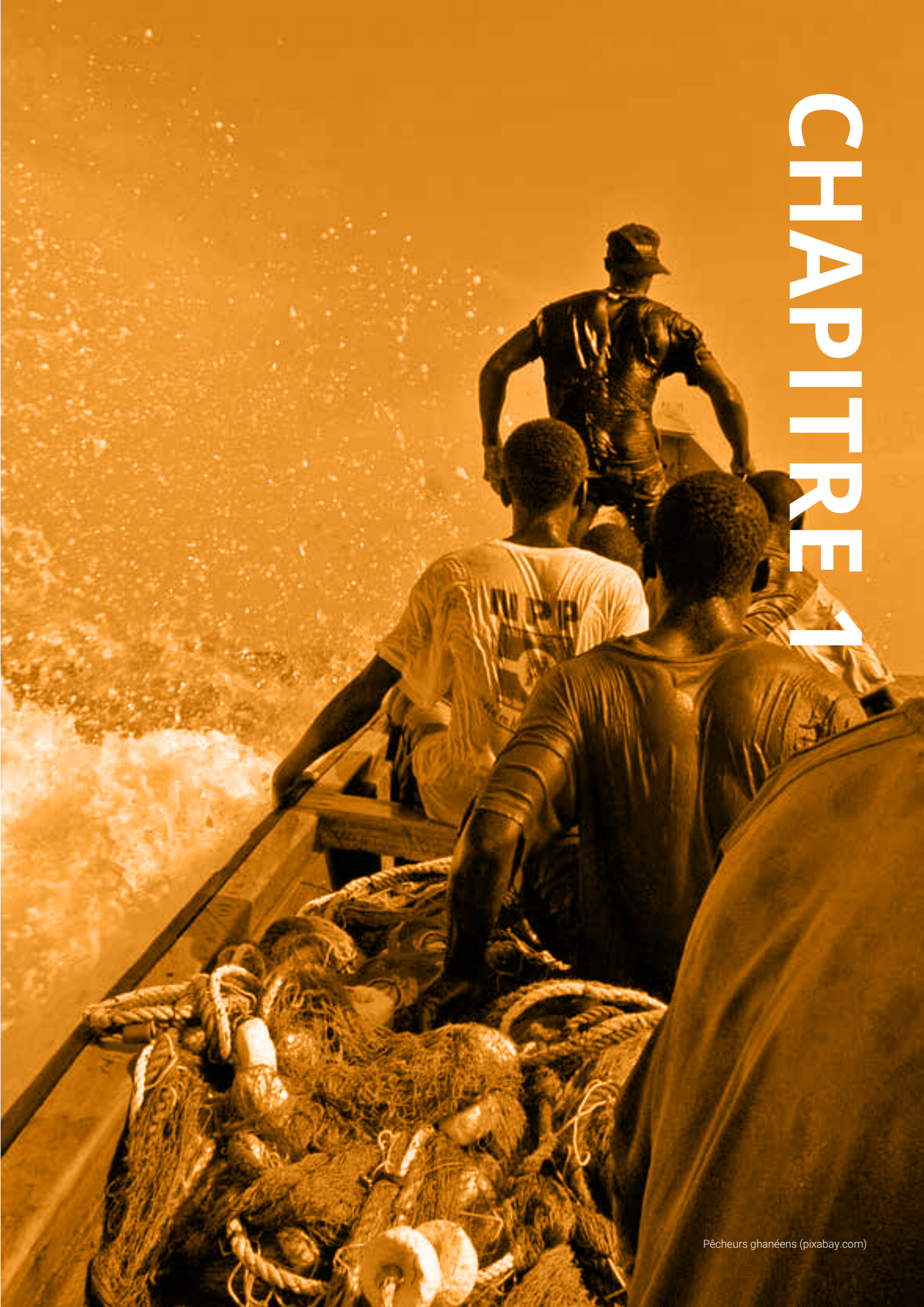
## Coopération Sud-Sud et triangulaire



*South South Cooperation (SSC)* is visualized by connecting the project location with the location(s) that the project is cooperating with. Project locations are marked with a colored bubble proportional to the number of connections in total from the location. Both the connecting lines and the originating project locations are color-coded according to the *mechanism of SSC*.



# CHAPITRE 1



# Analyse des écosystèmes nationaux, régionaux et mondiaux de la coopération Sud-Sud en Afrique

## I. Plan d'action de Buenos Aires : normalisation de la coopération Sud-Sud

L'Afrique a réalisé d'importants progrès dans l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud (CSS), suivant un certain nombre des recommandations présentées dans le Plan d'action de Buenos Aires. Le Plan d'action de Buenos Aires était un document fondateur, qui a posé les jalons des toutes premières dispositions pour le développement d'un écosystème de coopération Sud-Sud, en renforçant notamment les mécanismes et instruments de cette coopération. Dans sa forme originale, le Plan d'action de Buenos Aires de 1978 était un plan d'action consensuel signé par 138 États membres, avec pour objectif ultime de façonner un nouvel ordre mondial plus représentatif, plus démocratique et plus équitable autour des principes du multilatéralisme et du commerce mondial. Les États membres signataires s'accordaient à intensifier la coopération Sud-Sud aux niveaux national, régional, interrégional et mondial. Alors que quarante années se sont écoulées et que la situation internationale a profondément évolué, les recommandations émises dans ce plan d'action restent plus pertinentes que jamais et constituent de nouvelles pistes pour intensifier la coopération Sud-Sud. Ce chapitre étudie l'évolution de la coopération Sud-Sud, en particulier dans le contexte africain, en reprenant les recommandations du Plan d'action de Buenos Aires comme cadre d'analyse de ces évolutions.

## II. La coopération Sud-Sud au niveau mondial

Le Plan d'action de Buenos Aires visait à renforcer les mécanismes pouvant favoriser la coopération Sud-Sud à l'échelle internationale. À cet égard, ce plan d'action proposait différents moyens d'encourager les perspectives et les solutions endogènes propres aux pays en développement et de consolider leur influence sur la scène internationale. Il définissait également le rôle des Nations Unies en soutien à ces initiatives. Le document du Plan d'action de Buenos Aires affirmait que la coopération Sud-Sud devait imprégner l'ensemble du système des Nations Unies et des programmes mondiaux de coopération au développement dans lesquels seraient engagés des États membres, ce qui se reflète aujourd'hui dans différents accords de développement et programmes d'action internationaux.

L'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud est incarnée dans le Programme mondial de développement à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui a remplacé les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fixés pour 2015. Il est intéressant de noter que la Position commune africaine (PCA) de l'Union africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, qui a joué un rôle dans la définition du Programme 2030, soulignait l'importance d'encourager les partenariats gagnant-gagnant, en particulier en vue de renforcer les coopérations Sud-Sud, Nord-Sud, triangulaire et avec les diasporas. La PCA plaidait en outre pour le renforcement de la coopération technique et scientifique, y compris la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, réaffirmant l'importance du développement des ressources humaines à travers la formation, le partage d'expériences et d'expertise, le transfert de connaissances ou encore l'assistance technique au renforcement des capacités<sup>1</sup>.

Dans le cadre de ce nouveau Programme 2030 des Nations Unies axé sur l'être humain, qui vise à ne laisser personne de côté, 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été approuvés au terme de consultations mondiales menées auprès d'un vaste panel de parties prenantes. Ces objectifs, d'une étendue plus large que celle des OMD, visent à répondre aux causes profondes de la pauvreté et à favoriser l'avènement d'une prospérité partagée. Ils se répartissent sur trois grands domaines : économique, social et environnemental<sup>2</sup>. L'une des caractéristiques essentielles de ces objectifs a trait à la mobilisation des ressources. L'objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser) reconnaît le rôle complémentaire que peut jouer la coopération Sud-Sud vis-à-vis des coopérations régionale, internationale et Nord-Sud en vue d'atteindre les ODD<sup>3</sup>. Il souligne également l'importance du commerce, de la technologie, du développement des capacités, de la finance et des dynamiques systémiques/institutionnelles.

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui a abouti à la production du Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015, a fourni un cadre facilitant les flux financiers axés sur la réalisation des ODD, y compris au travers de la coopération Sud-Sud<sup>4</sup>. Les documents finaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ou Conférence Rio+20 (2012), du Sommet des Nations Unies sur le développement durable (2015)<sup>5</sup> et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 font eux aussi

1 Union africaine, Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, 2014

2 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>

3 Mariella di Ciommo, *Approaches to measuring and monitoring South-South cooperation*, 2017

4 Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée par l'Assemblée générale le 27 juillet 2015, 17 août 2015

5 [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=E](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=E) ; Nations Unies, Troisième Conférence internationale sur le financement du développement, Addis-Abeba, 15/07/2015



explicitement mention de la coopération Sud-Sud<sup>6</sup>. L'Accord de Paris signé en 2015 par 174 pays développés et en développement misait sur des contributions prévues déterminées au niveau national pour faire face au changement climatique et soulignait l'importance de transférer ces solutions entre pays et de partager de nouvelles technologies<sup>7,8</sup>.

Pour encourager la coopération Sud-Sud, les Nations Unies ont également commencé à l'intégrer dans l'ensemble de leurs structures et institutions. Le Conseil économique et social (ECOSOC) s'est principalement concentré sur la question de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de son forum sur le financement du développement. Le Forum pour la coopération en matière de développement, qui propose un dialogue sur les tendances internationales en matière de coopération, accorde également une place croissante à la coopération Sud-Sud et triangulaire, comme en a témoigné son Quatrième symposium préparatoire de haut niveau organisé en Argentine en 2017, lequel était axé principalement sur ladite coopération. En 2018, près de 30 entités des Nations Unies avaient intégré la coopération Sud-Sud au sein de leurs cadres, plans, stratégies et budgets<sup>9</sup>. Le Secrétaire général des Nations Unies publie désormais chaque année un rapport sur l'état de la coopération Sud-Sud, couvrant des thématiques telles que les progrès accomplis par les Nations Unies pour intégrer la coopération Sud-Sud dans des cadres et stratégies politiques, les approches innovantes de soutien à la coopération Sud-Sud, les actions des Nations Unies pour soutenir les États membres dans leurs efforts de coopération Sud-Sud et les moyens de développer cette coopération dans l'ensemble du système des Nations Unies<sup>10</sup>.

En janvier 2018, la résolution 72/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies a confié au Bureau des Nations Unies pour la CSS un rôle dans la promotion et l'encouragement de la coopération CSST à l'échelle mondiale et à travers l'ensemble du système. Cette résolution soulignait également la nécessité d'un mécanisme interinstitutions coordonné par le Bureau des Nations Unies pour la CSS, qui appuierait les initiatives de CSST et renforcerait l'échange d'informations entre ces différentes institutions<sup>11</sup>. Ce mécanisme est désormais en place.

Il existe également un consortium de partenaires engagés dans la coopération triangulaire, parmi lesquels le Canada, le Japon, le Mexique, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, la Banque islamique de développement (BID) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Connu sous le nom d'« Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace », ce consortium s'inscrit dans le cadre du Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement<sup>12</sup>.

La deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40) s'est tenue en Argentine en mars 2019. Cette conférence, dont l'organisation a été confiée au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, s'articulait autour du thème suivant : « Rôle de la coopération Sud-Sud et mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : difficultés et perspectives ». Lesdites difficultés et perspectives relatives au renforcement du cadre institutionnel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire faisaient partie des quatre principaux sous-thèmes à l'ordre du jour<sup>13</sup>.

### III. La CSS à l'échelle régionale : pratiques actuelles

À l'échelle régionale, le Plan d'action de Buenos Aires prévoyait un renforcement des institutions existantes et une coopération accrue avec d'autres organisations régionales. Cela a, par la suite, été intégré dans des politiques et cadres africains, dont le document-cadre de 2001 du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui énonce clairement l'engagement de l'Afrique à développer et à renforcer des partenariats Sud-Sud destinés à assurer un développement durable<sup>14</sup>. En 2010, la Deuxième réunion régionale sur l'efficacité de l'aide, la coopération Sud-Sud et le développement des capacités a mis en exergue l'importance de synthétiser les études de cas africaines pour encourager le transfert interrégional d'apprentissages et de connaissances dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Les initiatives du NEPAD en la matière sont exposées plus en détail dans la section suivante.

L'Afrique a également contribué à l'élaboration de plusieurs cadres de partenariat Sud-Sud, en particulier avec le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (les BRICS). Parmi ces accords de partenariat figurent notamment le Forum sur la coopération sino-africaine, le Cadre Afrique-Amérique du Sud, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) et le Forum Afrique-Inde.

En Amérique latine, le Programme ibéro-américain visant à renforcer la coopération Sud-Sud (« Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur - PIFCSS ») a mené des actions en vue de renforcer la coopération Sud-Sud sur les plans politique, technique et conceptuel, en améliorant la perception et la compréhension générale de la coopération Sud-Sud. Le PIFCSS contribue également aux rapports annuels ibéro-américains sur les activités de coopération Sud-Sud en Amérique latine ainsi qu'à la formalisation des méthodologies de publication d'informations sur la coopération Sud-Sud<sup>15</sup>. Ne se contentant pas de fournir des données sur la coopération

6 [http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A\\_RES\\_69\\_283.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_69_283.pdf)

7 L'Accord de Paris regroupe aujourd'hui 185 signataires ; CCNUCC, Accord de Paris – État des ratifications, <https://unfccc.int/process/the-paris-agreement/status-of-ratification>

8 [https://unfccc.int/sites/default/files/english\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf)

9 Secrétaire général des Nations Unies, état de la coopération Sud-Sud, 13/08/2018

10 Ces rapports sont disponibles sur : <https://drive.google.com/drive/folders/OB-buqyoV0jpsXzF6d1k2TzTtS1U>

11 Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2017, 23/01/2018

12 Secretaría General Iberoamericana, Rapport 2017 sur la coopération Sud-Sud

13 Assemblée générale des Nations Unies, Note du Secrétaire général sur le processus préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, 29/01/2018

14 <http://www.nepad.org/agenda-2063/publication/agenda-2063-framework-document>

15 Voir par exemple <https://www.segib.org/en/?document=informe-de-cooperacion-sur-sur-en-iberoamerica-2017>

Sud-Sud, le processus même de collecte de ces données et de production du rapport a encouragé le renforcement des partenariats de coopération Sud-Sud dans la région, renforçant ainsi l'intégration politique et économique régionale. Conscient que l'élaboration d'une politique de coopération Sud-Sud globale demeure freinée par les enjeux politiques, institutionnels et réglementaires de chaque pays, le PIFCSS s'efforce de trouver des solutions à ces enjeux afin de renforcer l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud dans la région ibéro-américaine. Une politique globale permettrait d'identifier de façon claire les priorités et solutions de coopération Sud-Sud nationales pouvant ensuite être adoptées à plus grande échelle au moyen de partenariats régionaux solides, ce qui encouragerait l'intégration et la collaboration sur des thématiques transfrontalières clés. L'évaluation et la justification des actions de coopération Sud-Sud restent également un enjeu. Le PIFCSS affirme néanmoins qu'il importera à l'avenir non seulement de mesurer les engagements de coopération Sud-Sud d'un point de vue quantitatif, mais aussi d'évaluer leur incidence vérifiable et d'encourager une utilisation rationnelle des ressources<sup>16</sup>.

Ce rapport, qui s'inspire en partie de l'expérience ibéro-américaine pour l'adapter au contexte stratégique actuel de l'Afrique, incarne un renouveau pour renforcer le cadre institutionnel régional, promouvoir des partenariats intra et interrégionaux, mais aussi encourager le dialogue à l'échelle du continent au sujet des politiques à mener en matière de coopération Sud-Sud, tel que le prévoit le Plan d'action de Buenos Aires.

En définissant des mécanismes et institutions pour passer à l'action, l'Afrique peut déterminer clairement ses modalités de renforcement des partenariats (panafricains notamment) et consolider son positionnement vis-à-vis d'autres régions sur la base de priorités communes et d'un respect mutuel.

## IV. Agenda 2063 : les efforts menés au niveau continental et régional

L'Afrique a clairement établi ses priorités de développement et de transformation à long terme dans son « Agenda 2063 : l'Afrique Que Nous Voulons », adopté à l'occasion du sommet de l'Union africaine (UA) de janvier 2015. L'Agenda 2063 met notamment l'accent sur l'appropriation, la mobilisation du continent et la promotion de l'autonomie africaine<sup>17</sup>. De plus en plus d'actions visant à aligner l'Agenda 2063 sur le Programme 2030 sont aujourd'hui menées. La résolution 72/310 des Nations Unies salue les efforts déployés par le continent africain dans le cadre de l'Agenda 2063, réaffirme le soutien à la déclaration des Nations Unies sur le NEPAD et souligne l'importance de la coopération Sud-Sud<sup>18</sup>. Plusieurs actions ont également été engagées en ce sens, à l'instar du Forum régional africain 2017 pour le développement

durable, organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en vue de soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Pour exploiter pleinement son potentiel et atteindre ses objectifs de développement, l'Afrique s'est engagée à nouer constamment de nouveaux partenariats plus efficaces, stratégiques et dotés de ressources solides. Ces partenariats devraient se refléter dans la conception d'une stratégie africaine globale qui oriente les relations du continent avec ses partenaires du Sud.

Le contexte régional africain a profondément évolué depuis le Plan d'action de Buenos Aires. L'Union africaine a élaboré différents cadres et mécanismes pour renforcer l'intégration régionale sur le continent, tout en déployant des efforts concertés en vue d'accroître son efficacité et son efficience<sup>19</sup>. Dans le cadre de ces réformes, il a été décidé en juillet 2018 de transformer l'Agence du NEPAD (l'instance de l'Union africaine chargée du développement) en Agence de développement de l'Union africaine, dotée d'une identité juridique propre. Le mandat de l'Agence de développement de l'Union africaine a été approuvé en novembre 2018<sup>20</sup>. Le NEPAD étant fondé sur l'ambition de contribuer à la construction d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène mondiale », son objectif principal est de favoriser la coopération Sud-Sud<sup>21</sup>. Ces efforts permettront au continent de progresser en accord avec sa vision du développement, telle que définie dans l'Agenda 2063.

Le rapport annuel 2017 du NEPAD détaille sa contribution à l'Agenda 2063 dans cinq grands domaines de résultats : a) Révolution des compétences et entrepreneuriat, b) Capacité de durabilité et de résilience, c) Amélioration de la santé et de la nutrition, d) Systèmes agricoles et alimentaires transformés et e) Couloirs intégrés d'infrastructures, commerce et marchés<sup>22</sup>. Dans chacun de ces domaines, le NEPAD a mené des actions en vue de renforcer la coopération Sud-Sud à de multiples niveaux. À l'échelle du continent, cela s'est traduit par des mesures telles que la généralisation des nouvelles technologies pour l'innovation à travers l'Initiative pour la science, la technologie et l'innovation de l'Agence de développement de l'Union africaine (héritière du NEPAD), la consolidation de la position africaine sur le changement climatique et l'adoption du traité de l'Agence africaine des médicaments<sup>23</sup>.

L'AUDA-NEPAD étend la mise en œuvre de cadres et de programmes continentaux, régionaux et nationaux au travers des communautés économiques régionales et des États membres, la coopération Sud-Sud en constituant un vecteur de plus en plus central. Il convient de noter que les

16 Ibid.

17 [https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063\\_popular\\_version\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_fr.pdf)

18 [http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/72/310&Lang=F](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/72/310&Lang=F)

19 <https://au.int/fr/node/34952>

20 <https://www.tralac.org/news/article/13708-11th-extraordinary-summit-of-the-african-union-summary-of-key-decisions.html>

21 <http://www.nepad.org/fr/who-we-are/fr-about-us>

22 <https://www.nepad.org/publication/annual-report-2017>

23 Ibid.



communautés économiques régionales constituent des piliers fondateurs de l'Union africaine, tel qu'énoncé dans sa feuille de route 2016-2020. Il existe huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine<sup>24</sup>.

Chacune d'elles ayant connu un développement différent, il est impossible d'adopter une approche commune<sup>25</sup>. Certaines ont par ailleurs été freinées par des divergences politiques et économiques. Ces organisations commencent à présent à élaborer des cadres régionaux fondés sur des intérêts et efforts nationaux identifiés conjointement. Si des échanges de coopération Sud-Sud existent bel et bien au sein des différentes communautés économiques régionales, l'absence de cadres régionaux globaux de coopération Sud-Sud en empêche la généralisation, par manque de systématisation et de disponibilité des informations. En l'absence de cadres spécifiques, ces échanges ne peuvent s'inscrire dans une perspective de long terme et n'alimentent pas de cadre régional global fondé sur les priorités nationales de chaque pays en matière de coopération Sud-Sud. La répartition du travail entre les communautés économiques régionales et l'Union africaine reste un enjeu auquel s'attache encore à répondre la réforme institutionnelle de l'Union africaine portée par Paul Kagamé, le président du Rwanda. Ces discussions permettront d'harmoniser les priorités continentales, régionales et nationales et de garantir une répartition du travail efficace<sup>26</sup>.

Ce rapport vise à encourager la mise en place et l'utilisation d'un système normalisé régional africain de publication d'informations, fondé sur des rapports nationaux favorisant à terme l'alignement sur des processus et priorités de planification nationaux, régionaux et mondiaux clés tels que le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Comme proposé dans le Plan d'action de Buenos Aires, ce rapport présente les principales tendances, difficultés et perspectives découlant des initiatives de coopération Sud-Sud, tel qu'exposé au chapitre 3.

Ce rapport peut ouvrir la voie à des discussions sur l'instauration de forums politiques régionaux sur la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de favoriser le dialogue, la consultation et la concertation autour de ces deux types de coopération, tel que le recommande le Plan d'action de Buenos Aires. Ces forums seraient coordonnés par des institutions régionales et accueilleraient des représentants du gouvernement, des partenaires de développement, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile (OSC), des groupes de réflexion et d'autres acteurs pouvant produire des données sur la coopération Sud-Sud ou triangulaire. Ces données permettraient que les priorités essentielles en matière de coopération Sud-Sud au service du développement durable fassent l'objet de discussions politiques fondées sur des preuves. Le forum politique proposé pourrait encourager des discussions politiques régionales au sujet des accords

administratifs et juridiques relatifs à l'entrée, à l'emploi, aux obligations et aux prérogatives des experts et consultants en coopération Sud-Sud au sein de ces régions. Le Plan d'action de Buenos Aires défendait également l'idée de créer des mécanismes régionaux de gouvernance au sein des institutions régionales, afin de stimuler l'uniformisation des normes techniques relatives aux achats, aux règles commerciales et aux régimes fiscaux et monétaires en vue de favoriser la CSST. Enfin, le Plan d'action de Buenos Aires recommandait de soutenir les institutions régionales dans l'élaboration de positions communes sur des perspectives de développement clés.

L'Afrique a déjà accompli des progrès en ce sens. Fidèle à son credo en faveur d'une intégration et d'un commerce des biens et services intra-africain accrus, l'Union africaine a facilité la signature d'un accord de libre-échange continental africain. En février 2019, 49 de ses 55 États membres avaient signé un accord pour supprimer les droits de douane sur la plupart des produits africains (à la faveur de la circulation des personnes) et libéraliser le marché africain<sup>27</sup>. Les États membres sont également en pourparlers au sujet des directives encadrant la mise en place d'un passeport africain, en application du Protocole sur la libre circulation des personnes<sup>28</sup>. L'Union africaine a par ailleurs adopté un certain nombre de positions communes, telles que la PCA sur le changement climatique et la PCA pour la négociation d'un nouvel accord de coopération avec l'Union européenne<sup>29,30</sup>. L'actuel accord de Cotonou expirera en 2020, offrant l'occasion de renégocier un nouveau partenariat fondé sur les priorités de développement africaines. Ces initiatives doivent être soutenues et encouragées.

Pour accélérer son programme de transformation socioéconomique, l'Union africaine est actuellement engagée dans de multiples partenariats d'intérêt mutuel avec des pays du Sud, tels que les partenariats Afrique-Amérique du Sud, Afrique-Inde et Afrique-Turquie, Afrique-Japon (TICAD), le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCCA) ou encore la Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique.

## V. La CSS à l'échelle interrégionale

Le Plan d'action de Buenos Aires affirmait que les pays en développement devaient avoir accès à de nombreuses expériences de coopération Sud-Sud, y compris avec d'autres régions. À ce titre, il est proposé de développer et de renforcer la coopération interrégionale. La coopération interrégionale s'est accentuée depuis la mise en place de nouveaux regroupements, tels que celui des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)<sup>31</sup> ou encore le Fonds IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud). Ces groupes ont en partie été portés par la croissance de grands pays impliqués dans

24 La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IAGD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

25 <http://www.dfa.gov.za/docs/2003/au0815.htm>

26 <http://www.ecowas.int/ecowas-commission-restates-commitment-to-deepening-cooperation-with-the-au/>

27 Union africaine, Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, 21 mars 2018

28 Ibid. Les experts des États membres se réunissent au sujet des directives encadrant la conception, la production et la délivrance d'un passeport africain, 9 juillet 2018

29 [https://au.int/sites/default/files/documents/30876-doc-executive\\_council\\_decision\\_500\\_-\\_july\\_2009\\_french.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/30876-doc-executive_council_decision_500_-_july_2009_french.pdf)

30 <https://au.int/en/pressreleases/20180327/african-union-executive-council-adopts-african-common-position-negotiations>

31 Le groupe des BRICS, par exemple, représente environ 40 % de la population mondiale et affiche un produit intérieur brut cumulé d'environ 16 milliards de dollars US, soit une part significative de la richesse mondiale ; voir <https://www.statista.com/statistics/254281/gdp-of-the-bric-countries/>

la coopération Sud-Sud<sup>32</sup>, qui ont créé de nouvelles voies commerciales favorisant l'ouverture des infrastructures mondiales. La Chine élabore actuellement l'initiative « La Ceinture et la Route », qui l'engage à développer des infrastructures visant à renforcer les échanges commerciaux de l'Est vers l'Ouest et à transformer l'économie mondiale<sup>33</sup>. Comme indiqué plus haut, plusieurs pays africains autres que l'Afrique du Sud ont déjà instauré des relations avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine et entendent poursuivre sur cette voie.

D'autres institutions interrégionales incluent notamment le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qui a signé un accord avec les Nations Unies en 2016 en vue de resserrer la coopération Sud-Sud et triangulaire<sup>34</sup>. En octobre 2018, l'ACP a ouvert un pôle de connaissances en Guinée équatoriale afin de promouvoir le commerce Sud-Sud entre pays ACP<sup>35</sup>. Le Secrétariat général ibéro-américain a présenté ses expériences interrégionales avec l'Afrique dans une optique de partage de ces expériences. Par ailleurs, des pays tels que le Brésil ont apporté un soutien au travers de projets de CSST en Afrique subsaharienne et se sont associés à des pays du Commonwealth, tels que le Royaume-Uni, en vue de promouvoir la coopération trilatérale<sup>36</sup>. Le Commonwealth a également soutenu des initiatives de CSST telles que le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement<sup>37</sup>.

La coopération interrégionale se reflète également à travers l'essor des institutions financières internationales soutenant la coopération Sud-Sud. À titre d'exemple, la Nouvelle banque de développement (NDB) a été créée en tant qu'alternative aux institutions de Bretton Woods (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international – FMI), dont les quotas de droits de vote étaient perçus comme inéquitables. En 2017, la NDB a officiellement lancé son centre régional africain à Johannesburg. La banque octroie des prêts à ses États membres, tout en défendant des valeurs fortes de souveraineté et de non-ingérence. Elle étudie actuellement la possibilité d'intégrer de nouveaux États membres, qui deviendraient à leur tour éligibles à ce type de prêts. La NDB se concentre sur des initiatives de développement d'infrastructures durables ayant reçu le soutien de pays comme l'Afrique du Sud, qui développe et dirige l'initiative présidentielle en faveur des infrastructures, une initiative de l'AUDA-NEPAD<sup>38</sup>. Malgré le besoin urgent d'infrastructures sur le continent, il est important de noter que la coopération Sud-Sud ne doit pas se limiter à des projets d'infrastructures, mais peut aussi aider les pays en développement dans les multiples modalités et domaines d'intervention de coopération technique pouvant être partagés.

La BID encourage la coopération Sud-Sud à travers son dispositif à flux inversés, lancé en 2010<sup>39</sup>, dont les membres sont différents pays du Sud. La BID a identifié des connaissances, expertises, technologies et ressources existantes à travers le monde dans le but de les transférer à d'autres pays en ayant besoin, afin d'atteindre des résultats de développement durable. La BID est présente dans de nombreuses parties du monde et peut donc participer de façon significative au transfert de connaissances entre différentes régions, par exemple de l'Asie vers l'Afrique ou entre pays arabes. Elle figure en outre parmi les partenaires techniques ayant soutenu l'élaboration de ce rapport, comme nous le détaillerons plus loin.

Parmi les autres institutions financières internationales soutenant la coopération Sud-Sud en Afrique figure la Banque africaine de développement (BAD), dont la création remonte à 1964. La BAD, qui intègre aujourd'hui 54 pays africains et 26 pays non africains, entend promouvoir une croissance économique durable en Afrique. Elle dispose d'un Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud destiné à favoriser les partenariats et le partage de connaissances entre pays à revenu intermédiaire et pays les moins avancés. La création de ce fonds a été signée en 2011 par le gouvernement brésilien et le conseil d'administration de la BAD<sup>40</sup>.

Des gouvernements et investisseurs privés et institutionnels africains ainsi que des institutions financières et des investisseurs privés non africains ont par ailleurs créé en octobre 1993 à Abuja, au Nigéria, la Banque africaine d'import-export (« la Banque »), dans le but de financer, de promouvoir et de renforcer le commerce intérieur et extérieur de l'Afrique. La Banque a été créée en vertu de deux actes constitutifs conjoints d'un accord signé par les États et organisations multilatérales membres, accord qui lui confère le statut d'organisation internationale multilatérale et la dote d'une charte encadrant sa structure juridique et ses opérations, signée par l'ensemble des parties prenantes. Le capital social autorisé de la Banque s'établit à 5 milliards de dollars US. Basée au Caire, en Égypte, la Banque a commencé son activité le 30 septembre 1994, après la signature d'un accord de siège avec le gouvernement hôte en août 1994. Elle dispose également de bureaux à Harare, Abuja, Abidjan et Nairobi.

## VI. La CSS à l'échelle nationale

Comme indiqué précédemment, l'Agenda 2063 encourage les États membres à adopter leurs propres stratégies et cibles nationales connexes. Les pays sont en phase d'appropriation de l'Agenda 2063 comme des ODD et

32 Avec 1,42 milliard d'habitants, la Chine est aujourd'hui le pays le plus peuplé au monde, suivi de l'Inde (1,28 milliard d'habitants). Ces deux pays connaissent une croissance rapide. Voir World Population Review, 2018, <http://worldpopulationreview.com/countries/china-population/>

33 <https://www.worldbank.org/en/topic/regional-integration/brief/belt-and-road-initiative>

34 <http://www.acp.int/fr/node/3680>

35 <http://www.acp.int/fr/node/4499>

36 Le Brésil privilégie le terme de « coopération trilatérale », qui renvoie à l'idée d'un échange horizontal plutôt que d'une répartition inéquitable du pouvoir. Voir <https://www.wiltonpark.org.uk/wp-content/uploads/WP1492-Report.pdf>

37 <https://www.unsouthsouth.org/2018/04/19/india-intensifies-development-cooperation-with-commonwealth-countries-through-a-us50-million-dedicated-commonwealth-window-to-the-india-un-development-partnership-fund/>

38 <http://www.au-pida.org/presidential-infrastructure-champion-initiative-pici/>

39 [https://www.somosiberoamerica.org/wp-content/uploads/2018/05/lsDB\\_Reverse-Linkage\\_2018.pdf](https://www.somosiberoamerica.org/wp-content/uploads/2018/05/lsDB_Reverse-Linkage_2018.pdf)

40 <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/south-south-cooperation-trust-fund/>

travaillent à l'élaboration de feuilles de route et de bureaux de coordination à cet égard. Dans le même esprit, les pays africains ont pris conscience de l'importance de se doter de stratégies de coopération Sud-Sud ciblées et de la nécessité de soutenir ce programme à travers la mise en place d'institutions, de mécanismes et de cadres spécifiques. Des initiatives de plus haut niveau ont également été déployées en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud. Le Kenya a ainsi accueilli en 2009 la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. L'Ouganda assume actuellement la présidence du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et s'est porté volontaire pour remettre un rapport à ce sujet à l'occasion de la conférence BAPA+40.

Le renforcement des capacités nationales était l'une des priorités inscrites dans le Plan d'action de Buenos Aires, qui répondait au besoin de développer des mécanismes, accords juridiques et institutions essentiels à l'instauration d'un écosystème de coopération Sud-Sud. Les États membres s'engageaient à définir leurs propres priorités, à renforcer leurs propres capacités, à partager des technologies et à assurer leur autonomie, améliorant leur visibilité ainsi que leur capacité à traiter les problèmes de façon conjointe. Ces efforts devaient s'accompagner d'une communication renforcée sur les activités menées. En institutionnalisant des mécanismes de coopération Sud-Sud, les États membres pourraient finalement commencer à remettre en cause l'ordre mondial dominant<sup>41</sup>. Le Plan d'action de Buenos Aires énonçait des engagements en vue de l'élaboration de programmes, de mécanismes, d'institutions et de systèmes d'information nationaux, ainsi que l'adoption de politiques favorables à la coopération Sud-Sud. Il soulignait par ailleurs le rôle pouvant être joué par la science, la technologie et les centres de recherche pour faire avancer les initiatives de coopération Sud-Sud.

Depuis lors, on a constaté une augmentation du nombre de pays ayant formalisé et institutionnalisé la coopération Sud-Sud, parmi lesquels beaucoup de pays africains. Proactifs, certains pays ont intégré la coopération Sud-Sud dans leurs pratiques des affaires, tandis que d'autres continuent de faire face à des contraintes humaines et financières. Ces contraintes limitent la pleine réalisation et affaiblissent la coordination des engagements de coopération Sud-Sud, compromettant ainsi leur efficacité. Ces disparités en termes de capacités ont conduit au développement de différents modèles institutionnels afin de refléter les besoins et capacités des différents pays. Ces modèles ont des structures diverses, allant d'agences spécialisées dans la coopération Sud-Sud à des plateformes nationales de coordination de la coopération Sud-Sud, en passant par des regroupements au sein du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Planification et de l'Économie<sup>42</sup>. La compréhension de ces différents modèles permet d'adopter une approche plus systématique en matière de conception, de coordination et de mise en œuvre des approches africaines de la coopération Sud-Sud.

Dans de nombreux cas, des progrès ont été réalisés en matière de développement de cadres réglementaires de coopération Sud-Sud, de nomination de personnel spécialisé et d'affectation de ressources financières. Des progrès ont également été accomplis dans l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation reflétant l'interprétation de la coopération Sud-Sud propre à chaque pays. Néanmoins, des disparités persistent : tandis que certains pays abordent la coopération Sud-Sud avec une approche technique, d'autres entendent prendre en compte des aspects plus larges du développement. La partie suivante porte spécifiquement sur les efforts déployés en Afrique au niveau national.

## VII. Promouvoir l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable grâce à la CSS à l'échelle nationale en Afrique

D'un point de vue technique, plutôt que de réinventer la roue, il s'agit avant tout d'instaurer des unités au sein de structures existantes et de s'assurer qu'elles travaillent en lien avec des systèmes de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD. Le Plan d'action de Buenos Aires intègre des dispositions prévoyant de renforcer le cadre institutionnel de la coopération Sud-Sud ainsi qu'un environnement propice à une telle démarche. Il est désormais admis que l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud est conditionnée par la création d'un écosystème. Prenant en compte, d'une part, la nécessité de passer outre les schémas de pensée linéaires, et d'autre part, la nature protéiforme de la coopération Sud-Sud, l'écosystème se compose de cycles interdépendants et se renforçant mutuellement, sans ordre hiérarchique établi.

Il est proposé que ces structures s'inspirent des travaux existants de l'Union africaine pour suivre les résultats de développement dans l'ensemble des pays africains, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le PNUD, la BAD et les communautés économiques régionales. Notons en particulier que le flux de travail relatif au suivi des résultats de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 émane des ministères des Finances et de la Planification. Ces agences nationales sont chargées de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation du développement au niveau national, ainsi que des liens et de la collaboration intersectoriels.

Plusieurs pays commencent à évoluer du statut de bénéficiaire à celui de partenaire actif de la coopération Sud-Sud, partageant leurs connaissances et leurs expériences avec d'autres pays. Un certain nombre d'aspects méritent d'être approfondis en vue de développer encore les cadres institutionnel et juridique de la CSST.

41 <https://www.unsouthsouth.org/bapa40/documents/buenos-aires-plan-of-action/>  
42 [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F)

Au niveau national, les aspects essentiels du cadre institutionnel de la coopération Sud-Sud concernent l'élaboration d'une stratégie nationale<sup>43</sup>. Les agences/entités de coopération Sud-Sud doivent renforcer leurs capacités en matière de gestion des connaissances et des données, ce qui permettrait aux États de garantir un accès à l'information au sujet de solutions de développement pouvant intéresser d'autres pays. Le PNUD, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, aide les pays à identifier ces bonnes pratiques et à centraliser ces informations sur des plateformes mondiales et régionales telles que SSMart et Africa Solutions (southsouthworld.org, une initiative du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud). Ce partenariat vise à aider les pays à créer leurs propres bases de données nationales d'experts via la plateforme WIDE Roster Centre. Le PNUD mène également un important travail aux côtés de l'AUDA-NEPAD pour promouvoir une vision panafricaine de la coopération Sud-Sud et encourager l'intégration régionale.

La section suivante offre un aperçu de la diversité des approches employées par les pays africains en matière d'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud.

### i. La CSS en tant qu'extension de l'efficacité de l'aide

Si certains pays ont élargi le champ de leurs actions relatives à l'efficacité de l'aide pour y inclure la coopération Sud-Sud, d'autres persistent à affirmer que la coopération Sud-Sud diffère radicalement de la coopération Nord-Sud et ne saurait donc y être rattachée. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a été créé comme un outil d'évaluation de l'efficacité de la coopération au développement, mais il est essentiellement utilisé par les gouvernements des pays du Nord, qui s'en servent pour évaluer leurs engagements<sup>44</sup>. Cet outil est fondé sur l'aide publique au développement (APD), dont certains États du Sud considèrent qu'elle ne saurait s'apparenter à la coopération Sud-Sud, cette dernière englobant un champ plus vaste. L'APD est exclusivement d'ordre financier et ne porte, par exemple, pas sur les échanges, prêts et transferts de technologie d'individu à individu<sup>45</sup>. Les membres du CAD de l'OCDE sont principalement des fournisseurs d'aide, alors que des pays comme le Kenya, le Rwanda ou l'Afrique du Sud se considèrent comme des partenaires de développement, c'est-à-dire à la fois des bénéficiaires et des fournisseurs de l'aide.

Madagascar est un pays qui a intégré son système de coopération Sud-Sud dans ses principes d'efficacité de l'aide. Son Secrétariat Technique Permanent pour la Coordination de l'Aide (STP-CA) assure la gestion d'une base de données nationale unique centralisant l'ensemble des données nationales sur l'APD. Cette base de données baptisée AMP-Madagascar (Aid Management Platform) est accessible en ligne et ouverte au grand public<sup>46</sup>. La coopération Sud-Sud y

a été ajoutée en tant que domaine à part entière de données à collecter. Le STP-CA coordonne le Mécanisme conjoint de coordination du développement et assure le secrétariat du Groupe de dialogue stratégique (GDS). Cette plateforme opère en partenariat avec des plateformes sectorielles et thématiques, oriente les décisions de la Présidence, est en lien avec la plateforme nationale de coordination des actions du gouvernement et alimente les engagements nationaux vis-à-vis des Nations Unies<sup>47</sup>. Madagascar produit également des rapports annuels. Le Lesotho, pour sa part, travaille actuellement à l'instauration d'une cellule dédiée à la coopération Sud-Sud au sein de son Secrétariat de coordination de l'aide rattaché au ministère de la Planification du développement. Djibouti a également mis en place un mécanisme de coordination de l'aide au sein de son ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en étroite coordination avec le ministère de l'Économie et des Finances.

### ii. Les agences de coopération Sud-Sud

Certains pays ont des agences indépendantes dédiées à la coopération Sud-Sud, en lieu et place d'entités rattachées à des ministères. Ces agences, que l'on retrouve généralement dans des pays ayant davantage de ressources à affecter à la coopération Sud-Sud, travaillent en collaboration avec différents ministères d'État. L'Afrique du Sud a envisagé la mise en place d'une agence sud-africaine de partenariat au développement (South African Development Partnership Agency) qui concentrerait l'ensemble des connaissances et de l'expertise nationales relatives à ses engagements de coopération Sud-Sud. Néanmoins, cette agence n'a, à ce jour, pas encore été mise en place et les engagements du pays en matière de coopération Sud-Sud sont actuellement mis en œuvre par l'African Renaissance Fund, sous la houlette du ministère des Finances<sup>48</sup>. Le ministère des Finances continue d'assurer la gestion des fonds reçus par l'Afrique du Sud de la part de bailleurs, tout en considérant ces engagements comme différents de la coopération Sud-Sud, cette dernière privilégiant les échanges et l'assistance techniques plutôt que les transactions financières. En raison de la nécessité de coordonner l'éventail des activités de coopération Sud-Sud de l'Afrique du Sud menées par différents ministères, l'objectif a été d'instaurer une agence au sein du ministère des Relations internationales et de la Coopération afin de promouvoir les intérêts nationaux de l'Afrique du Sud.

Il est intéressant de noter qu'en Afrique du Nord, l'institutionnalisation de la CSST a connu une progression rapide dans plusieurs pays grâce à la création d'agences telles que l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (EAPD), l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT). Ces expériences pourraient être partagées avec des pays d'Afrique subsaharienne souhaitant mettre en place des agences dédiées.

43 BID, Présentation sur la construction d'écosystèmes nationaux de coopération Sud-Sud, 24 octobre 2018, Addis-Abeba

44 [http://journals.sfu.ca/jmde/index.php/jmde\\_1/article/view/167](http://journals.sfu.ca/jmde/index.php/jmde_1/article/view/167)

45 <http://www.oecd.org/pcd/46188961.pdf>

46 <http://www.stpca-primature.gov.mg/#about-1>

47 [http://www.stpca-primature.gov.mg/wp-content/uploads/2018/01/Mecanisme\\_coordination\\_aide\\_NOTE-CONCEPTUELLE.pdf](http://www.stpca-primature.gov.mg/wp-content/uploads/2018/01/Mecanisme_coordination_aide_NOTE-CONCEPTUELLE.pdf)

48 [http://collections.unu.edu/eserv/UNU:3326/unu\\_cpr\\_s\\_africa\\_dev.pdf](http://collections.unu.edu/eserv/UNU:3326/unu_cpr_s_africa_dev.pdf)



Le Rwanda fonctionne selon un modèle légèrement différent. La Rwanda Cooperation Initiative (RCI) est une entreprise publique assurant la coordination de différents échanges de coopération Sud-Sud. Elle est rattachée au ministère des Affaires étrangères, mais son actionnaire est le ministère des Finances<sup>49</sup>. La RCI collabore également de façon étroite avec le Rwanda Governance Board (RGB), le ministère de la Défense et le ministère des Finances et de la Planification économique. Son équipe a été recrutée en septembre 2018<sup>50</sup>.

### iii. Les entités de coopération Sud-Sud

Des pays comme le Botswana, Djibouti et la Côte d'Ivoire ont choisi d'intégrer leurs entités de coopération Sud-Sud au sein du ministère des Affaires étrangères. En Côte d'Ivoire, le ministère des Affaires étrangères joue un rôle de premier plan dans la coopération Sud-Sud, quoiqu'en collaboration avec le ministère de l'Intégration africaine, le ministère de la Planification et du Développement et le ministère de l'Économie et des Finances. Le gouvernement souhaite créer une entité dédiée à la coopération Sud-Sud destinée à assurer le suivi et l'évaluation de l'ensemble des engagements de coopération Sud-Sud. Cette entité serait rattachée au cabinet du ministre. Si le pays ne dispose actuellement d'aucune stratégie nationale pour la coopération Sud-Sud, une étude des meilleures pratiques de coopération Sud-Sud a été réalisée en 2016-2017 et est en attente de validation par le ministère. Le gouvernement a également organisé un voyage d'étude au Rwanda et en Espagne pour tirer des enseignements de leurs modèles de coopération Sud-Sud, coordonné un atelier sur la coopération Sud-Sud et animé des réunions d'information sur la coopération Sud-Sud auprès de ses ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques. Le gouvernement ivoirien entend à présent mettre en place une plateforme inclusive de consultation sur les questions de coopération Sud-Sud. Le ministère de l'Économie et des Finances comporte également une direction appelée Comité de mobilisation des ressources extérieures (COMOREX), qui prévoit de centraliser sur sa plateforme numérique les informations relatives à la coopération Sud-Sud.

D'autres pays ont choisi d'intégrer leurs entités de coopération Sud-Sud au sein du ministère des Finances. L'Ouganda a par exemple mis en place une direction de la coopération au développement et de la coopération régionale au sein de son ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique. Le pays prépare actuellement un rapport national sur la coopération Sud-Sud et travaille à la formation d'une équipe spéciale nationale sur la coopération Sud-Sud.

Au Kenya, l'entité dédiée à la coopération Sud-Sud relève du ministère des Finances et de la Planification (département d'État à la Planification), qui dépend de la direction économique macroéconomique et régionale. Cette entité coordonne tous les aspects ayant trait à la coopération Sud-Sud et triangulaire de tous les ministères et secrétariats

d'État du pays. Cependant, le Kenya vise à créer une agence de coopération Sud-Sud d'ici à 2020.

### iv. Développer une stratégie de coopération Sud-Sud

Certains pays africains finalisent actuellement l'élaboration de stratégies nationales destinées à servir de base à la création d'agences/entités de coopération Sud-Sud, de mécanismes de coordination, de systèmes de suivi et de plateformes de gestion des connaissances au niveau national. L'élaboration de ces cadres et mécanismes permet aux pays d'identifier des moyens d'élargir leur coopération Sud-Sud, par exemple en dispensant des formations sur la coopération Sud-Sud au sein des institutions concernées, en identifiant des spécialistes pour coordonner les activités menées à l'étranger, en dépêchant à l'étranger du personnel technique, en renforçant la coopération entre différentes organisations et en accordant des bourses et des stages à des étudiants internationaux en provenance d'autres pays.

De nombreux pays africains travaillent à l'élaboration de stratégies de coopération Sud-Sud alignées sur leurs plans nationaux de développement, à l'instar du Botswana, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Lesotho et de l'Ouganda. Le gouvernement éthiopien, par exemple, entend s'appuyer sur la coopération Sud-Sud pour réaliser son objectif à long terme de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025, conformément à son Plan de croissance et de transformation (Growth and Transformation Plan – GTP II). Le Kenya a intégré la coopération Sud-Sud à son Plan à moyen terme (2018-2020) et à son Cadre de dépenses à moyen terme (2019-2020/2021-2022). Le pays prévoit d'établir un projet de feuille de route en vue d'instaurer une politique ainsi qu'un cadre institutionnel et réglementaire de promotion de la CSST. Djibouti a finalisé l'élaboration de documents stratégiques tels que sa Vision 2035, son Cadre national pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'un document relatif à l'instauration de l'ACM. En Somalie, la communauté internationale travaille avec le gouvernement fédéral pour créer des partenariats qui soutiennent le plan national de développement, le gouvernement somalien collaborant parallèlement avec le PNUD en vue de l'élaboration d'un plan d'action Sud-Sud.

### v. Développer un système de coordination centralisée

Pour passer de la phase stratégique à la mise en œuvre, il est nécessaire de créer un réseau national de bureaux de coordination de la coopération Sud-Sud. Multisectorielle, la coopération Sud-Sud nécessite une coordination spécifique au niveau national et doit être intégrée de façon effective au sein des différents ministères et secteurs publics.

Aujourd'hui, nombreux sont les pays du continent à relever ce pari avec succès. L'Éthiopie a mis en place au sein de son ministère des Finances et de la Coopération économique un comité ad hoc de quatre membres qui se

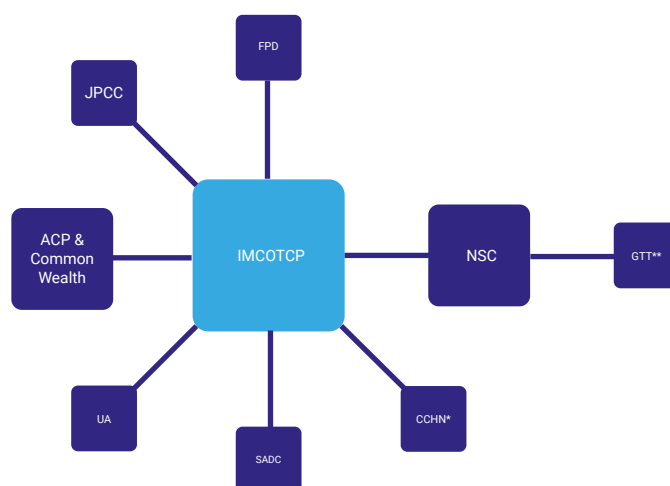
réunit régulièrement pour échanger au sujet de la collecte de données. Celui-ci assure une liaison avec 27 cabinets ministériels ainsi qu'avec la chambre de commerce (qui chapeaute plus de 500 organisations du secteur privé) afin d'attribuer les tâches de collecte des données, mais n'a pas encore été en mesure de collaborer avec la société civile<sup>51</sup>. L'engagement de l'Éthiopie reflète également le caractère multisectoriel de la CSS – un aspect auquel d'autres pays se sont aussi trouvés confrontés. Le Soudan est par exemple occupé à mettre sur pied un conseil national de coordination, sur la base d'un plan d'action, d'un rapport complet et d'une lettre de mission également en cours d'élaboration. Le Kenya a quant à lui réalisé d'importants progrès dans le développement d'un système de bureaux de coordination. En 2007, un comité technique permanent Sud-Sud a été formé par 15 ministères et agences (il comptait 17 membres en 2009). Ce comité permanent a mené une étude de cadrage dans le but d'identifier les lacunes en matière de CSS ainsi que les grandes organisations/institutions kényanes potentiellement capables d'assumer le rôle de coordonnateurs Sud-Sud. En septembre 2018, ce comité permanent a de nouveau été mis sur pied, réunissant cette fois 40 institutions membres. Des fonctionnaires du ministère de la Planification ont été formés à la CSS et d'autres actions de développement des capacités sont prévues pour les membres du comité technique, de même que la création d'une base de données locale reprenant les meilleures méthodes et solutions.

La stratégie du Botswana, actuellement examinée par le Parlement, prévoit que le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (MIAC, Ministry of International Affairs and Cooperation) soit l'agence chef de file pour la CSST. Afin de conférer un certain poids politique aux engagements du Botswana en matière de CSST, le secrétaire permanent du MIAC sera le coordonnateur de référence.

La stratégie prévoit toutefois un secrétariat composé de membres du comité interministériel sur les traités, conventions et protocoles (IMCOTCP, Interministerial Committee on Treaties, Conventions and Protocols) et chargé d'une mission de conseil en matière de CSS. Afin de refléter le caractère transversal et toute l'étendue de la CSS, l'IMCOTCP regroupe tous les ministères et départements indépendants du gouvernement. La stratégie propose également de nommer trois représentants supplémentaires à l'IMCOTCP, issus respectivement de la société civile, du monde de l'entreprise et de la sphère universitaire. Elle se propose par ailleurs de nommer un secrétaire au sein du département des relations publiques, de la recherche et de l'information du MIAC afin d'appuyer les fonctions administratives. La stratégie permet la collaboration avec d'autres structures existantes. Par exemple, le bureau

national de la stratégie (National Strategy Office) veille à la réalisation des priorités nationales et à la coordination des plans de développement. Certains ministères ont en outre signé des mémorandums d'entente avec d'autres pays et mènent des activités de CSST centrées sur divers secteurs. L'institut national de la statistique (Statistics Botswana) a développé des indicateurs pour les priorités nationales et les a alignés sur l'Agenda 2063 et les ODD. La stratégie prévoit de plus une collaboration avec le ministère des Finances et du Développement économique, qui gère également un comité de pilotage national (NSC, National Steering Committee) pour les ODD ainsi qu'un forum des partenaires de développement (DPF, Development Partners Forum). L'IMCOTCP assure par ailleurs un suivi des informations diffusées par les commissions permanentes conjointes pour la coopération (JPCC, Joint Permanent Commissions for Cooperation) de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA), l'UA, l'ONU, le groupe ACP et le Commonwealth. La figure 1 montre la diversité des acteurs pouvant intervenir dans la CSS en vertu de la stratégie du Botswana<sup>52</sup>.

**Figure 1** – Collaboration du responsable de la CSST au sein du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération avec d'autres structures gouvernementales et régionales



\* Conseil de coopération de haut niveau

\*\* Groupe de travail thématique

Il convient également de relever que le PNUD travaille actuellement à la mise sur pied d'un mécanisme de coordination interministériel ancré dans les plateformes adéquates de réalisation des ODD. Ce mécanisme vise à promouvoir l'alignement de la CSS sur les priorités et besoins techniques à l'échelon national, tout en généralisant la CSS à travers l'ensemble de ces collaborations.

51 Premier rapport sur la coopération Sud-Sud – Le processus de collecte des données en Éthiopie (exposé du 24 octobre 2018, Addis-Abeba)  
52 République du Botswana, avant-projet de stratégie de CSST (South-South and Triangular Cooperation Strategy)



## vi. Suivi-évaluation et redevabilité

Afin de contrôler l'efficacité de la CSS et sa contribution à la réalisation des plans de développement nationaux et des ODD, il est nécessaire de mettre en place des systèmes de suivi-évaluation guidés par les principes de la CSS, et qui examinent en détail les processus des partenariats de CSS. Les efforts décrits plus haut montrent d'importants progrès des pays africains dans le développement de leurs propres systèmes nationaux de planification de la CSS. Il s'agit cependant d'une tâche au long cours, sachant que des entités pleinement autonomes et opérationnelles nécessiteront l'allocation d'un budget annuel. Il est par ailleurs trop tôt pour un suivi-évaluation des indicateurs de performance ; il faudra attendre que les processus de collecte nationale de données se développent davantage.

## vii. Inventaire des centres de ressources

Comme le souligne le BAPA, il est nécessaire de créer des centres nationaux de recherche et de formation dotés d'un champ d'action international, de façon à créer un écosystème de CSS. De tels centres permettraient et auraient pour mission de partager l'expertise, et disposeraient des capacités pour ce faire. À cet égard, la BID est occupée à inventorier les centres de ressources afin d'identifier des solutions concrètes et transférables. Elle a déjà finalisé cet exercice en Indonésie, au Maroc, au Pakistan et en Turquie. Elle a aussi initié un tel inventaire en Tunisie et en Malaisie, et prévoit d'étendre ses efforts, plus particulièrement en Afrique subsaharienne.

## VIII. Conclusion

Depuis le document final du BAPA, de nombreuses évolutions sont intervenues en matière de CSS, et les pays africains ont notamment développé et promu leurs propres stratégies et référentiels. Le développement de l'AUDA-NEPAD en est un bon exemple. À l'échelon mondial, l'ONU a généralisé la prise en compte de la CSS dans ses programmes et celle-ci figure parmi les priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La multiplication de nouveaux regroupements et de nouvelles institutions financières internationales ainsi que leur collaboration avec les pays africains ont en outre modifié le paysage de la CSS, en remettant l'ordre mondial en question et en proposant des sources de financement alternatives aux pays en développement.

Le BAPA a principalement mis l'accent sur l'autonomie nationale et la durabilité. À cet égard, l'Afrique est en bonne voie dans l'établissement de son propre écosystème de CSS. À l'aune des sections précédentes, il ne fait aucun doute que plusieurs pays ont su définir leur stratégie en matière de CSS, identifier leurs bureaux de coordination et même mettre sur pied leurs propres entités et agences. Plutôt que d'établir de nouveaux mécanismes, ces structures s'appuient sur des mécanismes existants centrés sur les priorités nationales et la réalisation des ODD. Des efforts ont aussi été consentis afin de mettre en place des systèmes de suivi-évaluation régionaux, en liaison avec les agendas panafricains et régionaux, par exemple, l'Agenda 2063. Ce rapport résulte d'une telle initiative.

Le renforcement de la CSS exige toutefois d'identifier les points de blocage qui en entravent la progression. Le chapitre suivant présente les données fournies par les gouvernements africains concernant leurs collaborations en matière de CSS et détaille différentes solutions permettant d'étendre potentiellement la CSS. Grâce à l'exposé de ces nouveaux moyens innovants permettant de réaliser les objectifs prioritaires de développement, d'autres pays connaissant des transformations similaires peuvent eux aussi appliquer ces solutions. Ce faisant, le dialogue inter- et intrarégional peut être renforcé et conduire à une réflexion en profondeur concernant les moyens et les pôles d'action dont dispose l'Afrique pour devenir maître de sa propre destinée.

# CHAPTER 2

# Vue d'ensemble des initiatives de coopération Sud-Sud en Afrique

## I. Introduction : mettre en place un système africain de suivi-évaluation régional pour les partenariats de CSS

Comme exposé au chapitre 1, les pays africains ont réalisé d'importants progrès dans l'institutionnalisation de la CSS. Tout en élaborant des systèmes et stratégies nationaux de CSS, ces pays ont aussi pris conscience des avantages que présenterait un système de suivi-évaluation régional sur la CSS. C'est ainsi qu'en novembre 2016, une initiative menée en ce sens a été lancée par des pays africains en collaboration avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et le Centre de services régional pour l'Afrique du PNUD, avec l'appui technique du SEGIB. L'objectif était de nourrir le débat autour des thématiques clés à couvrir par la BAPA+40, notamment le renforcement du cadre institutionnel de promotion de la CSST, aux échelons national et régional. Les pays africains participants ont donc défini d'un commun accord différents critères permettant d'identifier les activités de CSS, ainsi qu'un formulaire type destiné à la collecte des données de départ.

Les délégués se sont à nouveau réunis en avril 2018 afin de formaliser le processus de suivi-évaluation de la CSS et lancer les discussions à ce sujet, avec l'appui de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, de la Commission de l'UA, du Centre de services régional pour l'Afrique du PNUD, du SEGIB et de la BID. Les pays participants ont adopté un formulaire mis à jour et simplifié pour la collecte des données, ont convenu de la publication de ce premier rapport sur la CSS en Afrique et ont établi le calendrier du processus. En octobre 2018, les pays participants se sont à nouveau réunis pour faire le point à mi-parcours et échanger leurs expériences eu égard à la collecte des données sur la CSS, et se sont mis d'accord sur des solutions communes ainsi que sur les moyens d'avancer en vue de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40).

Dans la perspective de la BAPA+40, le PNUD a créé un questionnaire destiné à évaluer les défis clés rencontrés dans la collecte des données relatives à la CSS. Dans plusieurs pays, les deux principales difficultés observées étaient le manque d'informations et le manque de structures de coordination, suivies par une entente insuffisante quant aux activités qu'il convient de considérer comme relevant d'une coopération Sud-Sud. Le manque de temps et d'implication a également entravé ces efforts, sans oublier la fragmentation des données.

Lors des différentes réunions tenues en préparation de ce rapport sur la CSS en Afrique, les différents pays ont confirmé percevoir les nombreux avantages d'un système de suivi-évaluation de la CSS aux échelons national et régional.

Un système de suivi-évaluation de la CSS peut améliorer les moyens et les modalités de mise en œuvre de la coopération technique et financière horizontale. Le suivi-évaluation de la CSS a également été perçu comme un outil pouvant faciliter les partenariats stratégiques, en les alignant sur les priorités nationales grâce au processus de dialogue national requis pour la collecte de telles données. En ce qui concerne la définition de la CSS, les différents pays la voient comme l'exploitation de relations mutuellement positives plutôt que comme la prise d'engagements plus ou moins imposés. À cet égard, la CSS se prête à divers modèles, politiques et dispositifs politiques et institutionnels plus appropriés au contexte local, et va au-delà de simples transferts « vers la base » pour privilégier une véritable collaboration d'égal à égal, de laquelle chacun sort gagnant. Les pays participant à la rédaction du rapport sur la CSS ont déclaré que celle-ci crée aussi un sentiment d'appropriation, structuré autour de la recherche du consensus, et développe une identité infrarégionale et régionale à travers la définition d'objectifs communs. La CSS pourrait de plus donner naissance à des initiatives innovantes. Il convient également de relever que la CSS est souvent moins coûteuse parce que les pays concernés conçoivent des solutions locales, qu'ils peuvent ensuite faire connaître à d'autres pays en développement aux caractéristiques similaires.

En préalable à la dernière réunion, les principaux partenaires ont soumis le questionnaire susvisé du PNUD aux pays participants afin de faire le point sur les difficultés rencontrées et identifier les moteurs de l'agenda du suivi-évaluation en Afrique. En octobre 2018, huit pays avaient répondu au questionnaire, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, Djibouti, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, l'Ouganda et le Soudan. Le Rwanda viendrait s'ajouter à la liste par la suite. Les résultats de cette enquête en ligne montrent la nécessité d'une sensibilisation permanente à la CSS et d'un renforcement des réseaux multisectoriels de la CSS. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, un nombre significatif de pays ont communiqué des données afin de contribuer à ce rapport, le premier en son genre. Nous appelons de nos vœux la poursuite de ces efforts, à mesure que les différents pays commencent à produire leurs propres rapports nationaux, qui pourront venir alimenter des rapports régionaux annuels ou biennaux.

La section suivante analyse les données relatives à la CSS qui ont été transmises via le formulaire convenu par neuf pays du continent africain, à savoir le Bénin, le Botswana, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Éthiopie, le Lesotho, Madagascar, l'Ouganda et le Soudan. L'exercice se limitait uniquement aux initiatives menées en 2017 et les données ont par conséquent été nettoyées pour ne prendre en compte que cette année. Il convient de relever que ces pays ne sont pas les seuls du continent à entreprendre des initiatives de CSS mais sont les seuls à avoir pris part à cet exercice de suivi-



évaluation régional. Nous espérons que le nombre de pays participants augmentera à l'avenir. Ce premier rapport constitue d'ores et déjà un modèle de référence pour un exercice de suivi-évaluation<sup>53</sup>.

## II. Présentation des données sur la CSS en Afrique

### i. Définition

Comme évoqué plus haut, les pays participants ont été invités à compléter un formulaire sur les initiatives de CSS. La définition de la CSS préconisée par l'UNOSSC a été utilisée : « échange de connaissances et de ressources dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental ou technique entre pays en développement. Elle peut avoir lieu sur une base bilatérale, régionale, sous-régionale ou interrégionale et impliquer deux ou plusieurs pays en développement<sup>54</sup> ». Le formulaire comportait également des listes déroulantes pour les ODD, ainsi que la liste validée des pays dans l'un des onglets<sup>55</sup>. Le formulaire utilisé figure à l'annexe 1.

### ii. Situation globale

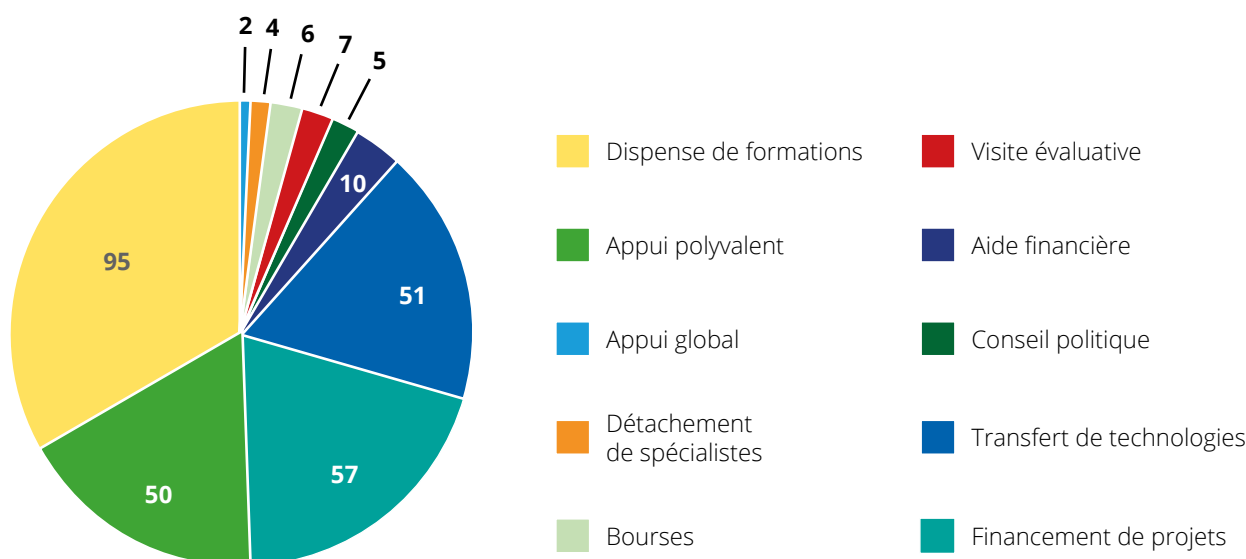
Les données ont montré que les pays participants ont mené 300 initiatives techniques et économiques en 2017, ventilées comme suit :

**Tableau 1** – Nombre total d'initiatives techniques et économiques (pour l'ensemble des pays participants)

Nombre d'initiatives	
Techniques	203
Économiques	97
Total	300

Pour chacune de ces deux catégories (économique et technique), les différents pays ont également été invités à préciser la nature de la coopération menée. La figure 2 montre la ventilation des différents types de coopération pour l'ensemble des pays participants.

**Figure 2** – Type de coopération (nombre d'initiatives pour l'ensemble des pays participants)<sup>56</sup>



Comme le montre la figure, les trois premiers types de coopération visent la formation, le financement des projets et le transfert de technologies. Ils sont suivis de près par l'appui polyvalent. Ces données montrent combien il importe de partager l'expertise et les compétences en matière de CSS, au-delà de l'apport d'un soutien financier.

<sup>53</sup> Il convient également de relever que le suivi-évaluation de la CSS n'est pas une entreprise simple. Compte tenu de sa nature transversale ainsi que des différences de compréhension de sa définition et d'interprétation du formulaire, il est possible que certaines initiatives n'aient pas été prises en compte. Cela est en particulier le cas pour les initiatives de CSS menées par la société civile et le secteur privé. Dans certains cas, les données sont par ailleurs incomplètes et ont été nettoyées pour refléter les informations fournies. Le contenu de ce rapport doit par conséquent être considéré comme une indication de la situation en matière de CSS pour les seuls pays ayant participé à ce premier exercice de suivi-évaluation, et non pour l'ensemble du continent.

<sup>54</sup> <https://www.unsouthsouth.org/notre-travail/coordination-sud-sud-et-triangulaire/?lang=fr>

<sup>55</sup> Des versions différentes du formulaire ont été utilisées par les pays participants mais tout a été mis en œuvre afin de standardiser les données.

<sup>56</sup> Le Soudan n'a pas fourni de données sur la CSS visant la réalisation des ODD.

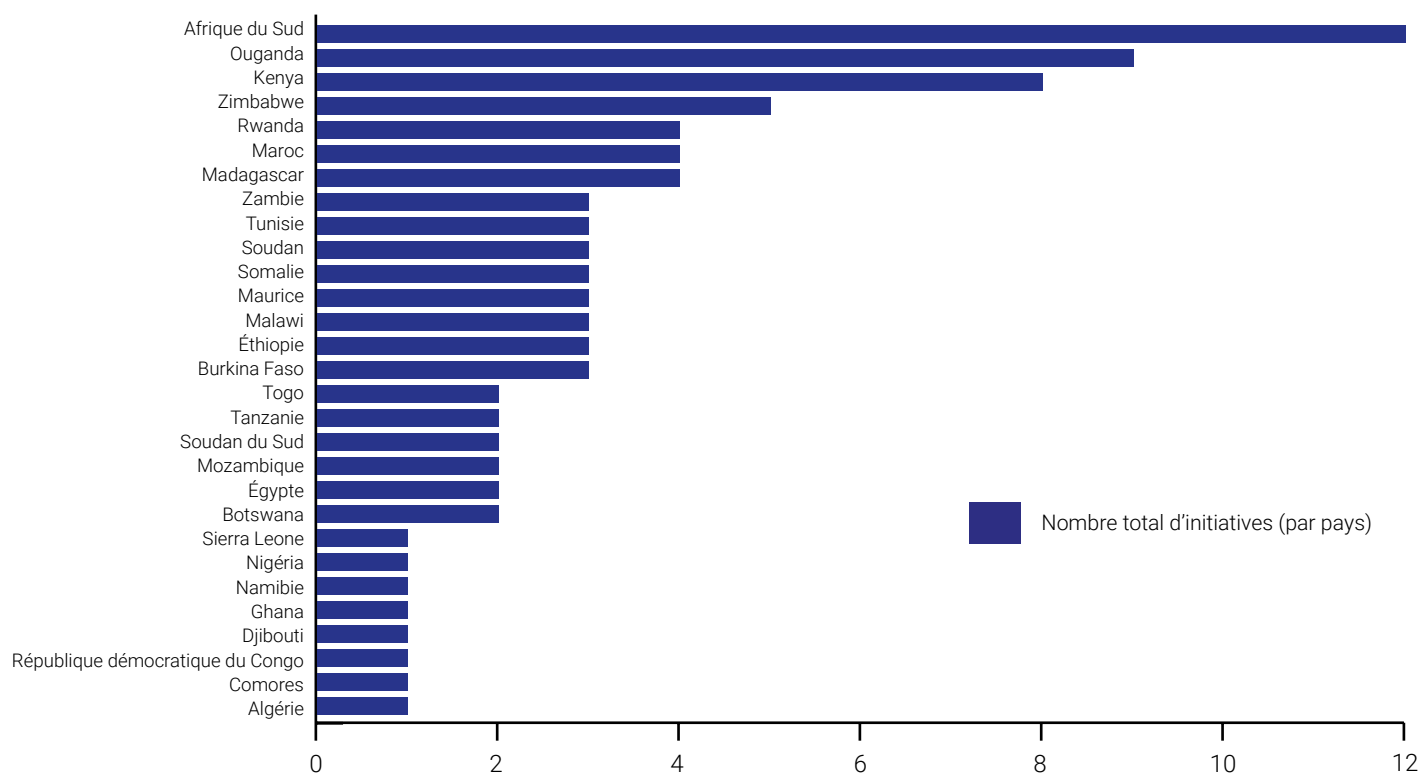
Les pays participants ont également été invités à préciser quels étaient leurs partenaires en matière de CSS. Le tableau 2 montre l'étendue des collaborations de ces pays à travers le continent et illustre le caractère de plus en plus intra-africain de la CSS.

**Tableau 2 – Partenaires africains et non africains en matière de CSS**

Pays hôte	Partenaires africains	Partenaires non africains
Bénin	Burkina Faso, Maroc, Rwanda, Togo	Brésil, Chine, Colombie, Corée (République démocratique populaire de), Inde, Turquie
Botswana	Kenya, Madagascar, Mozambique, Nigéria, Sierra Leone, Somalie, Zimbabwe	Chine, Corée (République de), Inde
Côte d'Ivoire	Maroc	Chine, Corée (République de), Inde
Djibouti	-	Chine, Turquie
Éthiopie	Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Ghana, Kenya, Madagascar, Maroc, Ouganda, RDC, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Zimbabwe	Chine, Corée (République démocratique populaire de), Émirats arabes unis, Inde, Pakistan, Qatar, Taïwan, Turquie, Vietnam
Lesotho	Afrique du Sud, Malawi	Chine, Émirats arabes unis
Madagascar	Comores, Maroc	Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande
Ouganda	Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe	Arabie saoudite, Chine, Corée (République de), Corée (République démocratique populaire de), Inde, Koweït, Malaisie, Mexique, Pérou, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Venezuela
Soudan	Afrique du Sud, Éthiopie, Madagascar, Ouganda, Soudan du Sud, Tunisie, Zambie	Bangladesh, Brésil, Inde, Pakistan, Turquie

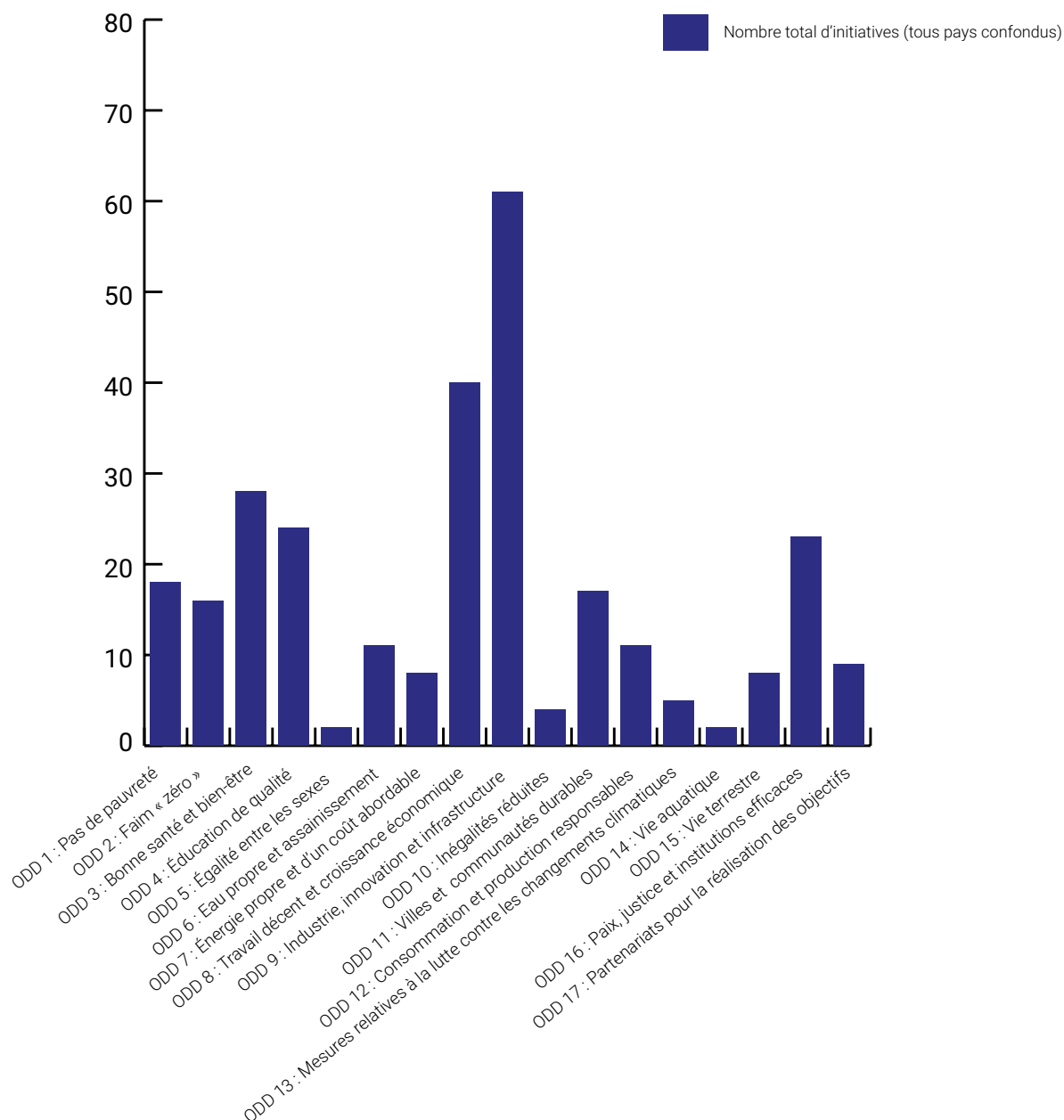
La figure 3 présente le nombre cumulé d'initiatives par partenaire africain, c'est-à-dire le nombre de fois où chaque pays a été mentionné dans le cadre d'une initiative par les pays ayant transmis des données.

**Figure 3 – Nombre cumulé d'initiatives par pays partenaire mentionné**



Les initiatives de CSS africaines se traduisent également par d'importants progrès dans la réalisation des ODD. La figure 4 présente le nombre d'initiatives contribuant aux ODD.

**Figure 4** – Contribution des initiatives de CSS aux ODD<sup>57</sup>



Comme le montre la figure 4, les initiatives de CSS ont principalement contribué à l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) avec 61 initiatives, l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) avec 40 initiatives et l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) avec 28 initiatives.

La contribution aux ODD a été la plus modeste pour l'ODD 14 (Vie aquatique) avec 2 initiatives, l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) avec 2 initiatives et l'ODD 10 (Réduction des inégalités) avec 4 initiatives.

La section suivante examine certaines données plus en détail, pays par pays.

57

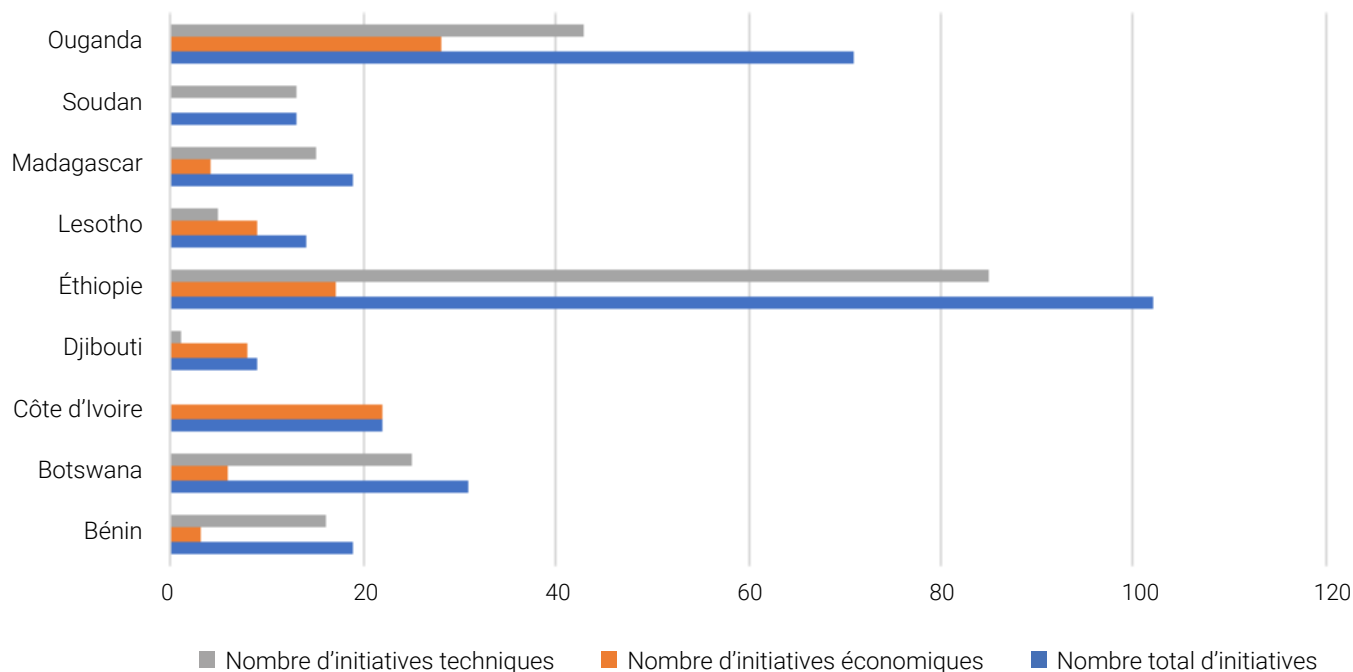
Il convient de relever que l'un des pays participants n'a pas complété ces données dans le formulaire, de sorte que le nombre total des initiatives contribuant aux ODD est inférieur au total des initiatives de tous les pays participants. Par ailleurs, certains pays ont sélectionné plusieurs ODD tandis que d'autres n'en ont sélectionné qu'un seul. Les données ont par conséquent été nettoyées pour sélectionner l'ODD le plus approprié pour chaque initiative, bien que nous reconnaissons qu'un projet puisse contribuer à plusieurs ODD.



### III. Initiatives de CSS pays par pays

Cette section présente les avancées obtenues par les pays africains ayant participé. La figure 5 présente le nombre d'initiatives de CSS entreprises dans chaque pays.

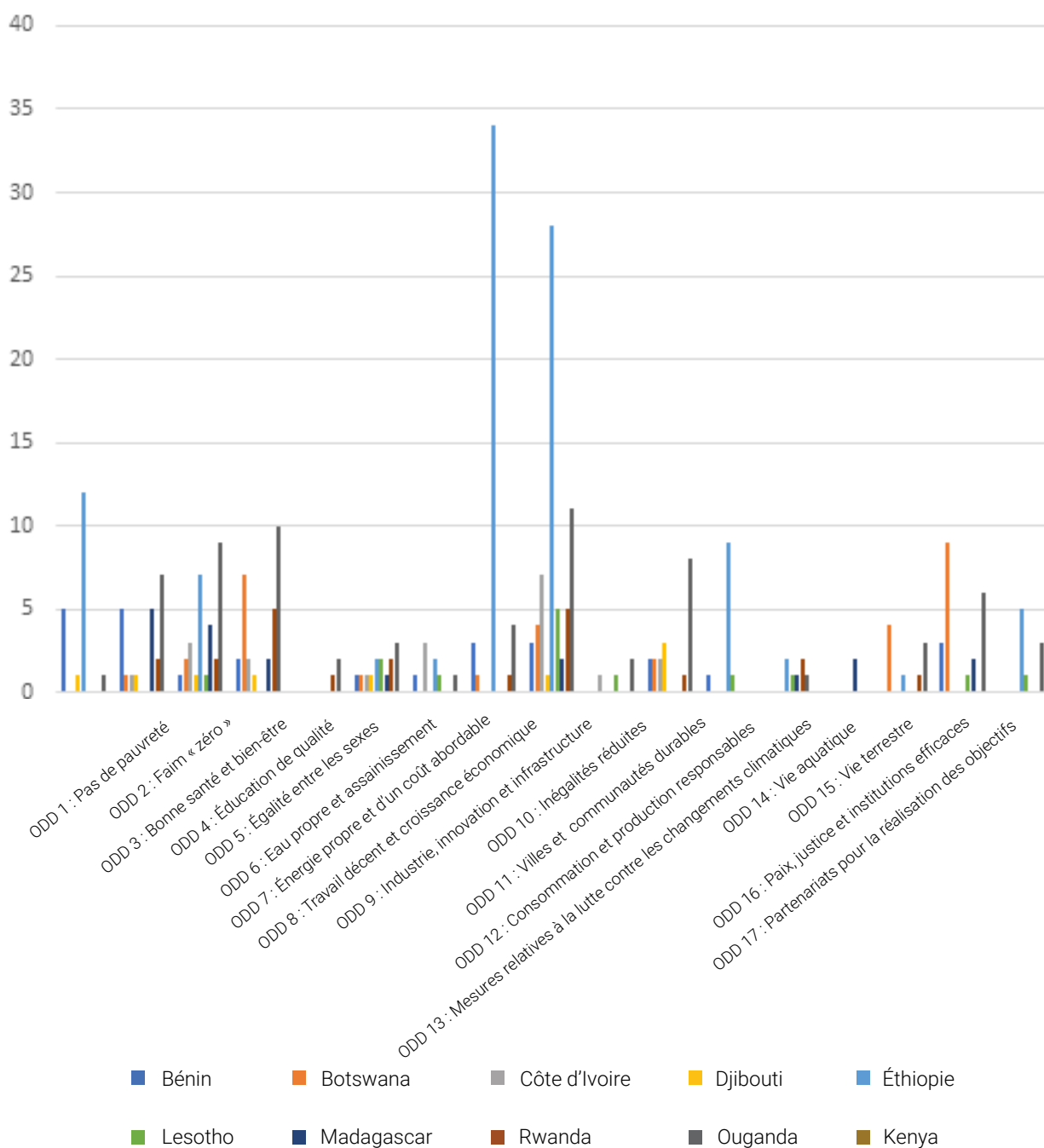
**Figure 5** – Nombre d'initiatives techniques et économiques, par pays



Les trois pays participants ayant mené le plus d'initiatives de CSS en 2017 sont l'Éthiopie (102 initiatives), l'Ouganda (71 initiatives) et le Botswana (31 initiatives). C'est également dans ces pays que les initiatives de coopération technique ont été les plus nombreuses.

La contribution de chaque pays à chacun des ODD est également détaillée à la figure 6.



Figure 6 – Contribution de la CSS aux ODD, par pays<sup>58</sup>

### i. La CSS en Éthiopie : principaux chiffres

Selon les données reçues, l'Éthiopie a été la plus active en matière de CSS en 2017, à la fois en tant que bénéficiaire et contributrice. La majorité de ses collaborations sont intervenues avec la Chine (47 initiatives), l'Inde (13 initiatives) et l'Ouganda (7 initiatives). Compte tenu de la croissance rapide et de l'industrialisation de l'Éthiopie, il n'est guère surprenant que 34 de ces initiatives soient en lien avec l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 28 avec l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) et 12 avec l'ODD 1 (Éradiquer la pauvreté).

Ses partenaires africains sont présentés à la figure 7.



## ii. La CSS en Ouganda : principaux chiffres

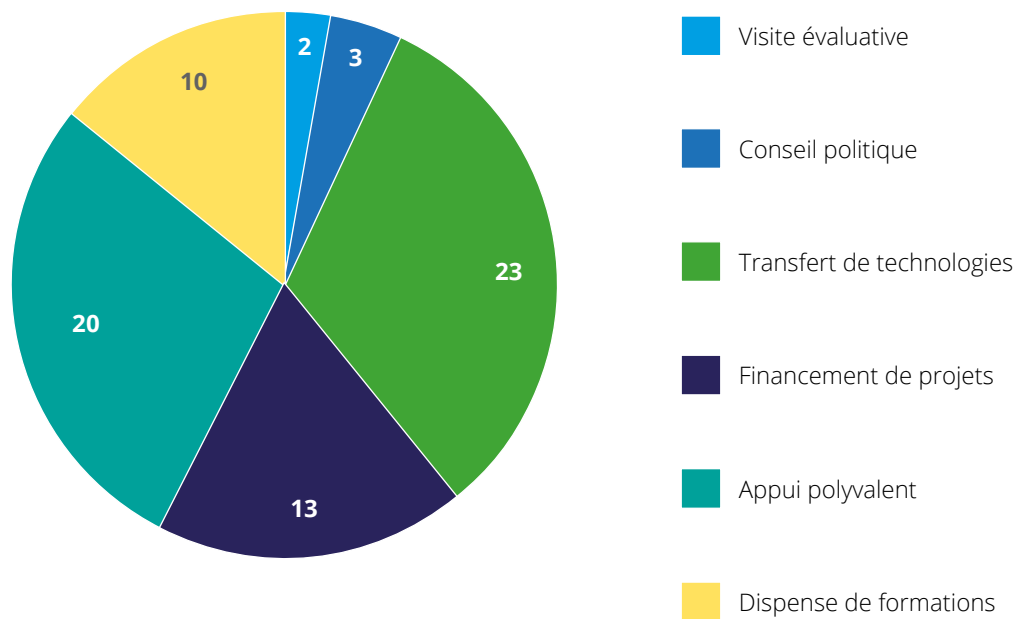
Selon les données reçues, l'Ouganda est le deuxième pays participant le plus actif en matière de CSS. Il est généralement le bénéficiaire des initiatives mais s'est également trouvé en position de contributeur. Il a par exemple apporté sa collaboration dans les domaines de la paix et de la sécurité sous les auspices de la Mission de l'Union africaine en Somalie ainsi que dans le cadre d'interventions urgentes de santé publique dans la région. L'Ouganda a collaboré avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, et plus particulièrement avec ses voisins, le Kenya, la Tanzanie et le Rwanda. L'Ouganda a aussi collaboré avec le Kenya afin d'améliorer les services médicaux destinés aux adolescents. Selon les données reçues, les principaux partenaires de l'Ouganda sont la République de Corée (20 initiatives), la Chine (13 initiatives), l'Inde (3 initiatives) et le Sri Lanka (3 initiatives).

Les partenaires africains de l'Ouganda sont présentés à la figure 9.

**Figure 9** – Carte des partenaires africains de l'Ouganda



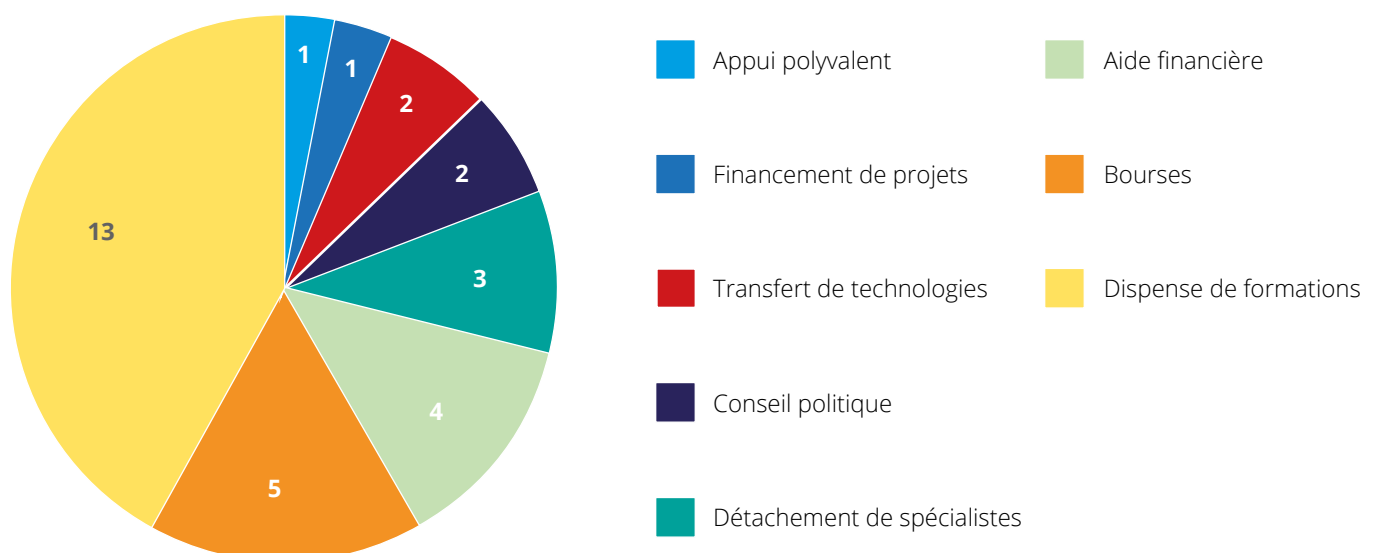


**Figure 10** – Principaux types de coopération de l'Ouganda (nombre d'initiatives)

### iii. La CSS au Botswana : principaux chiffres

Selon les données reçues, le Botswana est le troisième pays participant le plus actif en matière de CSS. Ses principaux partenaires sont la Chine (9 initiatives), l'Inde (8 initiatives) et l'Afrique du Sud (3 initiatives). Il est intéressant de relever que la majorité des collaborations du Botswana se sont concentrées sur l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), suivi de près par l'ODD 4 (Éducation de qualité pour tous), l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) et l'ODD 15 (Vie terrestre). Ses trois collaborations avec l'Afrique du Sud visaient toutes le domaine militaire mais le pays a aussi mené des initiatives telles que des exercices de parangonnage entre les conseils municipaux de Gaborone et Maputo. Le Botswana se félicite de sa bonne gouvernance, de son intégrité en matière de redevabilité et de sa transparence. Il n'est donc guère surprenant que ses activités de CSS visent fréquemment la paix et le développement. Les chiffres suggèrent également l'importance de la proximité géographique en matière de CSS.

Les principaux types de coopération du Botswana sont présentés à la figure 11.

**Figure 11** – Principaux types de coopération du Botswana (nombre d'initiatives)

## IV. Pays engagés dans des initiatives de CSS de petite et moyenne envergure

Selon les données reçues, ce sont Djibouti, le Soudan et le Lesotho qui ont entrepris le moins d'actions, avec respectivement 9, 11 et 13 initiatives. Viennent ensuite le Bénin et Madagascar avec chacun 19 initiatives, puis la Côte d'Ivoire avec 22 initiatives. Les données reçues montrent également que chacun de ces pays a collaboré avec des économies émergentes de plus grande envergure, telles que la Chine et l'Inde (le plus souvent dans le cadre de financements mais aussi dans certains domaines techniques) ainsi qu'avec d'autres économies émergentes. La Turquie a par exemple été mentionnée pour huit initiatives, allant du soutien de la construction de voies ferroviaires en Éthiopie à la construction de logements sociaux au Bénin en passant par le partage d'expériences agricoles avec le Soudan et la collaboration avec Djibouti dans divers domaines, notamment la santé, l'éducation et la sécurité.

Il convient également de souligner que des pays se sont engagés dans la coopération partout sur le continent africain. Après sa réadmission au sein de l'UA en 2017, le Maroc a collaboré avec différents pays – Bénin, Côte d'Ivoire et Éthiopie notamment – au profit de nombreux secteurs. Le Bénin a par exemple initié un projet avec le Maroc, lequel a partagé son expérience en matière d'administration publique. Ceci incluait une formation professionnelle, le partage de pratiques d'excellence, et le développement des capacités pour la réforme et la modernisation de l'administration. Le Maroc a par ailleurs assisté le Bénin dans cette réforme de l'administration. Il a également fourni des ressources à la Côte d'Ivoire pour la construction d'un débarcadère à Grand-Lahou et a initié une collaboration avec l'Éthiopie concernant l'eau et les ressources énergétiques.



Des collaborations entre pays voisins ou proches sont intervenues à maintes reprises. Le Soudan a par exemple travaillé avec l'Éthiopie afin d'échanger leurs expériences en matière d'agriculture ainsi que de sécurité alimentaire et hydrique. Le Lesotho et l'Afrique du Sud ont uni leurs forces dans le cadre du Lesotho Highlands Water Project et ont échangé leurs expériences en matière de tourisme favorable aux pauvres. Le Bénin compte quant à lui neuf accords avec le Burkina Faso, dans les domaines de la médiation, des échanges militaires, de la santé, du transport, des permis de conduire, de l'aide internationale, du tourisme, de l'information et de la sécurité.

### Encadré 1 – Exemple à suivre : les villages verts du Rwanda<sup>59</sup>

Le Rwanda travaille en partenariat avec le PNUD et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) afin de mettre en pratique et d'étendre son concept de villages verts, dans le cadre de l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE). Il s'agit de s'attaquer aux défis croissants posés par les ressources naturelles dans le pays, tout en apportant un soutien social et des infrastructures à certaines des communautés les plus pauvres du Rwanda. Cette initiative démontre comment la résolution de problématiques environnementales liées à la pauvreté peut aussi permettre la réalisation d'objectifs nationaux prioritaires en matière de développement.

Les composantes clés d'un village vert comprennent 1) des réservoirs d'eau qui contrôlent le ruissellement et garantissent la disponibilité de l'eau tout au long de l'année, 2) un assainissement amélioré, 3) de nouvelles méthodes agricoles telles que les terrasses et les techniques de contrôle de l'érosion des sols, notamment l'agroforesterie, 4) une vache par famille afin d'améliorer la santé publique et la sécurité alimentaire, et générer des revenus, 5) des unités de méthanisation-compostage, 6) des toitures en tôle ondulée, 7) la collecte des eaux de pluie et 8) des écoles construites à proximité des villages.

En 2018, des donateurs appuyaient déjà ce modèle et avaient investi dans quelque 44 villages verts à travers le pays. Le Rwanda a aussi organisé des réunions régionales afin de présenter ces villages verts et inspirer d'autres pays, ce type de village pouvant jouer un grand rôle dans la lutte contre le changement climatique. Ceci est particulièrement important puisque selon les données recueillies pour ce rapport, seules sept initiatives visaient principalement l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique) et six l'ODD 15 (Vie terrestre).

59

Le Kenya est connu pour être un important contributeur en matière de CSS et de nombreux pays l'ont mentionné parmi leurs partenaires. Malheureusement, le Kenya n'a pas été en mesure de fournir des données pour l'intégralité de ses initiatives de CSS. Il a néanmoins fourni des informations concernant certains exemples à suivre. <https://reliefweb.int/report/rwanda/green-villages-rwanda>

## Encadré 2 – Des pistes prometteuses : la CSS au Kenya<sup>60</sup>

En 2017, Cuba a détaché 100 professionnels de la santé cubains dans des établissements médicaux du Kenya, afin de doter 50 médecins kényans de moyens renforcés. Dans le cadre d'un programme visant les équipements médicaux, ces spécialistes cubains ont contribué à rendre des équipements opérationnels dans 98 hôpitaux, en particulier dans les départements où une expertise locale n'était pas disponible. Le système de formation cubain a été adapté pour répondre aux besoins du système de santé, en se concentrant sur les corrélations entre formation universitaire, pratique clinique et action communautaire. Le projet a permis une distribution plus équitable des services parmi la population, l'accès universel reposant sur les principes clés de l'équité, de la solidarité et du droit à la santé.

## V. Conclusion

Ce chapitre donne un premier aperçu de l'ampleur de la CSS sur le continent africain. Il montre que les dix pays ayant complété le formulaire sont tous fermement engagés dans la CSS et que cette dernière intervient non seulement entre pays africains mais aussi avec d'autres régions et continents. Bien que bon nombre de pays se soient engagés dans des initiatives de CSS avec de grandes économies telles que la Chine et l'Inde, il convient de relever qu'il existe également des échanges importants entre différents pays africains indépendamment de leur taille, ainsi qu'avec des contributeurs d'envergure moyenne tels que la Turquie. De ce point de vue, la CSS présente des avantages indéniables, comme la création d'un sentiment d'appropriation, structuré autour de la recherche du consensus, et le développement d'une identité infrarégionale et régionale à travers la définition d'objectifs communs. Il est clair que la proximité géographique et la langue jouent un rôle dans le sentiment de solidarité partagé par les pays engagés dans la CSS.



60

Le Kenya est connu pour être un important contributeur en matière de CSS et de nombreux pays l'ont mentionné parmi leurs partenaires. Malheureusement, le Kenya n'a pas été en mesure de fournir des données pour l'intégralité de ses initiatives de CSS. Il a néanmoins fourni des informations concernant certains exemples à suivre.

Il est également intéressant de relever que de manière générale, les initiatives des pays participants visent principalement l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être). Ces ODD cadrent avec l'Agenda 2063 et la priorité qu'il donne à l'innovation. Les données suggèrent toutefois qu'une attention insuffisante est accordée aux initiatives de réduction des inégalités, de promotion de l'égalité entre les sexes et de capitalisation de l'économie bleue. À retenir également, 23 initiatives visaient la paix et le développement, un domaine relativement nouveau dans la CSS.

Il convient de relever que les données, bien qu'établissant un premier bilan de la situation en matière de CSS sur le continent, ne reflètent pas toute l'ampleur de cette dernière sachant i) qu'il existe encore des différences de compréhension et de perception quant à la définition de la CSS, et ii) que les données sont incomplètes. De plus, il est possible que certaines initiatives n'aient pas été prises en compte étant donné la nature transversale de la CSS et le manque de coordination. Les données montrent néanmoins

les avancées permises par la CSS. Nous espérons donc qu'à mesure de l'institutionnalisation de la CSS en Afrique, i) les pays du continent mettront sur pied des systèmes nationaux de suivi-évaluation de la CSS ou poursuivront leurs efforts en ce sens, et ii) les exemples à suivre seront toujours mieux documentés et reproduits à grande échelle sur le continent. Grâce à la collecte de telles données, il deviendra plus aisé d'établir des prévisions concernant le coût et l'ampleur de la CSS, et son efficacité pourra être évaluée.

Ce rapport aspire à être le premier d'une longue série, afin de démontrer les nombreuses avancées réalisées par l'Afrique en matière de CSS. Au cours des prochaines années, nous espérons également que les initiatives de coopération triangulaire seront documentées, afin de pouvoir être reproduites partout sur le continent. Dans la poursuite de cet exercice de suivi-évaluation, il pourra être judicieux de consulter – outre les pays participants – les autres acteurs de la CSST, afin de valider certaines des données communiquées et élaborer des stratégies de renforcement de la CSST. Le chapitre suivant examine différents moyens et mécanismes innovants permettant un tel renforcement.



# CHAPITRE 3



# Promotion de partenariats panafricains : améliorer la coopération Sud-Sud grâce à la collaboration avec les partenaires régionaux et mondiaux

## I. Introduction

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre un moyen concret de promouvoir un plan mondial de développement visant à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et à garantir une viabilité environnementale. Dans ce cadre, la CSS a un rôle important à jouer. C'est pourquoi la conférence BAPA+40 qui s'est tenue en mars 2019 s'est penchée sur les avancées obtenues dans la CSS ces 40 dernières années, avec une attention particulière portée à l'échange d'expériences et l'expansion de la CSS en appui aux ODD.

Malgré les progrès importants réalisés, certaines lacunes subsistent en termes de connaissances, de même que des obstacles administratifs et financiers : tout ceci limite l'impact de la CSS sur le développement. Par exemple, en l'absence d'une définition claire des stratégies de CSS et des exercices programmatiques et budgétaires, il est malaisé d'estimer les ressources et budgets requis pour la CSS<sup>61</sup>. Par conséquent, des agences des Nations Unies et des organisations panafricaines et régionales soutiennent leurs États membres dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, afin de permettre la définition de politiques et stratégies nationales de développement. Les Nations Unies ont également amorcé l'adoption d'une approche conjointement planifiée de la CSS et la création d'une stratégie de CSS pour l'ensemble du système de l'ONU<sup>62</sup>. Renforcer la CSS passe par plusieurs voies, parmi lesquelles la promotion du dialogue politique et du développement, le renforcement du partage des connaissances afin de développer les capacités, la construction de partenariats et les modes de financement innovants, la promotion des initiatives Sud-Sud régionales et interrégionales, et le suivi-évaluation.

De manière plus générale, la CSS est un moyen de s'attaquer aux inégalités systémiques mondiales qui pénalisent le Sud, et l'UA et les CER ont reconnu l'importance d'un dialogue politique régional et mondial autour de la CSS afin de mettre à mal le statu quo. À cet égard, la CSS a poussé les gouvernements à venir à bout de ces inégalités, qui sont associées à des régimes fiscaux injustes, à l'évasion fiscale, au trafic d'êtres humains, à des opérations illicites et à la corruption, et alimentent des flux financiers illicites dans le Sud.

En présentant les progrès réalisés jusqu'ici en matière de développement, ce rapport – qui est le premier en son genre sur le continent – souligne l'importante avancée qu'a connue l'Afrique. Comme le montre le chapitre 1, les pays africains ont défini leurs priorités en matière de CSS : les collaborations peuvent donc désormais être plus ciblées et rationalisées. Ceci a non seulement trait à la façon dont les pays formulent leurs propres politiques mais aussi aux moyens d'intégrer ces dernières dans les agendas infrarégionaux, régionaux, interrégionaux et panafricains. Le chapitre 1 montre aussi une institutionnalisation croissante de la CSS à travers des référentiels, stratégies et mécanismes nationaux, de même qu'à travers la mise sur pied d'entités/agences de CSS et de bureaux de coordination chargés de la CSS au sein des gouvernements. À mesure que les différents pays progressent dans leurs efforts, il devient possible d'échanger les expériences et de déterminer les modèles les plus appropriés à chaque contexte. Le chapitre 2 présente les chiffres concernant les initiatives de CSS entreprises en 2017 par les pays participants. Ayant fait le bilan de ces collaborations, l'Afrique peut à présent approfondir ses partenariats, sur le continent et au-delà. Dans cet esprit, renforcer les capacités des mécanismes de coordination nationaux peut améliorer la coordination des politiques Sud-Sud et la diffusion des informations, et permettre de généraliser le partage des enseignements et des pratiques d'excellence.

À terme, la CSS peut être renforcée de différentes manières. Ce rapport s'inscrit dans la mise en place, avec l'appui de l'AUDA-NEPAD, du PNUD et du SEGIB, d'un système et d'une culture de suivi-évaluation à l'échelon régional, conformément au Rapport 2018 du Secrétaire général des Nations Unies sur la CSS<sup>63</sup>. Une telle discipline de suivi-évaluation, fondée sur la collecte des données nationales, permettra notamment d'aligner la CSS sur les priorités à cet échelon. Ce rapport souligne par ailleurs l'importance du dialogue Sud-Sud. L'UA a déjà réalisé d'importants progrès dans la promotion d'un débat stratégique régional concernant des enjeux tels que l'Accord de libre-échange entre la Chine et l'ASEAN, qui peuvent transformer la configuration des échanges commerciaux sur le continent. Des efforts ont aussi été consentis pour aboutir à des

61 [https://www.unjii.org/sites/www.unjii.org/files/jiu\\_rep\\_2018\\_2\\_french.pdf](https://www.unjii.org/sites/www.unjii.org/files/jiu_rep_2018_2_french.pdf)  
62 [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F)  
63 [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F)

positions communes africaines concernant différentes thématiques. Nous espérons que ce rapport suscitera de nouveaux débats stratégiques régionaux sur la CSS, plus spécifiquement concernant les dispositifs administratifs et juridiques relatifs à la sélection, aux attributions, aux obligations et aux prérogatives des spécialistes de la CSS, ainsi que les mécanismes régionaux de gouvernance qui permettraient d'uniformiser les normes techniques en matière de marchés publics, de règlements commerciaux et de régimes fiscaux et monétaires, de façon à promouvoir la CSS et à poursuivre le développement des PCA.

Ce chapitre examine par conséquent de nouveaux efforts entrepris pour renforcer la CSS, plus particulièrement les partenariats<sup>64</sup>. Il convient de souligner d'emblée que l'AUDA-NEPAD a défini une vision stratégique pour la CSS et entend par conséquent jouer un rôle dans sa généralisation à l'échelon régional. Pour l'AUDA-NEPAD, la CSS est avant tout une collaboration d'égal à égal, débarrassée des hiérarchies implicitement présentes dans le cadre de l'aide technique classique. Ceci implique de construire des réseaux de formation plus solides à travers l'Afrique en échangeant les idées et connaissances en matière de développement, entre pays africains de même qu'avec les autres pays en développement dans le monde. L'AUDA-NEPAD souligne l'intérêt croissant des partenariats Sud-Sud pour l'Afrique et les pays émergents, contrairement aux relations de l'Afrique avec les donateurs classiques.

L'approche de l'AUDA-NEPAD part du principe qu'historiquement, les économies africaines ont été étroitement intégrées aux anciens pouvoirs coloniaux de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Ces dernières décennies, la CSS a acquis une place de premier plan dans les relations entre l'Afrique et les pays du Sud. La CSS est une forme de coopération au développement multidimensionnelle et riche d'une longue histoire, et dont la promotion est assurée via différentes plateformes multilatérales au sein des pays en développement. Dans la pratique, deux dynamiques de coopération tout aussi importantes l'une que l'autre et qui se renforcent mutuellement se dégagent, à savoir la CSS intracontinentale et intercontinentale. L'Afrique comprend parfaitement que la CSS constitue un catalyseur supplémentaire du développement et vient compléter la coopération au développement classique entre le Nord et le Sud. Une institutionnalisation adéquate de la CSS est vitale afin de correctement établir une saine architecture de coopération entre les pays du Sud. Il est impératif que l'Afrique formalise et accélère la CSS afin d'influencer la conception des politiques publiques, ce qui contribuera à terme à réaliser les priorités de développement du continent.

Sachant combien il importe de renforcer la vision de l'Afrique en matière de CSS, ce chapitre commence par examiner les réussites présentées dans le rapport ibéro-américain sur la

CSS (qui a en partie inspiré ce rapport) ainsi que la plateforme de gestion des données sur laquelle il s'appuie, à savoir le SIDICSS. L'exposé de ces réalisations et la reconnaissance des avancées de l'Afrique en matière de CSS suggèrent la possibilité de collaborations infrarégionales plus alignées et synergiques à l'avenir.

Le chapitre se penche ensuite sur la BID, qui a également renforcé la CSS de façon innovante, par exemple avec son mécanisme de partenariat à flux inversés. La BID est connue pour sa large portée d'action mondiale, qui lui permet de renforcer les échanges d'expériences à travers différentes régions et continents. Elle a travaillé sans relâche au renforcement de la CSST, qui constitue l'une de ses priorités clés. Il convient de relever que le rapport 2018 du Secrétaire général de l'ONU sur la CSS souligne l'importance d'approches innovantes mettant les initiatives de CSS en évidence. Il fournit aussi la liste des centres d'excellence et des fonds d'affectation spéciale que plusieurs pays ont conjointement mis sur pied avec différentes agences de l'ONU afin de faciliter les échanges Sud-Sud dans des domaines divers<sup>65</sup>. À cet effet, la BID est essentiellement une organisation orientée sur les échanges Sud-Sud. Ce chapitre examine en détail le mécanisme de partenariat à flux inversés de la BID ainsi que son programme complémentaire d'inventaire des centres de ressources.

Pour terminer, le chapitre se penche sur la coopération triangulaire, qui continue à capter l'attention de divers partenaires mondiaux pour la réalisation du Programme 2030<sup>66</sup>. Il est désormais reconnu que la coopération triangulaire est étroitement liée à la CSS et appuie cette dernière. Grâce à des partenariats inclusifs et horizontaux, elle contribue à tisser des relations de confiance et à exploiter de nouvelles solutions innovantes avec un large éventail de parties prenantes. La coopération triangulaire peut aussi permettre de mobiliser des connaissances et une expertise supplémentaires.

Cet intérêt croissant a par ailleurs conduit à des efforts visant une meilleure définition de la coopération triangulaire<sup>67</sup>. Le PNUD a réalisé d'importants progrès à cet égard. Cette section définit donc la coopération triangulaire, en détaille le développement, fournit les statistiques disponibles concernant sa prévalence et se penche sur les tendances qui se dégagent en Afrique.

L'AUDA-NEPAD vise à promouvoir la coopération intra-africaine et à redessiner les contours de l'intégration régionale. La section suivante examine comment la CSS peut être renforcée entre l'Afrique et l'Amérique latine.

64 Il convient de relever que les sous-sections reposent sur les contributions du NEPAD, de la BID, de Martin Rivero et Cristina Xalma (du SEGIB), et du PNUD.

65 [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F), page 2.

66 <https://www.unsouthsouth.org/2017/09/11/2017-report-of-the-secretary-general-on-the-state-of-south-south-cooperation/>

67 Rapport sur l'état d'avancement des suites données aux recommandations figurant dans l'examen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies (JIU/REP/2011/3) JIU/REP/2018/2



## II. Rapport ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud : une source d'inspiration pour l'Afrique

En 2017, le SEGIB a publié la dixième édition de son rapport sur la coopération Sud-Sud dans les pays ibéro-américains. Un an plus tard, le SEGIB a publié un ouvrage commémoratif intitulé « Une décennie de coopération Sud-Sud dans les pays ibéro-américains » (« Una década de Cooperación Sur-Sur en Iberoamérica »).

Durant plus d'une décennie, le SEGIB a accumulé des expériences et des connaissances fondées sur des preuves, pour aboutir à des ressources et une perspective uniques concernant la CSS dans les pays ibéro-américains. Durant tout ce temps, le SEGIB a caractérisé, systématisé et analysé

la CSS, permettant ainsi d'identifier les tendances clés de la CSS dans la région au cours de la période décennale.

Les chiffres montrent qu'entre 2006 et 2015, les pays ibéro-américains ont pris part à quelque 7 375 programmes, projets et actions de CSS. En ce qui concerne les modalités de collaboration identifiées dans le cadre du processus de suivi-évaluation, huit initiatives sur dix (soit 6 071) ont consisté en une CSS bilatérale, tandis qu'un millier environ (969) ont pris la forme d'une coopération triangulaire, les initiatives restantes (333) visant la CSS à l'échelon régional. À l'avenir, nous espérons que les systèmes de suivi-évaluation de l'Afrique vont également commencer à faire de telles distinctions.

Le pouvoir d'analyse et de clarification d'un exercice annuel de collecte des données ne peut être séparé d'une autre avancée majeure obtenue au fil des années, à savoir la conception, le développement et le lancement de la





plateforme en ligne SIDICSS, qui est dotée de caractéristiques uniques et reprend les données régionales sur la CSS. Ce travail a également eu d'importantes répercussions sur les efforts d'amélioration de la quantité et de la qualité des informations et données collectées sur la CSS.

Pour la production des rapports proprement dits, la conception et l'utilisation productive de la plateforme SIDICSS ont nécessité un solide engagement de tous les pays ibéro-américains, une contribution exceptionnelle des fonctionnaires chargés des services de statistique et de leurs responsables à la coopération, ainsi que le programme PIFCSS. Comme n'importe quelle autre plateforme de données, le SIDICSS permet d'introduire, enregistrer et analyser des données. Sa valeur ajoutée réside toutefois dans sa capacité de validation croisée des données entre pays, un processus qui permet aux informations reprises dans le système SIDICSS d'offrir une cohérence technique et une légitimité politique maximales.

Depuis son lancement en septembre 2015, les pays de la région utilisent cette plateforme pour enregistrer chaque programme, activité ou projet de CSS auquel ils ont participé pour l'année de suivi-évaluation concernée. Ces activités de CSS ont été incluses dans les éditions ultérieures du rapport publiées depuis 2016. De plus, toutes les données relatives aux initiatives de CSS reprises dans les huit éditions précédentes du rapport ont également été introduites par l'équipe de spécialistes du SEGIB dans le système au cas par cas. C'est ainsi que parmi les régions en développement, le SEGIB, le PIFCSS et les pays ibéro-américains disposent actuellement du système d'information le plus complet et à jour concernant la CSS.

L'utilisation conjuguée du système SIDICSS et des rapports permet d'établir avec grande précision l'ampleur des activités de CSS qui ont été déployées par les pays ibéro-américains dans d'autres régions. En dix années de suivi-évaluation, les pays ibéro-américains ont pris part à quelque 1 100 actions, projets et programmes dans 109 pays, dans des régions aussi éloignées que les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et du Sud, l'Est asiatique et le Pacifique, ainsi que l'Océanie. De ce point de vue, et bien que la zone partenaire la plus importante ait été celle des Caraïbes (hors espace ibéro-américain), les données révèlent aussi la collaboration active des pays ibéro-américains avec

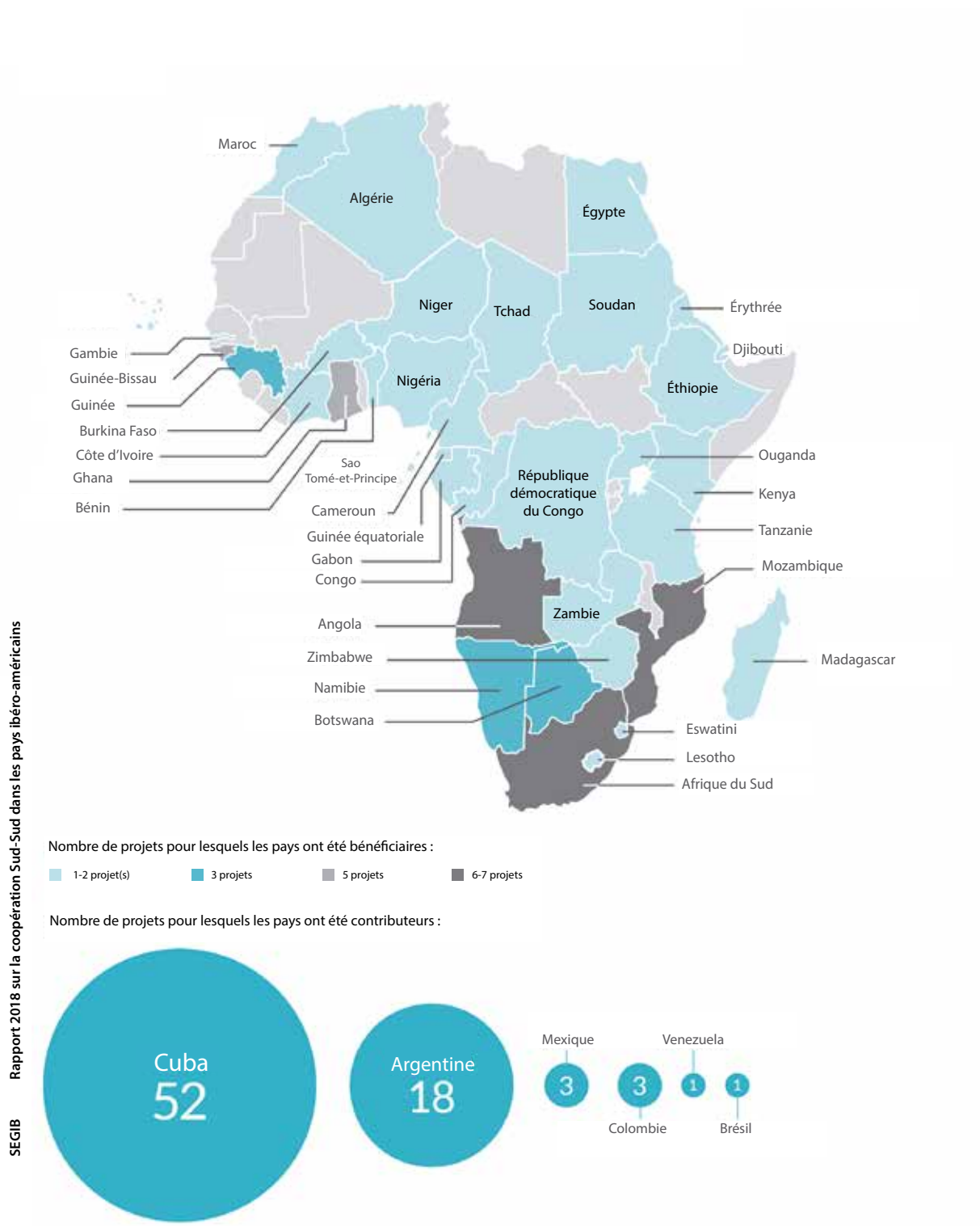
l'Afrique, à savoir environ 125 initiatives de CSS à travers le continent, en particulier au Mozambique (37 actions, projets et programmes), en Angola (25), au Cabo Verde (20), à Sao Tomé-et-Principe (17), au Ghana et au Kenya (environ 10 chacun), ainsi qu'en Algérie.

Le dernier rapport publié sur la CSS dans les pays ibéro-américains (2018) reprend de nouvelles données qui attestent de l'importance croissante de l'Afrique dans la CSS ibéro-américaine. En 2016, l'Afrique a par exemple été visée par 30 % de la CSS ibéro-américaine avec d'autres régions en développement – une proportion pour le moins significative. La plupart de ces collaborations (88 sur 91) étaient bilatérales et dans la majorité des cas, l'Afrique en était la bénéficiaire. En outre, et comme le montre la carte, six pays ibéro-américains ont échangé leurs expériences avec des partenaires africains en 2016, à savoir principalement Cuba et l'Argentine (respectivement 68 % et 23 % de la CSS bilatérale avec la région), suivis du Brésil, de la Colombie, du Mexique et du Venezuela. Ces 77 projets bilatéraux de CSS ont été largement répartis entre 37 pays africains bénéficiaires. En 2016, les cinq principaux bénéficiaires (40 % des 77 projets mis en œuvre) ont été l'Angola, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Ghana et la Guinée-Bissau. Les 60 % restants se sont répartis entre 26 pays africains.

Pour conclure, soulignons que comme le montrent l'histoire récente ainsi que les données, les liens entre les pays ibéro-américains et l'Afrique en matière de CSS sont encore plus riches et solides que nous ne le pensions. Hormis les solutions spécifiques aux défis du développement que les pays ibéro-américains sont disposés à partager avec leurs homologues africains, des organisations régionales multilatérales telles que le SEGIB ont également manifesté leur ouverture et leur capacité de partager les politiques formulées ainsi que des instruments techniques efficaces avec des organisations africaines afin d'améliorer le suivi-évaluation de la CSS et ainsi la renforcer. Le contexte actuel des débats internationaux de la BAPA+40 offre un espace idéal pour stimuler les synergies entre les deux régions, et l'Afrique est aujourd'hui prête à relever le défi.

La sous-section suivante examine comment la BID renforce aussi les partenariats interrégionaux, grâce aux nouveaux systèmes qu'elle a définis.

Figure 12 – Projets bilatéraux de CSS entre les pays ibéro-américains (contributeurs) et l’Afrique (bénéficiaire) (2016)<sup>68</sup>



SEGIB Rapport 2018 sur la coopération Sud-Sud dans les pays ibéro-américains

160

Source : SEGIB, sur la base des rapports d’agences de coopération et/ou de bureaux

### III. Étendre la CSST : interventions de la Banque islamique de développement

#### i. Mission de la Banque islamique de développement en matière de CSST

Depuis sa création en 1975, la BID a eu pour objectif de favoriser le développement humain et économique au sein de ses pays membres, à travers pléthore d'approches, modalités et mécanismes, notamment le financement de projets de développement économique et la promotion de la coopération entre ses pays membres.

À cet égard, le cadre stratégique décennal de la BID adopté en 2015 a reconnu la nécessité de renforcer son rôle en tant que partenaire de choix pour le développement de ses pays membres et la facilitation de la coopération entre ces derniers et les communautés musulmanes des pays non membres.

En 2016, la BID a initié le Programme quinquennal de son président (P5P), qui plaide pour le renforcement du rôle facilitateur de la BID. Le P5P a pour objectif de transformer la BID en une banque de connaissances pour les acteurs du développement, en accordant une plus grande place à la diffusion de solutions de développement complètes et innovantes entre les pays membres.

En tant qu'institution tirant ses principes de fonctionnement des riches traditions héritées de ses pays membres – parmi lesquels 27 pays africains –, la BID est tout indiquée pour porter la CSS afin d'aider ses pays membres à progresser sur le plan économique. C'est pourquoi dès sa création il y a plus de quatre décennies, la BID a fait de la promotion de la CSS l'un de ses chevaux de bataille.

Près de 40 années se sont écoulées depuis l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires, qui a placé la CSS au cœur du développement socioéconomique. La BID considère la CSS comme une approche complémentaire à la fourniture de l'expertise et des ressources dont certains pays ont tant besoin. Il s'agit d'une nouvelle voie de développement économique, qui privilégie la recherche de solutions aux défis économiques plutôt que le simple financement. En faisant apparaître que la coopération entre pays constitue un moyen de surmonter les obstacles au développement, la CSS a démontré que des approches non conditionnelles fondées sur la solidarité peuvent aussi apporter une importante contribution au développement économique.

La BID ainsi que toutes les autres institutions de développement entrent dans une nouvelle ère dont les ODD sont le paradigme. Définis après maintes consultations, les ODD exigeront des efforts conjoints afin de relever les défis persistants rencontrés sur le terrain par les pays membres, à savoir la pauvreté, l'accès à la santé et l'éducation, la sécurité alimentaire, la résilience face au changement climatique, la sécurité et une kyrielle d'autres problématiques.

La formation de partenariats efficaces jouera un rôle substantiel dans la réalisation des ODD. Par conséquent,

outre les approches de développement Nord-Sud classiques, la CSS va gagner en importance, à mesure que de nombreux pays du Sud se trouvent en meilleure position pour échanger leurs expériences, leur expertise et leurs ressources avec leurs homologues. C'est dans ce contexte que la BID a conçu des moyens de renforcer la CSS, notamment le mécanisme de partenariat à flux inversés détaillé ci-dessous et l'inventaire des centres de ressources que nous aborderons ensuite.

#### ii. Argumentaire en faveur du mécanisme de partenariat à flux inversés de la Banque islamique de développement

En tant qu'institution multilatérale de développement réunissant exclusivement des pays du Sud, la BID continue à dédier des ressources à la promotion de la CSS, et ce, alors qu'elle s'engage sur une nouvelle voie afin de devenir « une banque pour les acteurs du développement ». Ceci permettra à la BID d'assumer un rôle de facilitatrice de l'échange de solutions de développement innovantes et durables entre les pays membres. Depuis 1983, la BID a mis en œuvre le Programme de coopération technique, qui organise de courtes sessions de coopération entre les pays membres, avec pour objectif général de transférer les capacités d'un pays à l'autre.

Parmi les nombreux enseignements tirés de cette longue expérience de mise en œuvre d'opérations de coopération technique, les deux plus notables sont les suivants :

1. Les pays membres d'Afrique et d'ailleurs possèdent une mine de connaissances et de domaines d'expertise qui peut être exploitée pour renforcer le développement économique.
2. Des collaborations à long terme entre les pays membres peuvent produire des résultats plus durables de même que des partenariats pérennes.

La quête interne de la BID pour un mécanisme de CSS renforcé a coïncidé avec la définition, en 2010, de la stratégie de partenariat de la Turquie avec les pays membres, qui a démontré un enthousiasme avéré de la part du gouvernement pour le partage des connaissances, de l'expertise, des technologies et des ressources nationales avec d'autres pays en développement. La BID est en outre parfaitement au fait des succès remportés par bon nombre de ses autres pays membres en matière de développement. Ces réussites ont permis d'accumuler d'importantes capacités dans de nombreux domaines qui, à condition d'être correctement employées, peuvent être transférées à des pays membres moins avancés afin de les aider à progresser.

Ces circonstances ont fini par conduire à la création du mécanisme de partenariat à flux inversés, qui est défini comme « un mécanisme de coopération technique facilité par la BID et grâce auquel les pays membres et les communautés musulmanes des pays non membres échangent leurs connaissances, leur expertise et leurs ressources technologiques pour développer leurs capacités et concevoir des solutions permettant leur développement

autonome<sup>69</sup>». En tant qu'approche améliorée de coopération technique, le mécanisme de partenariat à flux inversés fait l'objet d'une mise en place pilote depuis 2012. À cette date, de nombreux projets autonomes répondant aux besoins de développement des capacités des pays membres ont été formulés, dont certains sont terminés et d'autres en cours d'adoption. Forte des enseignements tirés de cette phase pilote, la BID a formulé sa politique de partenariat à flux inversés de façon à renforcer les liens entre les pays membres. Elle est actuellement occupée à généraliser le recours aux partenariats à flux inversés dans le cadre de ses projets courants, en tant qu'outils contemporains de développement promouvant la CSS.

Grâce au mécanisme à flux inversés, de nombreux partenariats ont été mis sur pied avec les institutions des pays membres. Ceci inclut des centres de ressources (institutions dotées d'une expertise dans des domaines spécifiques et positionnées pour partager leur expertise et leurs technologies dans le cadre d'interventions structurées de développement) ainsi que diverses agences de coopération bilatérale, notamment en Azerbaïdjan (AADI, Agence azerbaïdjanaise pour le développement international), en Égypte (AEPD, Agence égyptienne de partenariat pour le développement), au Maroc (AMCI, Agence marocaine de coopération internationale), en Indonésie (BAPPENAS, ministère de la Planification au développement), en Tunisie (ATCT, Agence tunisienne de coopération technique) et en Turquie (TIKA, Agence turque de coopération et de coordination). Des partenariats avec le secteur privé, notamment dans le tertiaire, ont également été établis. L'inventaire des centres de ressources réalisé par la BID est détaillé plus loin.

Ces cinq dernières années, la BID et ses partenaires ont appuyé 20 projets de partenariats à flux inversés visant le développement durable, à hauteur de 123 millions de dollars US. Jusqu'ici, un total de 21 pays membres contributeurs et bénéficiaires ont participé à ces projets – une liste qui ne cesse de s'étendre à mesure que la

demande croît. Ces projets de partenariats à flux inversés ont couvert un large éventail de thématiques, parmi lesquelles la santé, l'éducation, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, ou encore la gestion des risques de catastrophe.

Des projets de partenariats à flux inversés ont par exemple été menés :

- entre le Niger et la Turquie, pour la prévention de la cécité ;
- entre le Tchad et la Tunisie, pour l'éducation bilingue ;
- entre la Gambie et la Turquie, pour le renforcement des capacités de la faculté de médecine de l'université de Gambie (School of Medicine and Allied Health Sciences) ;
- entre le Mali et le Maroc, pour le développement des capacités dans le domaine de l'énergie solaire afin de permettre l'électrification de zones rurales (voir encadré 3) ; et
- entre la Côte d'Ivoire et le Maroc, pour la cartographie des sols selon leur fertilité.

### Encadré 3 – Développement des capacités en matière d'énergie solaire pour permettre l'électrification des zones rurales au Mali

En 2016, la BID a renforcé son partenariat avec le Maroc en vue de promouvoir des énergies renouvelables et plus particulièrement l'électrification des zones rurales. La BID a signé un mémorandum d'entente avec le Maroc afin de promouvoir le transfert de l'expertise marocaine vers des pays membres d'Afrique subsaharienne, dans différentes sphères, à commencer par le secteur énergétique. Dans ce contexte, la BID mène un projet pilote d'électrification des zones rurales au Mali, dans le cadre duquel elle a facilité la collaboration entre l'ONEE et l'AMADER (Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale) dans la perspective d'un projet conjoint d'évaluation et de conception d'une électrification solaire innovante pour les zones rurales maliennes.

Le coût de ce projet au Mali s'élève à 17 millions de dollars américains, la BID fournissant un prêt de 15 millions et l'ONEE apportant une contribution de 460 000 dollars US. Un projet pilote similaire visant l'électrification des zones rurales a été mené au Tchad, pour un coût de 22,9 millions de dollars US. Ce projet mettra à profit l'expertise de l'ONEE pour développer les capacités de l'opérateur local, la SNE (Société nationale d'électricité du Tchad), dans le cadre d'un partenariat à flux inversés. Ces projets pilotes seront progressivement reproduits dans d'autres pays membres de l'Afrique subsaharienne, pour le même secteur (énergie renouvelable en zones rurales).



Projet énergétique mis en œuvre par le Mali et le Maroc



Par ailleurs, grâce à un projet d'électrification de zones rurales de 30 millions de dollars US mené au Niger, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) du Maroc va contribuer à augmenter de 20 % l'accès à l'électricité dans les zones rurales reculées du Niger, d'ici à 2021. Ceci passera par le raccordement i) de 17 500 ménages, soit une population de 122 500 personnes, et ii) de 1 500 sites de services publics (écoles et hôpitaux) et petites entreprises.

## IV. Méthodologie : spécificités des partenariats à flux inversés

Il convient d'aborder brièvement les principaux éléments des projets de partenariats à flux inversés, ainsi que les spécificités qui les distinguent des autres modalités de coopération technique et des projets ordinaires.

L'une des caractéristiques les plus importantes des partenariats à flux inversés est qu'en tant que mécanismes de coopération technique améliorés, leur objectif premier est de réunir au moins deux pays afin qu'ils s'apportent une aide mutuelle dans la résolution de leurs problèmes de développement, dans le cadre d'une collaboration à long terme. Cette collaboration vise des résultats spécifiques en termes de développement, plutôt que de s'en tenir à envisager l'activité seule.

Une deuxième spécificité notable des partenariats à flux inversés tient au fait que la solution de développement visée par chaque projet est conçue à travers une approche d'égal à égal. Cela signifie que le pays contributeur et le pays bénéficiaire sont tous deux pleinement impliqués dans l'évaluation des besoins ainsi que dans les phases de conception et de mise en œuvre. L'approche permet ainsi de créer la solution la mieux adaptée, plutôt qu'une solution universelle imposée. Dans cette approche d'égal à égal, la BID joue un rôle de facilitatrice et de catalyseur du processus d'échange des savoir-faire, de l'expertise, des technologies et des ressources entre les pays membres. Cette approche d'égal à égal adoptée durant la conception du projet renforce le sentiment d'appropriation, tant pour le pays contributeur que pour le pays bénéficiaire. L'approche veille en outre à impliquer toutes les parties prenantes dans la conception de la solution, ce qui en garantit la durabilité sur le long terme.

Le sentiment d'appropriation est également renforcé lorsque tous les partenaires, y compris le pays contributeur et le pays bénéficiaire, échangent leur savoir-faire et leur expertise mais contribuent aussi au projet sur le plan financier, sachant que la BID ne fournit qu'une partie du financement nécessaire.

Ces spécificités fondamentales créent un environnement qui bénéficie à toutes les parties : i) le bénéficiaire acquiert de nouvelles connaissances et une expertise qu'il peut intégrer dans son processus de développement socioéconomique, ii) le contributeur assied sa position grâce à une exposition internationale, étend son réseau de partenaires et acteurs du développement, et accède à de nouveaux marchés, et iii) la BID et ses partenaires de développement peuvent réaliser leur objectif global d'appui du développement des pays membres grâce à un modèle de partenariat innovant et moins coûteux.

Le mécanisme de partenariat à flux inversés a permis à la BID de mettre sur pied des collaborations très diverses, notamment avec des centres de ressources.

### i. Inventaire des centres de ressources des pays membres de la Banque islamique de développement : argumentaire

Collecter, valider et partager des informations concernant les fournisseurs de solutions de développement (que la BID appelle des « centres de ressources ») présents au sein de chaque pays membre revêt une importance capitale. Ces centres de ressources sont des institutions qui ont accumulé des connaissances et une expertise, et ont élaboré des solutions et technologies adaptables et fiables pouvant être partagées avec d'autres pays. Ces centres peuvent appartenir au secteur public, privé ou non gouvernemental. Ils œuvrent dans un ou plusieurs secteurs prioritaires pour la BID, notamment la santé, l'agriculture, l'énergie, l'éducation, le transport et les technologies de l'information et de la communication. Une large diffusion de leurs profils peut leur permettre de jouer un rôle vital dans la promotion de mécanismes de partenariat à flux inversés.

Grâce à son réseau et ses partenariats, la BID a coopéré avec bon nombre de centres de ressources dans ses pays membres. Elle a pu bénéficier des connaissances précieuses et de l'expertise approfondie que lesdits centres ont acquises dans leurs secteurs respectifs. Les caractéristiques de ces centres varient d'un pays à l'autre, notamment leur taille, leur nombre d'années d'expérience, l'éventail de leurs activités, leurs collaborations internationales, leur exposition, etc.

Bien que cette diversité puisse constituer un avantage, elle pose également certains défis en matière de classification. C'est ainsi que jusqu'à l'introduction d'une méthodologie d'inventaire par la BID, il n'existait aucun processus standardisé et pérenne d'identification de ces centres de ressources. Une base de données complète reprenant leurs profils n'existait donc pas. Les connaissances et l'expertise de la majorité de ces centres de ressources n'étant répertoriées nulle part, elles n'étaient par conséquent pas accessibles et s'en trouvaient sous-utilisées, en particulier en dehors de leur pays. De plus, les initiatives d'inventaire géographique en ligne des organisations de développement se concentraient habituellement sur l'échange de données concernant les projets menés et ne collectaient pas nécessairement de données approfondies concernant les institutions de développement elles-mêmes, c'est-à-dire les centres de ressources potentiels.

### ii. Méthodologie d'inventaire des centres de ressources

Dans le cadre de son mécanisme de partenariat à flux inversés, la BID a compris tout l'intérêt que présentait un inventaire des centres de ressources, afin de pouvoir mettre en relation les détenteurs de connaissances avec ceux qui peuvent en bénéficier au sein des pays membres, à travers un processus solide appuyé par des données fiables. La BID a donc lancé un programme intégré d'inventaire des

centres de ressources, et a défini une méthodologie afin de sélectionner ces derniers de façon cohérente.

La BID et le SESRIC (Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques) ont conjointement défini la méthodologie d'inventaire suivante, à appliquer pour chaque pays :

- Déterminer les secteurs dans lesquels le pays possède des avantages comparatifs à l'échelle internationale et peut donc servir d'exemple à suivre.
- Établir une première liste de centres de ressources potentiels grâce à une recherche documentaire et en contactant les autorités compétentes.
- Collecter des informations détaillées auprès des centres de ressources potentiels identifiés, via un questionnaire complet couvrant notamment les domaines de spécialité du centre, ses ressources humaines, sa structure organisationnelle, ses installations, ses accomplissements (et leurs indicateurs, par exemple, l'obtention de récompenses) et ses initiatives de collaboration internationale.
- Conduire une évaluation indépendante des profils ainsi recueillis en s'appuyant sur un système de notation spécifique afin de sélectionner les centres les plus efficaces.
- Préparer des profils concis pour les centres de ressources sélectionnés.
- Publier ces profils, en indiquant pour chacun les domaines/secteurs d'intervention du centre, ses ressources humaines, ses principales activités, ses domaines d'expertise, ses accomplissements, ses initiatives de coopération internationale, sans oublier ses coordonnées.

Chaque pays membre est étroitement impliqué dans cette méthodologie d'inventaire, afin d'en garantir l'appropriation ainsi que l'utilisation des connaissances locales. La BID assure uniquement la supervision du processus, qui est mené par une institution nationale désignée en collaboration avec l'autorité gouvernementale compétente. L'évaluation et la notation sont en outre assurées par une institution indépendante, afin de garantir une sélection finale aussi rigoureuse que possible des centres de ressources.

Toutes les informations recueillies sur les centres de ressources sont publiées dans un rapport national et mises à disposition sur une plateforme d'inventaire géographique. Cette plateforme tire parti de l'efficacité et de la flexibilité des systèmes d'information géographiques, en présentant à la fois des informations spatiales et des données textuelles. Les fonctionnalités clés du système sont l'affichage des localisations des centres de ressources, la sélection des centres de ressources pour une région, un pays ou un secteur donné, l'affichage du profil simplifié ou complet d'un centre de ressources, l'envoi de commentaires concernant un centre de ressources et la proposition de nouveaux centres de ressources à ajouter à la plateforme.

À ce jour, la BID a répertorié plus de 129 centres de ressources en Indonésie, au Maroc, au Pakistan, en Turquie et dans d'autres pays membres (voir encadré 4). Elle a aussi initié un tel inventaire en Tunisie et en Malaisie, et prévoit

d'étendre ce programme, plus particulièrement en Afrique subsaharienne. Il est crucial de souligner que les centres de ressources répertoriés opèrent dans des circonstances très diverses, comme le montrent les profils recueillis. Certains facteurs de réussite communs se dégagent toutefois, à savoir l'esprit d'engagement et le dévouement des équipes de ces centres pour leurs domaines de travail, et leur désir d'apporter une contribution digne de sens à leurs communautés respectives ainsi qu'à la culture des talents.

Les informations recueillies concernant les produits et services des centres de ressources en facilitent l'intégration dans de nouveaux projets. Mais, avant tout, impliquer un centre de ressources dans la mise en œuvre d'un projet garantit au pays bénéficiaire l'acquisition de connaissances poussées et de technologies dernière génération. Il convient de relever que le programme d'inventaire des centres de ressources a déjà porté ses premiers fruits, puisque certains des centres ainsi répertoriés sont à présent impliqués dans la conception ou la mise en œuvre de projets de coopération technique en dehors de leur pays.

Afin de maintenir la qualité des services fournis par les centres de ressources, la BID assurera la mise à jour régulière des données relatives à ces derniers et veillera à ce que les institutions de qualité continuent d'être répertoriées. Ceci passera par une approche en trois axes :

La mise à jour continue des informations relatives aux centres de ressources répertoriés grâce à des moyens appropriés.

La révision quinquennale des domaines thématiques pour chaque pays répertorié, à la lumière des indicateurs économiques et d'une évaluation visant à déterminer si les secteurs précédemment identifiés comme les plus porteurs d'avantages comparatifs le sont toujours.

La réévaluation des centres de ressources répertoriés afin de s'assurer qu'ils remplissent toujours les conditions requises pour être repris dans cette base de données.

### iii. Vision d'avenir : les objectifs de la Banque islamique de développement pour le renforcement de la CSS

La BID est convaincue que, quel que soit leur degré de développement, ses 57 pays membres possèdent tous une expertise dans certains domaines, qui peut être exploitée par les autres pays membres. Son objectif est donc de procéder à l'inventaire des centres de ressources dans chaque pays membre. Cet exercice va donc être étendu, horizontalement dans chaque pays, verticalement dans chaque secteur, thématiquement à travers chaque région, etc. Nous disposerons ainsi à terme d'une base de données très complète sur la CSS.

Les pays membres peuvent par ailleurs appliquer la méthodologie de la BID pour inventorier leurs centres de ressources et communiquer les informations recueillies sur la plateforme d'inventaire géographique de la BID. Cette plateforme peut enregistrer d'autres informations, comme les demandes d'assistance d'un centre de ressources donné,

les projets conjoints, les acteurs de la CSS, les mécanismes de CSS, etc. L'inventaire de ces données à la fois sous forme textuelle et géospatiale conduira à des bases de données mondiales, lesquelles constitueront de véritables moteurs de CSS et contribueront à l'ODD 17.

#### Encadré 4 – Inventaire des centres de ressources en Indonésie, au Pakistan et en Turquie

Le premier exercice d'inventaire des centres de ressources a été lancé en Turquie en partenariat avec le SESRIC, la TIKa et l'UNOSSC. Cet inventaire a couvert les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition, de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles, du transport et des communications, ainsi que de la gestion des catastrophes et situations de crise. Au total, 27 centres de ressources turcs ont été inventoriés.

En Indonésie, la BID et le BAPPENAS ont procédé à l'inventaire des centres de ressources du pays, et ont présenté les informations recueillies dans un rapport. Celui-ci présente les profils de 22 centres de ressources dans les secteurs de l'agriculture, de la mer et de la pêche, de la santé et de la population, des produits pharmaceutiques, de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles, de la planification et de la budgétisation, de la microfinance, du transport, de l'industrie, du commerce, et de la réduction des risques de catastrophes.

Au Pakistan, la BID et la commission de l'enseignement supérieur (HEC, Higher Education Commission) ont collaboré à la préparation d'un rapport sur l'inventaire des centres de ressources du pays. Ce rapport présente les profils de 16 institutions des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des produits pharmaceutiques, et des technologies de l'information et de la communication.

Hormis l'extension de l'inventaire des centres de ressources, et plus généralement du mécanisme de partenariat à flux inversés, la BID va rechercher de nouveaux partenariats, en particulier avec le secteur privé et le secteur non gouvernemental, qui n'ont pas aussi largement été exploités que le secteur public.

Ceci présentera de nouveaux défis, par exemple, la garantie de l'équilibre entre les objectifs de développement et les objectifs du secteur privé, le maintien de critères de qualité élevés pour la sélection des partenaires, la découverte de nouvelles formes de financement (donateurs potentiels actuellement non sollicités) et surtout, l'intégration systématique des ODD dans tous les projets. Alors que la BID se repositionne au sein de la communauté des institutions de développement en s'adaptant à l'évolution des circonstances

internes et externes, il sera pour elle crucial de tirer parti du vaste réseau que constituent ses pays membres et leurs institutions. Cette nécessité a déjà été clairement exprimée dans la Stratégie décennale de la BID ainsi que dans le P5P, dont l'ambition est de faire de la BID une banque au service des acteurs du développement. Le partenariat à flux inversés est un nouveau mécanisme qui permet à la BID de jouer un rôle de facilitatrice, en utilisant sa connaissance des pays membres pour identifier les besoins ainsi que les contributeurs potentiels aux solutions de développement, et en établissant et entretenant des relations permettant un changement transformateur et durable du développement économique.

Les relations nouées par la BID parmi les pays membres contribueront certainement à réaliser l'ODD 17 mais aussi tous les autres.

La section suivante examine comment étendre la CSS grâce à un autre type de partenariats : la coopération triangulaire.

## V. Renforcement de la CSS grâce à la coopération triangulaire : élargir les partenariats

### i. La coopération triangulaire : définition et cadre de référence

La coopération triangulaire n'est pas toujours définie comme telle. Les documents existants emploient fréquemment les formules « coopération trilatérale », « assistance trilatérale », « coopération tripartite » ou encore « accord tripartite » pour désigner le même concept. Aux fins du présent rapport et afin de permettre un suivi-évaluation cohérent de cette thématique, la présente section utilise la définition de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud organisée à Nairobi en 2009. Le document final de Nairobi définit la coopération triangulaire comme suit : « appui apporté par les pays développés, les organisations internationales et la société civile aux pays en développement, à la demande de ces derniers, en vue d'améliorer les compétences spécialisées et les capacités nationales dans le cadre de mécanismes de coopération triangulaire, y compris d'accords d'appui direct ou de partage de coûts, de projets communs de recherche-développement, de programmes de formation de pays tiers et d'appui aux centres Sud-Sud, ainsi que par l'apport des connaissances, de l'expérience et des ressources nécessaires pour aider d'autres pays en développement, compte tenu de leurs priorités et stratégies nationales de développement<sup>70</sup> ». Il est essentiel de souligner que la coopération triangulaire, telle que définie ici, implique des partenariats visant des objectifs de développement. Plusieurs réunions de haut niveau sur la coopération au développement, notamment la conférence de Nairobi susvisée et le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu en 2011 à Busan en Corée, ont reconnu l'importance de la coopération triangulaire comme mécanisme d'appui au développement durable, et ce dans ses trois dimensions, à savoir économique, sociale

et environnementale. À travers la mise en œuvre de ses principes<sup>71</sup>, la coopération triangulaire peut appuyer la réalisation des ODD<sup>72</sup>, en particulier l'ODD 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser). Plus précisément, le Programme 2030 cite la coopération triangulaire comme l'un des moyens d'« améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies » (17.6). Il reconnaît la coopération triangulaire comme l'un des moyens d'« apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable » (17.9).

La coopération triangulaire est par ailleurs considérée comme un mécanisme important de financement du développement. À titre d'exemple, le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement souligne combien il importe de s'engager à « renforcer la coopération triangulaire en tant que moyen de mettre les expériences et les compétences pertinentes au service de la coopération pour le développement<sup>73</sup> ». Quant aux travaux du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC), ils ont identifié la coopération triangulaire comme un moyen essentiel de renforcer l'efficacité du développement. Ceci a conduit le GPEDC à lancer l'Initiative de partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération triangulaire lors de sa réunion de haut niveau de 2016<sup>74</sup>. Différents partenaires, dont le Canada, le Japon, le Mexique, l'UNOSSC, la BID et l'OCDE prennent part à cette initiative multipartite.

La coopération triangulaire constitue un moteur politique et opérationnel important pour la réalisation des objectifs régionaux. En ce qui concerne l'Afrique, la coopération triangulaire joue un rôle croissant dans la concrétisation de la vision de développement du continent telle que définie par l'Agenda 2063, qui s'appuie sur la coopération entre les pays du Sud pour faire progresser le travail de l'UA ainsi que sa capacité à adopter différentes approches multilatérales<sup>75</sup>.

Il importe de comprendre que l'Afrique, bien que traditionnellement et principalement engagée dans la coopération Nord-Sud, tire de plus en plus parti de la CSS (de façon bilatérale et avec divers partenaires) et de la coopération triangulaire, à mesure que les pays africains deviennent non plus des bénéficiaires mais bien des contributeurs. La collaboration de l'Afrique avec les économies émergentes demande une approche inclusive et durable du développement, spécialement eu égard à la réalisation des agendas de développement mondiaux et continentaux.

Les initiatives de coopération triangulaire se sont globalement développées ces dernières années, faisant apparaître toute une série d'approches, de perspectives et de dispositifs institutionnels complexes. Conjugée à la CSS, la coopération triangulaire peut appuyer la coopération et l'intégration économiques régionales, et permettre une participation active des économies africaines dans l'économie mondiale. Cependant, bien que leurs objectifs puissent coïncider, les initiatives de CSS et de coopération triangulaire possèdent leurs propres spécificités : elles doivent donc faire l'objet de processus séparés de suivi-évaluation.

Réaliser les objectifs du Programme 2030 exige plus que jamais de généraliser la coopération triangulaire entre toutes les parties prenantes et de renforcer la collecte des données, le partage de l'information et le suivi-évaluation concernant ce type de coopération. Les spécificités respectives de la CSS et de la coopération triangulaire sont détaillées à la section suivante, de façon à démontrer les avantages comparatifs de la coopération triangulaire.

## ii. Avantages comparatifs de la coopération triangulaire

Le document final de Nairobi évoqué plus haut donne une définition générale de la coopération triangulaire, qui peut donc recouvrir un large éventail d'acteurs et de mécanismes. Pour parvenir à une définition plus pointue, cette section analyse les différents rôles joués et les principales formes adoptées par cette modalité de coopération au développement en constante évolution.

Il importe néanmoins de souligner que la coopération triangulaire est multipartite, horizontale et en constante évolution, et qu'elle recherche l'innovation et la co-création : le rôle de chaque coopérant n'est donc pas nécessairement fixe et ce type de partenariat peut évoluer avec le temps. De plus, la coopération triangulaire ne se limite pas à de simples événements ponctuels tels que des réunions ou des ateliers : elle implique une collaboration à moyen ou long terme, structurée autour d'un cycle de projet.

La coopération triangulaire se distingue de la CSS stricto sensu en ce sens qu'elle intervient entre au moins deux économies du Sud<sup>76</sup>, auxquelles il faut ajouter un troisième partenaire issu d'un pays développé, à savoir un gouvernement, une agence gouvernementale, ou une organisation internationale ou de la société civile. Ce type de partenariat tripartite peut appuyer la collaboration régionale, en particulier lorsque des agences de l'ONU ou des institutions multilatérales du Sud telles que l'AUDA-NEPAD, la BAD ou les CER interviennent pour favoriser les collaborations entre l'Afrique et le reste du monde. Les documents existants emploient différents termes

71 Principes de la CSS et de la coopération triangulaire selon la définition de Nairobi : partage des expériences et des connaissances, respect de la souveraineté et des priorités nationales, et approche multipartite, tout en veillant à la redevabilité mutuelle, la transparence et l'absence de conditions préalables.

72 [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F)

73 <https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/FFD3-2015/document-final.pdf>

74 [http://www.expo.unsouthsouth.org/2017-antalya/programme/side events/29-nov-d/](http://www.expo.unsouthsouth.org/2017-antalya/programme/side%20events/29-nov-d/)

75 <https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/agenda2063f.pdf>

76 Aux fins du présent rapport, « pays du Sud » désigne les pays membres du Groupe des 77 plus la Chine (<http://www.g77.org/doc/members.html>)



pour désigner les trois principaux rôles à remplir dans un partenariat de coopération triangulaire. Aux fins du présent rapport et dans le cadre des futurs travaux, les termes

employés sont « Facilitateur », « Partenaire contributeur » et « Partenaire bénéficiaire ». Ces différents rôles sont comparés dans le tableau 3.

**Tableau 3 – Comparaison des rôles dans le cadre des partenariats de coopération triangulaire**

	Facilitateur	Partenaire contributeur	Partenaire bénéficiaire
Type d'activité	Apporte un appui financier et/ou technique, et met à profit son pouvoir fédérateur	Assistance technique, développement des capacités et formation	Bénéficie de la coopération
Avantage comparatif du partenaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus centré sur les résultats</li> <li>Garant du respect des principes de la CSS</li> <li>Aide les pays à participer à des initiatives Sud-Sud</li> <li>Partage les coûts et les responsabilités</li> <li>Permet aux partenaires bénéficiaires de collaborer avec des partenaires contributeurs qui présentent des similarités sociales, linguistiques et culturelles</li> <li>Capitalise les différents types de compétences techniques qui existent au sein des pays en développement</li> <li>Réduit les besoins futurs d'APD en développant les capacités des pays du Sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploite les ressources et l'expertise pour multiplier les initiatives de CSS en partageant les coûts<sup>77</sup></li> <li>Étend la portée et la durée des initiatives de coopération</li> <li>Tire parti de l'expérience de pays du Nord possédant l'expertise, les technologies et le savoir-faire requis dans les domaines concernés</li> <li>Exerce une influence sur la façon dont les pays du Nord gèrent la coopération au développement</li> <li>Renforce les relations globales avec les donateurs classiques</li> <li>Obtient un soutien externe afin de favoriser l'intégration régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de bénéficier d'un soutien international plus horizontal que dans le cadre de la coopération Nord-Sud</li> <li>Développe ses capacités en gérant ses propres projets de développement</li> <li>Accède à des solutions de financement qui ne seraient pas disponibles autrement, et peut donc s'engager dans un projet grâce à différentes catégories de fonds (publics, privés, emprunts et subventions)</li> <li>Pour les pays récemment classés à revenu intermédiaire, permet de continuer à bénéficier de la coopération au développement avec des pays développés lorsqu'ils ne sont plus autorisés à recevoir une APD de la part des pays membres du CAD</li> </ul>

### iii. Tendances mondiales en matière de coopération triangulaire

De par sa nature même, la coopération triangulaire est un mode de coopération au développement en constante évolution. C'est pourquoi différents acteurs travaillent à analyser le cadre de référence de ce secteur qui sans cesse se renouvelle. Pour sa part, l'OCDE procède principalement par voie d'enquêtes et d'analyses des documents existants, en particulier pour les pays du CAD, afin de déterminer comment ces acteurs traditionnels de l'APD interviennent dans la coopération triangulaire<sup>78</sup>.

À l'ONU, c'est l'UNOSSC qui dirige le travail sur ce sujet en coordination avec le PNUD, les autres agences et les États membres, et qui mobilise les efforts de recherche<sup>79</sup>. À titre d'exemple, la série de publications « Sud-Sud en action » offre une plateforme de diffusion des meilleures méthodes en matière de CSST auprès des partenaires de l'UNOSSC.

Les agences de développement des principaux acteurs de la coopération triangulaire travaillent elles aussi au renforcement des connaissances. La JICA a par exemple collaboré avec le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID, Department for International Development) de même qu'avec la coopération allemande (GIZ, Gesellschaft für Internationale

Zusammenarbeit) afin d'établir un rapport<sup>80</sup> d'analyse des différents mécanismes employés par les agences de coopération japonaises, allemandes et britanniques pour la mise en œuvre de projets de coopération triangulaire. Selon l'enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD, l'Allemagne s'implique également – via les spécialistes de la GIZ – dans la promotion du dialogue politique concernant la coopération triangulaire, tandis que le Portugal s'attelle à encourager le débat international autour de la question<sup>81</sup>. Depuis 2013, l'Instituto Camões<sup>82</sup>, qui est responsable de la coopération internationale du Portugal, a organisé quatre réunions internationales sur la question avec l'OCDE. Le pays est également membre de la Conférence ibéro-américaine et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), où il joue un rôle prépondérant dans les relations Europe-Afrique-Amérique latine. Par ailleurs, des partenariats multilatéraux et des groupes de travail consacrés à la coopération triangulaire mènent actuellement d'importants travaux.

L'Initiative de partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération triangulaire évoquée plus haut a par exemple été créée pour analyser et systématiser les meilleures méthodes ainsi que pour définir les principes permettant de garantir l'efficacité de la programmation et de la mise en œuvre de la coopération triangulaire. Néanmoins, malgré tous les travaux en cours visant à définir les concepts et

77 [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/383&Lang=F)

78 <http://www.oecd.org/fr/cad/relation-mondiales-cad/la-cooperation-triangulaire.htm>

79 Pour en savoir plus, consultez le rapport de l'UNOSSC intitulé « Bonnes pratiques en matière de CSST pour le développement durable », vol. 1 et 2 (<https://www.unsouthsouth.org/bibliotheque/publications/?lang=fr>).

80 [https://www.jica.go.jp/jica-ri/publication/booksandreports/jrft3q00000029ts-att/Triangular\\_Cooperation\\_Mechanisms\\_1\\_for\\_web.pdf](https://www.jica.go.jp/jica-ri/publication/booksandreports/jrft3q00000029ts-att/Triangular_Cooperation_Mechanisms_1_for_web.pdf)

81 Enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD sur la coopération triangulaire (2018)

82 <https://www.instituto-camoes.pt/>

analyser les avantages comparatifs, une compréhension globale de l'ensemble des activités de coopération triangulaire fait encore défaut.

Par exemple, des chiffres précis concernant la distribution géographique, les acteurs impliqués et les budgets alloués sont encore insuffisamment communiqués. Cette section s'appuie donc sur les quelques données disponibles pour tenter d'identifier les tendances de la coopération triangulaire dans le monde.

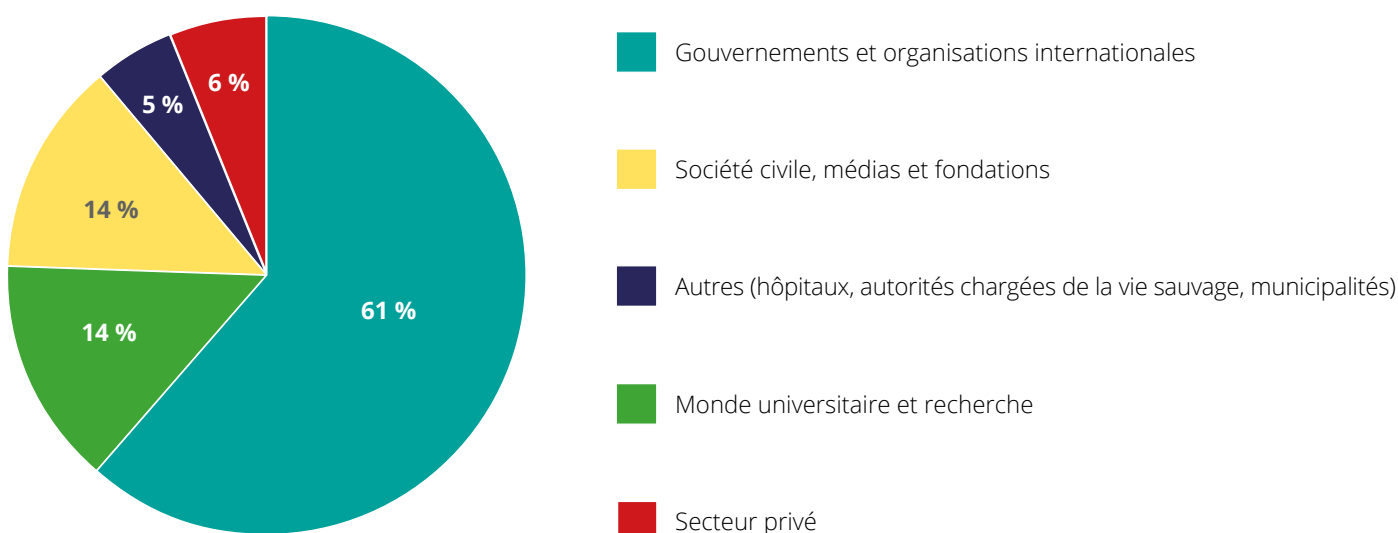
Tout d'abord, il convient de relever que les pays en développement ont participé à une enquête du Forum pour la coopération en matière de développement des Nations Unies en 2018, qui donne une idée approximative de la place occupée par la coopération triangulaire dans les activités de coopération au développement<sup>83</sup>. Parmi les pays ayant participé à l'enquête, 64 % avaient mis des dispositions en place concernant la CSST. Quant à l'architecture de la coopération triangulaire, une analyse des documents disponibles menée par l'OCDE<sup>84</sup> indique que dans la plupart

des cas, les partenaires contributeurs et bénéficiaire appartiennent à la même région.

Cette proximité géographique est toujours d'actualité, essentiellement en raison des similarités culturelles et linguistiques qui existent entre pays voisins, et de la réduction des coûts ainsi permise. De rapides évolutions sont toutefois survenues ces dernières années, notamment une augmentation des projets de coopération triangulaire impliquant des partenaires en développement de différents continents. Ceci se vérifie tout particulièrement pour les pays émergents. Les pays du groupe BRICS établissent actuellement des partenariats avec des pays en développement partout dans le monde, et la Chine et le Brésil sont des contributeurs notables dans le cadre des projets de coopération triangulaire en Afrique et Amérique latine.

Une enquête de l'OCDE couvrant l'année 2015<sup>85</sup> donne une idée des types d'acteurs impliqués dans la coopération triangulaire (voir figure 13).

Figure 13 – Types d'acteurs impliqués dans la coopération triangulaire<sup>86</sup>



Sur le plan géographique, 55 % des projets ont été déployés en Amérique latine et dans les Caraïbes, 22 % en Afrique et 20 % dans la région Asie-Pacifique. Le pays le plus impliqué dans la coopération triangulaire était le Japon (plus de 100 projets), suivi du Brésil et du Chili (plus de 50 projets chacun). La Norvège, l'Espagne, le Guatemala, l'Allemagne, l'Afrique du Sud et le Mexique avaient un portefeuille de plus de 20 projets. Il importe toutefois de souligner que la majorité des facilitateurs et partenaires contributeurs ne disposaient pas d'une stratégie régionale ou nationale en matière de coopération triangulaire. Pour certains pays, dont le Japon, la Norvège, l'Afrique du Sud, le Portugal et la Tunisie, les activités de coopération triangulaire s'inscrivent dans leur stratégie globale de coopération au développement<sup>87</sup>.

Au niveau mondial, le budget alloué à la coopération triangulaire a augmenté, tout comme la durée des projets. Les résultats de l'enquête de l'OCDE visée plus haut montrent que la grande majorité des projets durent d'un à quatre ans, avec 38 % de projets durant d'un à deux ans et 33 % de trois à quatre ans<sup>88</sup>. Il apparaît également que 14 % des projets de coopération triangulaire comportaient plusieurs phases et duraient plus de quatre ans, révélant que ce mode de coopération devient moins anecdotique et se mue en un véritable instrument de développement des relations de longue durée entre les pays. Le budget total moyen des projets communiqués était de 1,7 million de dollars US, mais 71 % des projets affichaient un budget inférieur à un million et les coûts étaient partagés entre les partenaires dans 48 %

83 [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=E/2018/55&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2018/55&Lang=F)

84 Coopération triangulaire : que nous disent les documents disponibles ? Direction de la coopération pour le développement, OCDE, 2013.

85 Cette enquête a couvert 62 organisations nationales et identifié plus de 450 projets de coopération triangulaire. Pour en savoir plus, voir <http://www.oecd.org/dac/dac-global-relations/Interim%20Report%20Triangular%20Co-operation%202015%20Survey%20-%20May%202016.pdf>

86 [https://www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad/Dissiper les mythes de la coopération triangulaire\\_2015 questionnaire.pdf](https://www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad/Dissiper%20les%20mythes%20de%20la%20coop%C3%A9ration%20triangulaire_2015%20questionnaire.pdf)

87 Enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD sur la coopération triangulaire (2018)

88 <http://www.oecd.org/dac/dac-global-relations/Interim%20Report%20Triangular%20Co-operation%202015%20Survey%20-%20May%202016.pdf>

des cas<sup>89</sup>. Enfin, les principaux secteurs de mise en œuvre étaient le gouvernement et la société civile (30 % des projets), suivis de la santé et de l'agriculture (13 % chacun) et de la protection de l'environnement (7 %). Selon l'enquête du RSCA, les secteurs visés reflètent dans certains cas les demandes des pays bénéficiaires (par exemple, pour l'Allemagne et l'Afrique du Sud) et ne sont pas spécifiquement liés à une politique précise du pays contributeur ou du facilitateur<sup>90</sup>.

Des efforts ont été consentis afin de créer un cadre institutionnel de promotion du Programme 2030 aux échelles nationale, régionale et mondiale. Les États ont systématiquement travaillé à la création de structures institutionnelles pour la coordination, la mise en œuvre et le suivi-évaluation en lien avec les ODD, et s'efforcent de relier ces systèmes à la CSST. Par ailleurs, de plus en plus de pays ont soit créé des agences de CSS, soit renforcé leurs capacités en matière de CSST au sein des institutions chargées de la coopération internationale. En ce qui concerne les organisations internationales et les banques de développement, elles ont travaillé à l'intégration de la coopération triangulaire dans les politiques et cadres stratégiques de leurs fonds<sup>91</sup>. Le PNUD et d'autres agences spécialisées travaillent aussi à développer leurs capacités clés pour le soutien aux États membres. Le PNUD œuvre ainsi à renforcer les politiques actuelles, le cadre institutionnel et la gestion des données relatives à la coopération triangulaire afin de créer un écosystème propice aux échelles nationale, régionale et mondiale.

Au niveau panafricain, des organisations régionales et infrarégionales commencent à endosser un rôle de leaders dans la promotion de la coopération triangulaire, avec des initiatives telles que le présent rapport, dont l'objectif est de diffuser des informations sur la coopération triangulaire. Différents pays, dont le Japon, ont souligné la nécessité d'organisations régionales plus solides afin de coordonner les initiatives régionales et créer un environnement propice capable de convaincre de nouveaux partenaires d'investir dans la coopération triangulaire sur le continent africain<sup>92</sup>. D'autre part, l'Afrique souhaite promouvoir l'autosuffisance, notamment en privilégiant plus largement les investissements directs étrangers, en élargissant l'assistance financière et technique, en libéralisant le commerce, en multipliant les programmes de crédit garanti et en aidant les PME.

Le travail des organisations régionales latino-américaines demeure néanmoins un exemple à suivre pour les autres régions. En ce qui concerne la gestion des données, le Programme ibéro-américain du SEGIB a appuyé le renforcement des méthodologies de gestion des données sur la CSST dans la région<sup>93</sup>. Au niveau politique, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), qui constitue un forum de dialogue et d'entente politiques pour les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, est occupée à élaborer une politique de coopération régionale qui définit les priorités des projets pour la CSST<sup>94</sup>.

#### iv. Situation actuelle de la coopération triangulaire en Afrique

Tout comme l'Amérique du Sud, l'Afrique est un terrain fertile pour la coopération triangulaire. Depuis le BAPA, la CSST a fait son chemin et est plus largement employée dans la région. L'UA a par exemple « mis sur pied un certain nombre d'institutions techniques panafricaines, conformément aux recommandations relatives à la mise en commun des ressources pour l'autonomie collective formulées dans le Plan d'action de Buenos Aires<sup>95</sup> ».

Comme observé précédemment, l'une des évolutions clés sur le continent est la transformation du NEPAD, pour donner naissance à l'AUDA-NEPAD. Cette agence entend poursuivre et développer la mission qui incombait au NEPAD, afin de relever les défis qui se posent actuellement au continent africain, notamment l'éradication de la pauvreté grâce à une croissance et un développement durables, ainsi que la réduction des inégalités. La vision de l'AUDA-NEPAD met l'accent sur la réforme des politiques et sur un investissement accru dans les secteurs clés, notamment l'industrialisation, l'agriculture, le développement du capital humain, les capacités des institutions (avec une attention particulière portée à la science, aux technologies et à l'innovation), les infrastructures et la résilience de l'environnement. Cette vision a pour but de garantir une participation efficace de l'Afrique dans l'économie mondiale, en privilégiant la diversification de sa production et de ses exportations (en particulier dans l'agroalimentaire, la production manufacturière, l'exploitation minière, la transformation du minerai et le tourisme), en accélérant les échanges commerciaux entre les pays africains et en améliorant l'accès aux marchés plus développés pour ses exportations. En qualité d'agence de développement de l'UA, l'AUDA-NEPAD est une structure panafricaine qui œuvrera à étendre la CSST et à renforcer les dialogues régionaux ainsi que les positions communes concernant les thématiques clés.

Il n'en demeure pas moins que le suivi-évaluation des projets de coopération triangulaire reste peu développé sur le continent, freinant ainsi l'accès à une vue d'ensemble précise de ce type de coopération en Afrique. En dépit de ce manque d'informations, cette section s'efforce de dégager certaines tendances quant aux collaborations actuelles en matière de coopération triangulaire sur le continent.

La proximité linguistique est l'un des éléments clés favorisant les projets de coopération triangulaire en Afrique. Comme indiqué plus haut, le Brésil occupe une place de premier plan parmi les pays contributeurs, principalement en raison de ses collaborations avec les pays lusophones africains. Un exemple simple d'activité de coopération triangulaire est le projet Quality Education for All mené entre une université brésilienne (PUC-Rio) et Sao Tomé-et-Principe, avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi

89 Projets pour lesquels les participants à l'enquête ont communiqué des données de budget (345 cas).

90 Enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD sur la coopération triangulaire (2018)

91 [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/72/425/Add.2&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/72/425/Add.2&Lang=F)

92 Enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD sur la coopération triangulaire (2018)

93 <https://www.segib.org/en/ibero-american-cooperation/south-south-cooperation/>

94 Rôle de la coopération Sud-Sud et mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : difficultés et perspectives – Rapport du Secrétaire général  
Ibid.

qu'un financement émanant du Commonwealth. Ce projet de quatre ans repose sur l'échange d'une expertise technique et sur la formation au renforcement de l'accès à un enseignement préscolaire de qualité, afin de concevoir et déployer un programme de développement de la petite enfance destiné aux enfants de 4 et 5 ans vivant à Sao Tomé-et-Principe. La France possède elle aussi une longue histoire de contributrice à l'aide au développement dans ses anciennes colonies ; ce lien linguistique entre les pays ouvre la voie à différentes possibilités de partenariats. Les pays francophones interviennent ainsi non seulement en tant que bénéficiaires mais aussi en tant que facilitateurs et partenaires de premier plan. La nouvelle initiative de coopération tripartite co-organisée par le Maroc et l'Organisation internationale de la francophonie lancée en 2018 en est un exemple révélateur.

L'évolution de la coopération triangulaire favorise également l'intégration entre les pays africains et la résolution de problèmes communs à l'ensemble du continent, tels que ceux liés à la sécurité. Un exemple remarquable est l'Initiative régionale pour le renforcement des capacités (Regional Initiative for Capacity Enhancement) menée au Soudan du Sud, qui vise à apporter une aide au maintien de la paix. Ce projet a été mené en deux phases, de 2010 à 2013 et de 2013 à 2018. Les partenaires contributeurs étaient l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui avait pour responsabilité de mettre le projet en place avec le gouvernement du Soudan du Sud (partenaire bénéficiaire), et trois pays voisins (Éthiopie, Kenya et Ouganda) qui ont détaché 200 fonctionnaires. Les facilitateurs étaient la Norvège (responsable du financement du projet) et le PNUD, qui a apporté un soutien technique, administratif et d'encadrement. Ce modèle d'accompagnement et de mentorat est un type de coopération triangulaire qui se multiplie afin de développer les capacités des fonctionnaires. Ceci montre qu'impliquer des pays voisins dans le développement des capacités comporte des avantages, tels que l'affinité culturelle et linguistique, la connaissance des conditions locales et régionales, et un détachement moins coûteux<sup>96</sup>. L'agence de développement norvégienne (NOREC) est également un acteur important de la coopération triangulaire en Afrique. Ce type de coopération fait en effet partie de sa stratégie générale de développement depuis maintenant 18 ans, principalement à travers l'échange de personnel dans le cadre de la coopération institutionnelle<sup>97</sup>.

Selon les résultats de l'enquête du RSCA, le nombre de nouveaux partenaires impliqués dans la coopération triangulaire en Afrique est en augmentation, et ceci inclut plusieurs pays sans relations historiques avec le continent. Ainsi en est-il du Chili, qui a initié des projets de coopération triangulaire avec des pays comme le Mozambique et l'Angola, par le biais de mémorandums d'entente avec le Portugal et le Brésil. Ces activités tendront à se développer, sachant que la stratégie actuelle de l'agence de développement chilienne (AGCID) souligne l'élaboration d'un agenda de référence commun pour l'Afrique<sup>98</sup>. Par ailleurs, les petits pays en développement deviennent eux aussi des partenaires contributeurs actifs de la coopération

triangulaire en Afrique. Un exemple intéressant est celui de la Palestine, qui doit encore elle-même surmonter plusieurs défis en matière de développement. Elle a néanmoins créé sa propre agence de coopération (PICA, Palestinian International Cooperation Agency) en 2016, qui privilégie l'action en Afrique en ce qui concerne les programmes de lutte contre la pauvreté, le programme 2018-2022 de l'alliance pour la prévention de la cécité et les opportunités dans le secteur privé. En collaboration avec des organisations internationales telles que le PNUD, la BID et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), elle a mis en œuvre des projets de coopération triangulaire dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Mauritanie, Sénégal, Rwanda, Soudan et Botswana)<sup>99</sup>. L'exemple de la Palestine démontre que chaque pays possède des points forts et peut endosser le rôle de contributeur en plus de celui de bénéficiaire dans le cadre de différentes activités de coopération triangulaire.

Enfin, des pays africains prennent part à des projets interrégionaux plus ambitieux de coopération triangulaire, dotés d'un budget plus généreux et de plus longue durée. Par exemple, le projet INVENT (Innovative ventures and technologies for development) a pour but d'appuyer les innovations technologiques et commerciales au bénéfice des populations pauvres des États à faible revenu de l'Inde, ainsi que dans d'autres pays. Les partenaires de ce projet sont le gouvernement indien, le Royaume-Uni, l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Éthiopie, le Kenya, le Népal et l'Ouganda, avec plusieurs organisations nationales appuyant la mise en œuvre, à savoir Millennium Alliance, la fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie, Sankalp, Intellectual Capital Advisory Services Pvt Ltd, Innovations Knowledge Exchange Facility et IMC Worldwide. Le projet INVENT est un exemple de coopération triangulaire sur des solutions conjointes en matière d'innovation commerciale, doté d'un budget élevé (plus de 10 millions de dollars US) et s'inscrivant dans la durée (2013-2023). Ce type de projet interrégional possède différentes répercussions positives qui vont au-delà de la coopération triangulaire stricto sensu : il peut favoriser une coopération à long terme entre des pays de régions différentes, en vue de coopérations futures dans d'autres domaines.

## v. La voie du progrès pour la coopération triangulaire

Comme l'a montré ce rapport, la coopération triangulaire est un mode de coopération au développement qui présente plusieurs avantages pour les pays en développement africains et s'étend rapidement sur le continent. L'intensification et la transformation de cette coopération triangulaire ont nourri le souhait d'améliorer la coordination, la cohérence et le suivi-évaluation de ces activités. Le processus de suivi-évaluation dont ce rapport africain sur la CSS constitue la première étape a offert l'occasion de réfléchir à ce que les pays africains ont déjà accompli en matière de coopération triangulaire, et de promouvoir

96 Pour en savoir plus, voir <http://www.undp.org/content/dam/southsudan/library/Reports/southsudanotherdocuments/IGAD-Mid-Term-Review-FINAL-13.pdf>  
 97 Enquête du Centre de services régional pour l'Afrique (RSCA) du PNUD sur la coopération triangulaire (2018)  
 98 [https://www.agci.cl/images/centro\\_documentacion/RESUMEN\\_EJEC\\_POLITICA\\_Y ESTRATEGIA\\_COOP\\_26nov15.pdf](https://www.agci.cl/images/centro_documentacion/RESUMEN_EJEC_POLITICA_Y ESTRATEGIA_COOP_26nov15.pdf)  
 99 Palestinian International Development Cooperation Strategy, 2018-2022



les priorités panafricaines dans le cadre des dialogues stratégiques mondiaux. Pour améliorer et élargir le cadre de la coopération au développement en Afrique, le processus de suivi-évaluation qui donnera lieu aux futures éditions de ce rapport devra également couvrir la coopération triangulaire – et non plus uniquement la CSS. Afin de permettre cette collecte de données et d'encourager les différents acteurs à participer, il sera néanmoins nécessaire de clarifier le concept de coopération triangulaire. Il sera alors possible d'y sensibiliser tous les acteurs, notamment les acteurs non gouvernementaux tels que les universités, les ONG et le secteur privé.

Dans le souci d'améliorer la compréhension générale de ce sujet, le RSCA du PNUD travaille à la rédaction d'un nouveau rapport sur la coopération triangulaire. En s'appuyant sur les documents disponibles ainsi que sur l'enquête du RSCA menée auprès de pays développés et en développement, de facilitateurs et de partenaires contributeurs, ce rapport s'efforcera de fournir des informations clés aux décideurs politiques africains concernant les possibilités de coopération triangulaire, notamment les secteurs potentiels, les zones géographiques, les partenaires et les différentes modalités de mise en œuvre de ce type innovant

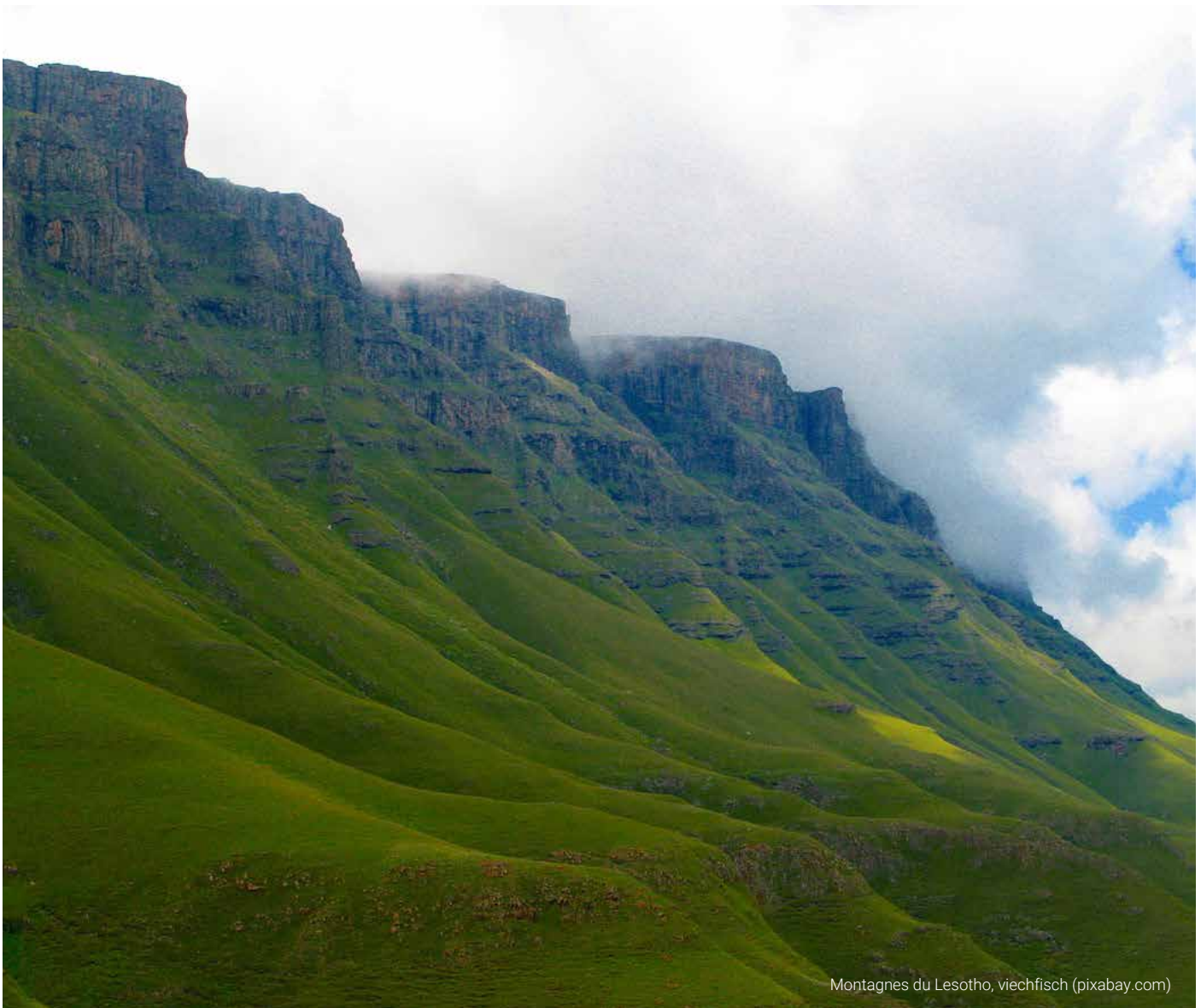
de coopération internationale. L'AUDA-NEPAD a par ailleurs identifié la possibilité de faire progresser des domaines clés pour l'Afrique grâce à la CSST : la mise à contribution de la science, des technologies et de l'innovation avec la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la durabilité des moyens de subsistance et l'amélioration du bien-être des citoyens.

## VI. Conclusion

Ce chapitre s'est penché sur les moyens de renforcer la CSS grâce à la mise sur pied de partenariats régionaux et mondiaux. Promouvoir la CSS exige non seulement d'encourager la concertation et le développement mais aussi de renforcer l'échange des savoirs, la construction de partenariats et les modes de financement innovants.

Ce chapitre a également souligné l'engagement crucial pris par l'Afrique par le biais de l'AUDA-NEPAD, à savoir développer et renforcer les partenariats Sud-Sud, et plus particulièrement les partenariats au sein de l'Afrique.

Le SEGIB a démontré l'importance du suivi-évaluation, non seulement dans les pays ibéro-américains mais aussi



en Afrique. Bien que la collecte de données soit encore balbutiante en Afrique, nous espérons qu'avec le temps, des systèmes de gestion des données pourront également y être mis en place, permettant ainsi des validations croisées des données. Le suivi-évaluation de ces données permettra en outre d'établir plus aisément les priorités et stratégies.

En se projetant au-delà des pays ibéro-américains, la BID s'est attelée au renforcement de la CSST grâce à son mécanisme de partenariat à flux inversés, qui lui a permis de construire bon nombre de partenariats avec des institutions de ses pays membres. Ce mécanisme est remarquable en ce qu'il vise des résultats spécifiques en matière de développement plutôt que de se concentrer sur la programmation, et adopte une approche d'égal à égal qui permet un sentiment d'appropriation de la démarche ainsi que la co-crédation des solutions les mieux adaptées. La BID a aussi défini une excellente méthodologie d'inventaire des centres de ressources les mieux positionnés pour partager leur expertise et leurs technologies de façon structurée. La BID va poursuivre son travail d'inventaire afin d'étendre ce réseau de centres de ressources, et va également rechercher de nouveaux partenariats, notamment avec le secteur privé et les ONG. Les stratégies et programmes de la BID la positionnent par conséquent comme une entité facilitatrice capable de contribuer à la réalisation des objectifs de développement Sud-Sud.

La coopération triangulaire constitue également un moyen déterminant d'étendre la CSS, en mettant sur pied des partenariats tripartites où les pays développés peuvent intervenir de manière plus horizontale et où les pays en développement peuvent accéder à de nouvelles compétences et ressources. Des organisations internationales ont aussi facilité ces évolutions. Nous en savons actuellement peu sur l'ampleur de la coopération triangulaire en Afrique mais le prochain rapport sur la CSS africaine s'efforcera d'apporter plus d'informations en sollicitant les pays intéressés. Les priorités et partenariats futurs pourront alors être identifiés de façon plus précise.

La CSST poursuit sa dynamique, sur le continent africain et dans le monde. Alors que l'Afrique songe à renforcer ses propres collaborations régionales, la conférence BAPA+40 a offert une occasion aux pays du Sud de préciser leurs priorités de développement dans un contexte mondialisé et de proposer des moyens concrets pour la réalisation des ODD. Les ODD nous engagent à ne laisser personne de côté : une promesse qui doit se traduire par des actes.









*Au service  
des peuples  
et des nations*

